



**PARIS**

Ville candidate  
Jeux Olympiques de 2024



# Dossier de candidature Phase 1





**PARIS**

Ville candidate  
Jeux Olympiques de 2024





**ZONE GRAND PARIS**

- 1 Stade de France
- 2 Centre Aquatique
- 3 Centre de Water-Polo
- 4 Le Bourget - Pavillon I
- 5 Le Bourget - Pavillon II
- 6 Stand de Tir du Bourget

**ZONE PARIS CENTRE**

- 7 Champ de Mars
- 8 Tour Eiffel
- 9 Champs-Élysées
- 10 Grand Palais
- 11 Esplanade des Invalides
- 12 Paris Expo - Hall I
- 13 Paris Expo - Hall IV
- 14 Parc des Princes
- 15 Stade Jean-Bouin
- 16 Roland-Garros
- 17 Bercy Arena I
- 18 Bercy Arena II

**INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT**

- Autoroute et voie rapide
- Route principale
- Train de banlieue - TGV
- Métro - Tramway
- Aéroport international
- Principale infrastructure

**AUTRES SITES**

- 19 Arena 92
- 20 Stade Yves-du-Manoir
- 21 Zénith Paris
- 22 Base nautique
- 23 Château de Versailles
- 24 Vélodrome National
- 25 Piste de BMX
- 26 Colline d'Elancourt
- 27 Golf National
- 28 Marina
- 29 36 Stades de Football

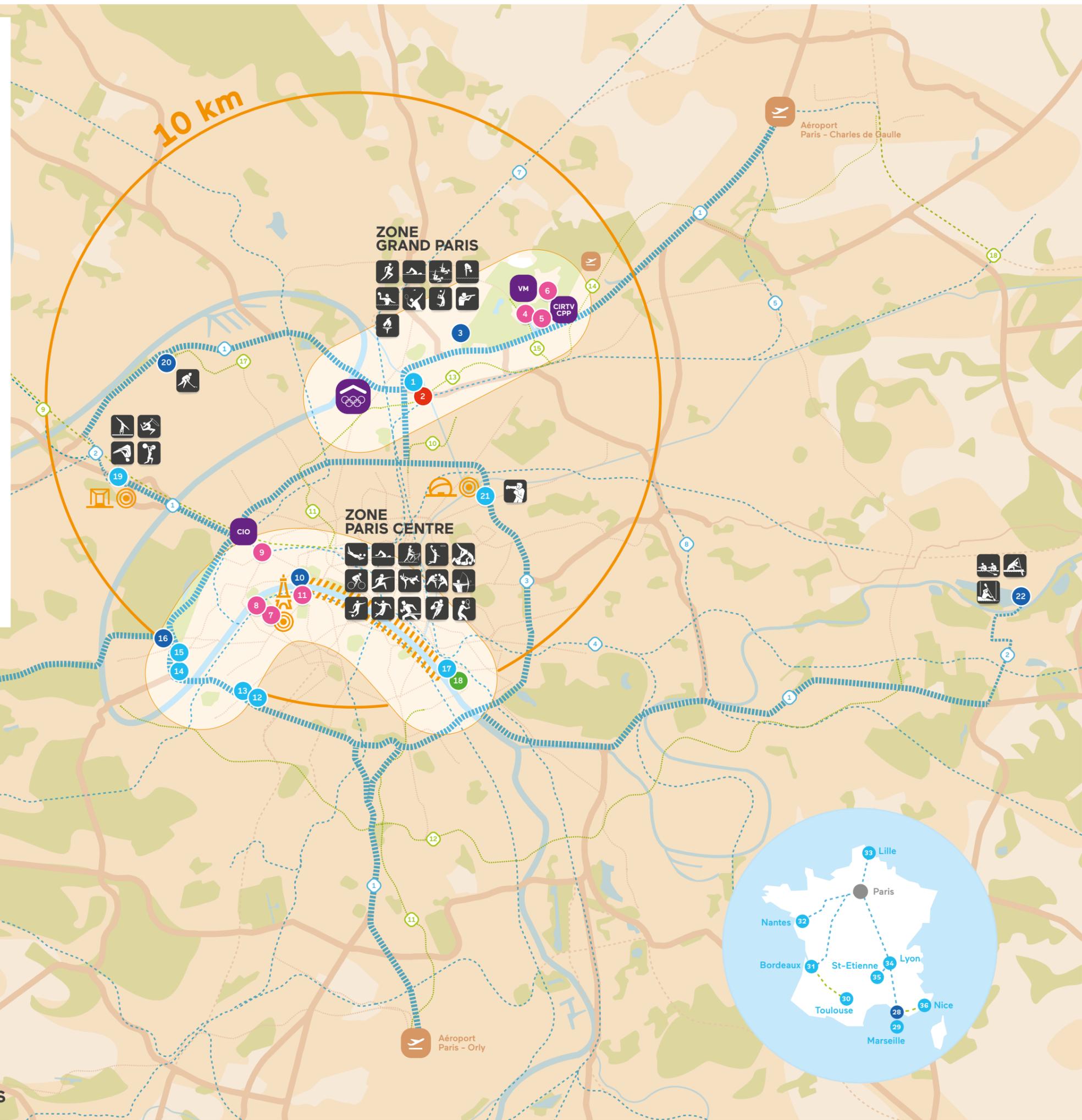
- Village olympique
- Hôtels du CIO
- Village des médias
- Centre International de Radio et Télévision - Centre Principal de Presse
- Site de célébration
- Animation des berges de Seine

**CODE COULEUR**

- Existant, pas de constructions permanentes nécessaires
- Existant, constructions permanentes nécessaires
- Prévu
- Supplémentaire
- Temporaire



**PLAN A - CONCEPT DES JEUX OLYMPIQUES**



**ZONE GRAND PARIS**

- 1 Stade de France
- 2 Centre Aquatique
- 4 Le Bourget - Pavillon I
- 5 Le Bourget - Pavillon II
- 6 Stand de Tir du Bourget

**ZONE PARIS CENTRE**

- 7 Champ de Mars
- 8 Tour Eiffel
- 9 Champs-Élysées
- 10 Grand Palais
- 11 Esplanade des Invalides
- 16 Roland-Garros
- 38 Stade Pierre-de-Coubertin
- 17 Bercy Arena I
- 18 Bercy Arena II

**INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT**

- Autoroute et voie rapide
- Route principale
- Train de banlieue - TGV
- Métro - Tramway
- Aéroport international
- Principale infrastructure

**AUTRES SITES**

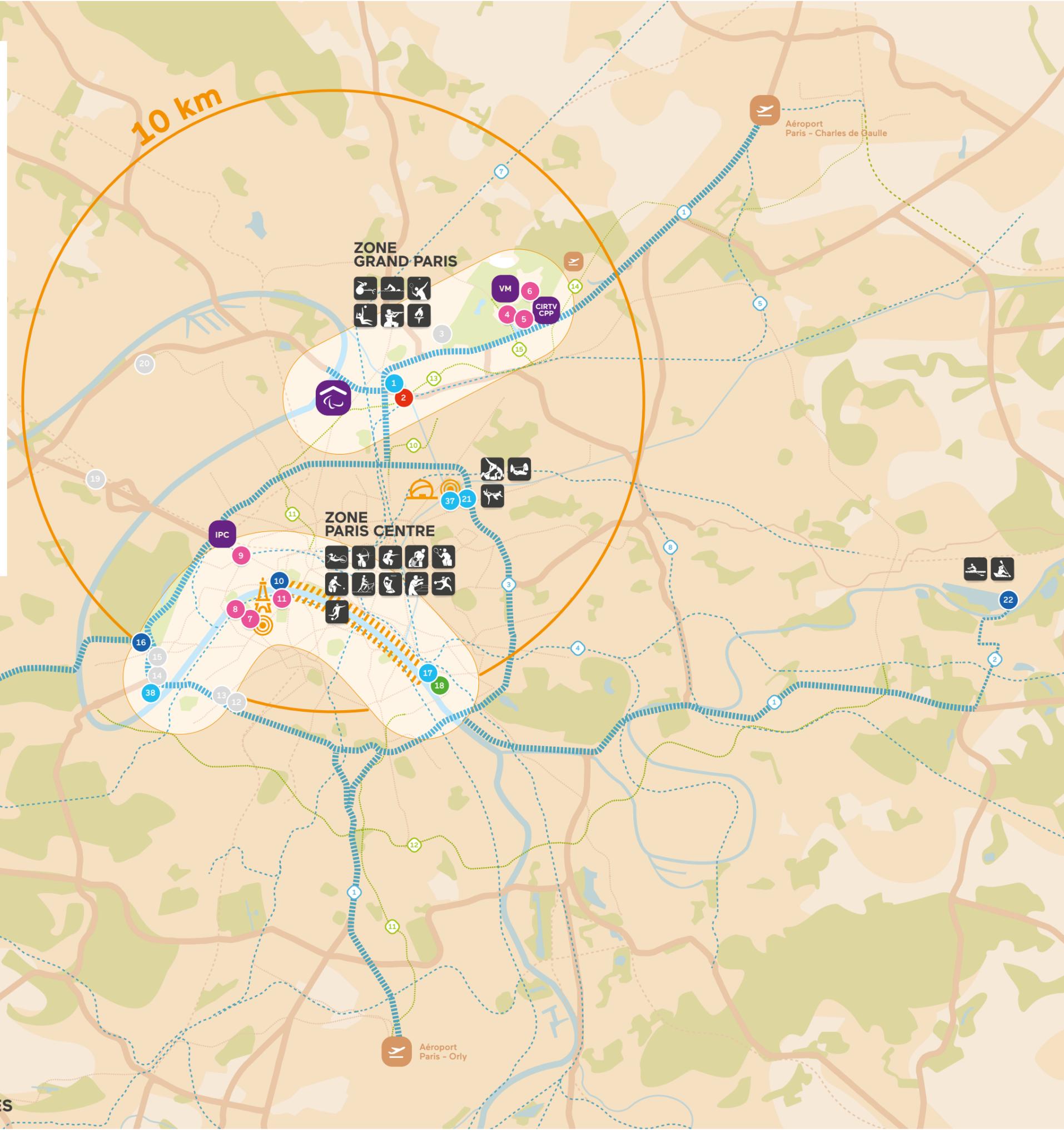
- 21 Zénith Paris
- 22 Base nautique
- 23 Château de Versailles
- 24 Vélodrome National
- 37 Grande Halle de la Villette

- Village paralympique
- Hôtels de l'IPC
- Village des médias
- Centre international de Radio et Télévision - Centre Principal de Presse

- Site de célébration
- Animation des berges de Seine

**CODE COULEUR**

- Existant, pas de constructions permanentes nécessaires
- Existant, constructions permanentes nécessaires
- Prévu
- Supplémentaire
- Temporaire



N 0 2 km



Paris  
2024

# Sommaire

Plan A – Concept des Jeux Olympiques

Plan B – Concept des Jeux Paralympiques

<b>1.1</b>	<b>Vision et concept des Jeux</b>	<b>13</b>
1.1.1.	Vision	14
1.1.2.	Caractéristiques et concepts opérationnels des Jeux	17
1.1.3.	Concept des sites	21
1.1.4.	Village olympique	23
1.1.5.	CIRTV / CPP	26
1.1.6.	Dates des Jeux	27
1.1.7.	Météorologie	27
<b>1.2</b>	<b>Héritage et plan d'intégration et d'alignement à long terme</b>	<b>31</b>
1.2.1.	Alignement avec les plans à long terme existants de la ville/région	32
1.2.2.	Avantages pour le Mouvement olympique/paralympique	34
1.2.3.	Héritage	38
<b>1.3</b>	<b>Infrastructure générale et analyse des capacités</b>	<b>49</b>
1.3.1.	Données démographiques	50
1.3.2.	Hébergement	50
1.3.3.	Aéroport	52
1.3.4.	Transport	54
1.3.5.	Énergie	59
1.3.6.	Télécommunications	60
1.3.7.	Services médicaux et plans d'urgence	62
<b>1.4</b>	<b>Analyse nationale</b>	<b>65</b>
1.4.1.	Cadre politique et gouvernance	66
1.4.2.	Analyse économique	68
1.4.3.	Sûreté et sécurité	69
1.4.4.	Soutien aux Jeux Olympiques	72
1.4.5.	Cadre légal	73
<b>1.5</b>	<b>Analyse financière</b>	<b>75</b>
1.5.1.	Stratégie de financement	76



# 1.1

## Vision et concept des Jeux

L'ambition de Paris 2024 est d'organiser des Jeux Olympiques et Paralympiques qui mettent le sport au service de la société. Nous rêvons d'inviter le monde entier à un formidable festival sportif qui s'étendra le long de la Seine et qui unira Paris - son patrimoine exceptionnel, sa culture, son art de vivre, sa créativité - et les participants pour démontrer l'« Olympisme en action ».

## 1.1.1. Vision

### 1. Vision pour les Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 offriront une nouvelle vision de l'« Olympisme en action ». Dans le berceau du Mouvement olympique moderne, ils seront organisés dans un esprit unique de célébration universelle.

Paris, l'une des villes les plus stimulantes, sera mise à la disposition des athlètes pour qu'ils partagent avec le monde leurs exploits et leurs incroyables histoires.

Dans une période particulièrement difficile, nous nous associerons à la Famille olympique pour démontrer ensemble le rôle majeur que le sport peut jouer dans l'édification d'un monde meilleur.

Notre objectif est de prouver que le sport est porteur de valeurs profondes et durables, dans des domaines aussi divers que l'éducation, l'environnement, la santé, la cohésion sociale et le bien-être, et qu'il contribue à améliorer la vie.

#### Un monde meilleur grâce au sport

Paris 2024 s'inspirera des Jeux les plus réussis en termes d'organisation et de créativité. Nous développerons encore davantage la dimension participative des Jeux et mettrons l'accent sur l'accès à la pratique sportive.

Nous travaillerons avec tous les membres de la Famille olympique pour organiser un événement magnifique, porteur de sens. Nous mettrons les nombreux atouts de Paris et de la France au profit de notre vision centrée sur le sport.

La France a toujours cru en l'immense potentiel du sport et a mis en place une organisation sportive unique au monde. Cela nous permettra d'organiser des Jeux empreints d'unité, d'inspiration et d'universalité.

Ces Jeux seront également un hommage à l'héritage de Pierre de Coubertin, 100 ans après les Jeux de Paris 1924. Ils réaffirmeront les valeurs originelles de l'Olympisme pour les mettre au service du sport moderne et du monde entier.

Notre pays bénéficie de plus de 265 000 équipements publics, permettant la pratique de toutes les disciplines olympiques et paralympiques. Plus d'un quart des Français est affilié à une association sportive. Considérée comme bénéfique pour le pays par l'ensemble de la classe politique, la pratique du sport est financée par des fonds publics depuis plus de 60 ans.

L'objectif de Paris 2024, partagé par l'ensemble des acteurs du sport en France, est d'honorer les plus grands athlètes du monde. Partageant leur passion et leur talent, ils seront mis sur le devant de la scène comme autant d'exemples à suivre. En menant des actions sociales ou éducatives, les athlètes deviendront des ambassadeurs et ambassadrices d'un changement positif.

Nous démontrerons la capacité unique du sport à rassembler les populations et à contribuer à une meilleure qualité de vie, plus saine, plus solidaire et plus stimulante.

En nous appuyant sur l'organisation unique du sport en France, nous transformerons l'enthousiasme pour les Jeux en une mobilisation de millions de personnes en faveur du sport et d'un mode de vie sain.

Paris 2024 sera une fête universelle. Les Jeux démontreront le rôle fondamental du sport dans l'amélioration de la vie quotidienne, en France comme dans le monde entier.

#### Paris, meilleure grâce au sport

Paris 2024 aura un impact positif déterminant pour la ville et ses habitants, dès les sept années de préparation et pour les décennies qui suivront.

La Seine, cœur battant de la ville, illustre déjà cette ambition. Ses berges sont actuellement réhabilitées et font peau neuve afin d'offrir demain un meilleur cadre de vie.

En 2024, la Seine deviendra elle-même un site de compétition. Elle constituera le trait d'union entre les nombreux sites situés sur ses rives. Pour les décennies qui suivront, elle offrira de nouvelles perspectives pour la vie de la cité grâce à une qualité et propreté de l'eau nettement améliorées.

Les personnes vivant à proximité du site proposé pour accueillir le Village olympique et paralympique, situé au nord de Paris au bord de la Seine et à seulement 15 minutes du centre de Paris, seront les premières à bénéficier des Jeux.

Les Jeux apporteront de nouveaux investissements, des emplois et des logements à ce territoire, le plus jeune et le plus cosmopolite de France. Ils libéreront toutes les énergies et tous les talents, et laisseront en héritage un nouveau quartier florissant qui diffusera sa jeunesse et son énergie à la ville toute entière.

L'aménagement du Village répondra par ailleurs aux normes de durabilité les plus élevées, que ce soit en matière d'accessibilité, de transports durables et d'efficacité énergétique. Ce sera le cas pour l'ensemble des sites prévus pour les Jeux.

Le succès de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP 21), organisée à Paris-Le Bourget, l'un des sites de Paris 2024, atteste de l'engagement et du rôle moteur de la France sur ces sujets clés.

La construction du Village permettra aussi de renforcer les initiatives déjà en place pour réduire les inégalités entre le centre de Paris et certains quartiers de sa banlieue, que ce soit en matière d'éducation, de santé ou de niveau de vie.

De fait, il constituera un facteur important d'accélération du déploiement du projet du Grand Paris.

#### Une nouvelle vision pour la métropole parisienne

*Le projet du Grand Paris est l'un des projets de transformation les plus ambitieux de l'histoire de la Ville Lumière. L'ambition est de développer une métropole mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle et de conforter sa place parmi les métropoles les plus compétitives au monde, tout en préservant son histoire et son héritage. Le projet vise à améliorer le cadre de vie de près de sept millions d'habitants, à corriger les inégalités territoriales et à construire une ville durable. Grâce à un réseau de transport modernisé et étendu, des millions de personnes bénéficieront du dynamisme et des opportunités économiques du centre de Paris. Ces réseaux de transport desserviront des zones résidentielles abordables et durables, dotées d'établissements culturels, scolaires et sportifs.*

Grâce à ces projets d'intégration métropolitaine, tous les habitants des zones aménagées au nord de Paris à l'occasion des Jeux verront leurs conditions de vie s'améliorer.

Tous les Parisiens pourront profiter des avantages d'une métropole plus développée, source de compétitivité et de croissance durable.

Paris 2024 laissera à tous le souvenir d'un grand moment de sport organisé au sein d'une « ville monde » du XXI<sup>e</sup> siècle, responsable, engagée, dynamique et solidaire.

#### Un avenir meilleur pour le sport

Les Jeux Olympiques constituent la meilleure des opportunités pour réaliser tout ce qui peut être accompli grâce au sport.

Les Jeux les plus réussis sont ceux qui offrent une véritable célébration universelle, laissant un héritage positif, concret comme immatériel.

Paris est mondialement connue pour être à l'avant-garde de la création dans des domaines comme l'architecture, l'art, la gastronomie, la culture, la mode ou le cinéma. Première destination touristique mondiale, notre pays est reconnu pour sa qualité de vie.

En 2024, chaque visiteur participera à un festival universel du sport, organisé le long de la Seine. Il y trouvera une source de plaisir et d'inspiration, et toujours quelqu'un parlant sa langue grâce aux 200 nationalités représentées à Paris.

Tous les lieux emblématiques de la ville accueilleront à bras ouverts la Famille olympique et tous les spectateurs : avenues, ponts, restaurants de renom modernes ou plus traditionnels, bars à la mode ou boutiques branchées.

Finalement, nous travaillerons en partenariat étroit avec la Famille olympique pour organiser avec succès les premiers Jeux conçus à l'ère de l'Agenda olympique 2020, au bénéfice des athlètes du monde entier.

Paris est une ville laboratoire d'innovation. Depuis des siècles, elle a attiré des millions de personnes, des grands penseurs venus de tous les continents, pour se rencontrer, débattre et façonner des idées nouvelles.

Paris accueillait ainsi, il y a plus de 120 ans, les pères fondateurs du sport moderne lors du premier Congrès Olympique en 1894.

Aujourd'hui encore, Paris reste un point de convergence de la pensée et de l'action internationales. Elle est l'une des trois villes classées comme les plus influentes du monde par le magazine Forbes, aux côtés de Londres et New York.

En 2024, et pendant toute la phase de préparation, nous rêvons d'accueillir le CIO et la Famille olympique pour bâtir ensemble des Jeux qui connecteront, inspireront et mobiliseront à travers toute la France, l'Europe et le monde entier.

En lien étroit avec le Mouvement olympique, nous organiserons des Jeux qui marqueront le début d'une nouvelle ère dans l'histoire des Jeux, au cœur de la ville même où Pierre de Coubertin a imaginé un monde uni par le sport.

Ensemble, nous allons tirer parti de l'immense potentiel du sport comme levier unique de mobilisation, d'innovation et d'héritage, pour favoriser les rêves et aider à les atteindre.

## 2. Vision pour les Jeux Paralympiques

### Une aventure sportive tournée vers une société où tout le monde a sa place

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 représenteront une formidable opportunité de célébrer une société qui progresse grâce aux talents et aux compétences de tous ses citoyens.

Notre ambition, grâce à la mobilisation de tous, est de créer une société équitable et solidaire, où personne n'est laissé de côté.

**Les Jeux Paralympiques constitueront l'apogée d'une aventure sportive de sept années, œuvrant à une meilleure participation et intégration sociale des personnes en situation de handicap.**

Le sport pour les personnes en situation de handicap en France peut encore progresser. Certains obstacles (infrastructures, capacité d'accueil ou perception) entravent encore l'accessibilité et l'équité de la pratique sportive et de la vie sociale des personnes en situation de handicap.

Les Jeux Paralympiques représenteront un tournant décisif pour la suppression de ces obstacles. Nous utiliserons cette opportunité pour investir dans le développement de la pratique sportive pour tous, et ainsi générer des impacts positifs et durables sur les plans économique, social et humain.

Cet engagement est au cœur de la vision que Paris souhaite partager avec le monde; une vision fondée sur les vraies valeurs du sport et sur son pouvoir pour la société.

La poursuite des actions mises en œuvre pendant la préparation des Jeux contribuera à garantir l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap, non seulement en matière d'accessibilité dans les transports, les logements et les équipements sportifs, mais également en matière d'emploi, d'éducation, de culture et d'autonomie.

Paris 2024 mettra en lumière et honorera le courage, la détermination et la réussite des meilleurs athlètes au monde, au cœur même de la ville où est né le concept d'un sport au service de l'humanité. **À Paris, chacun sait profondément qu'il peut réaliser ses rêves, bâtissant le chemin vers l'égalité des chances.**

Le Mouvement paralympique bénéficiera d'une organisation exceptionnelle et d'une volonté de faire rayonner la marque paralympique, dans un pays où l'intérêt des spectateurs et des partenaires pour le sport paralympique progresse régulièrement.

Les Jeux Paralympiques seront organisés dans des sites exceptionnels, situés notamment le long de la Seine. De fait, celle-ci constituera un symbole d'intégration et d'accomplissement tout au long des Jeux.

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, les compétitions de Tennis en fauteuil se tiendront dans un site du Grand Chelem, à Roland-Garros. Les para-cyclistes se défieront sur les Champs-Élysées. La Boccia, sport paralympique par excellence, sera accueillie par l'un des sites les plus emblématiques: le Champ-de-Mars, au pied de la Tour Eiffel.

### Les athlètes paralympiques seront au cœur de l'événement comme jamais auparavant

Les lieux emblématiques de Paris seront associés à jamais au Mouvement paralympique. Ils permettront de mobiliser tous les Français autour de la pratique du sport, et en particulier les jeunes en situation de handicap.

Dans une ville où l'excellence et l'innovation architecturales sont des valeurs cardinales, Paris 2024 appliquera et contribuera à améliorer les normes internationales pour garantir l'accessibilité pour tous, que ce soit pour les athlètes, les spectateurs ou les Parisiens. Paris 2024 démontrera que les monuments historiques les plus emblématiques peuvent être accessibles à tous.

Les Jeux seront un accélérateur de la mise en accessibilité des infrastructures et un vecteur d'évolution des comportements, faisant ainsi de la France un pays encore plus accueillant pour les résidents et les visiteurs en situation de handicap.

Enfin, les Jeux Paralympiques contribueront à faire évoluer les comportements face au handicap en amenant le public à ne plus percevoir une 'difficulté', mais plutôt un 'accomplissement'.

D'ici à 2024, les Jeux Paralympiques amèneront de nouveaux publics en situation de handicap à pratiquer le sport, initiant ainsi un cercle vertueux de mobilisation et d'intégration sociale. Grâce aux Jeux, la France franchira une étape essentielle **vers une société plus équitable et solidaire, garantissant pleinement le droit d'accès universel au sport pour tous ses habitants.**

## 1.1.2. Caractéristiques et concepts opérationnels des Jeux

### 3. Un concept des Jeux magnifique

Paris offrira une expérience des Jeux inspirée de l'art de vivre français et magnifiée par l'écrin unique que constitue son patrimoine.

La France accueille plus de 80 millions de visiteurs chaque année, plus que n'importe quel autre pays au monde. Paris 2024 s'appuiera sur les nombreux atouts et attraits qui font de la France la première destination mondiale pour mettre en scène des Jeux inoubliables et source d'inspiration, au service du sport et des athlètes.

Notre ambition première est d'organiser des Jeux de grande qualité, en tirant profit des infrastructures, du savoir-faire opérationnel et de la riche expérience en matière d'accueil de grands événements sportifs internationaux de notre ville, l'une des rares métropoles mondiales à la fois capitale politique, financière et culturelle.

Et nous irons encore plus loin. Nous diffuserons le rêve olympique au sein de la population; nous servirons et valoriserons les Jeux; et **nous offrirons au monde des festivités dignes du patrimoine exceptionnel de Paris, symbole d'amour, de découverte, d'innovation et de fête.**

#### Des sites réellement utiles

Tous les sites du concept de Paris 2024 ont été sélectionnés suivant quatre principes clés, cohérents avec les objectifs de l'Agenda olympique 2020.

Nous adhérons totalement aux recommandations du CIO de garantir que notre concept apporte une réelle valeur ajoutée à notre ville et à sa population.

Ces principes sont les suivants:

1. s'appuyer au maximum sur des **sites existants** afin de minimiser le budget d'investissement ;
2. mettre en valeur notre **patrimoine** pour maximiser l'expérience des spectateurs et valoriser la marque et les retombées pour les diffuseurs ;
3. **s'aligner** avec les stratégies existantes afin de maximiser les opportunités de développement ;

#### 4. répondre aux besoins des populations afin de créer un **héritage tangible et durable**.

Les sites sont regroupés au sein de deux zones :

- **la Zone Paris Centre**, concentrée dans le cœur historique de Paris, où les lieux emblématiques de la ville se mettront au service des Jeux et de la marque olympique ;
- **la Zone Grand Paris**, en cohérence avec le projet de développement urbain du Grand Paris, où les Jeux se mettront au service des populations locales, à qui le sport peut tant offrir.

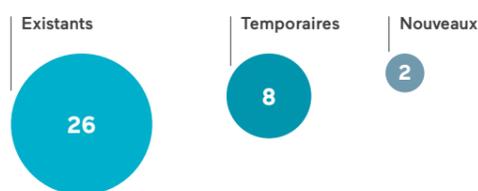
Le cœur du concept de Paris 2024 sera le Village olympique et paralympique, dans la Zone Grand Paris, situé à moins de 15 minutes au nord du centre de Paris. Plus de 80% des sites parisiens sont situés dans un rayon de 10 km autour du Village. 85% des athlètes seront hébergés à moins de 30 minutes de leur site de compétition, ce qui garantit des conditions optimales pour les athlètes comme pour les opérations des Jeux.

À l'exception des phases préliminaires de Football, il n'y a qu'un seul sport qui sera organisé à l'extérieur de la région Île-de-France : la Voile, organisée dans la ville de Marseille. Cette décision offre l'opportunité de livrer une fête d'envergure nationale et d'unir la capitale de la France avec sa capitale du Sud, porte d'entrée vers l'Europe du Sud et l'Afrique.

#### 95% de sites sont existants ou temporaires ; 100% laisseront un héritage

Le plan des sites de Paris 2024 est éco-responsable dans sa conception car il privilégie les infrastructures existantes et temporaires.

Dans notre plan des Jeux, plus de 70% des sites sont des infrastructures existantes et 25% sont des structures temporaires. Ces dernières contribueront à créer de nouveaux espaces et équipements sportifs dans l'espace public.



Seuls deux sites de compétition seront construits d'ici à 2024 mais un seul le sera uniquement pour les Jeux :

- le nouveau **Centre aquatique**, voisin du Stade de France, équipement public indispensable pour soutenir par le sport le développement de cette zone de la capitale actuellement en pleine croissance ;
- **Bercy Arena II**, déjà planifiée et associée à l'Arena mondialement connue.

Paris 2024 laissera un héritage tangible à l'ensemble des sites. Des projets d'utilisation post-olympique seront identifiés pour les structures temporaires ; leurs lieux d'accueil bénéficieront des transformations apportées à l'espace public, notamment en matière d'accessibilité.

La même approche sera appliquée aux sites permanents existants. Par exemple, la rénovation de la tribune principale du Stade Yves-du-Manoir à Colombes - Stade olympique des Jeux de Paris 1924 et site de compétition du Hockey en 2024 - permettra de conserver ce site opérationnel, prolongeant ainsi l'héritage de l'un des sites olympiques parmi les plus anciens au monde pour de nouvelles générations.

D'une manière générale, le concept des sites a été élaboré autour de trois types de sites :

- **Des sites existants à la pointe**, qui démontreront l'étendue de la culture sportive de la ville, avec notamment le Tennis à Roland-Garros, l'Athlétisme au Stade de France, le Basketball et le Judo à Bercy Arena I récemment rénovée ;
- **Des sites temporaires dans des lieux emblématiques**, qui transformeront les lieux les plus célèbres de la ville en sites de compétition incroyables, amenant ainsi les Jeux au cœur de l'espace public. En plus des compétitions se déroulant sur route, cela concernera les Sports Équestres au Château de Versailles, le Volleyball de plage au pied de la Tour Eiffel et le Tir à l'arc sur l'Esplanade des Invalides ;
- **De nouveaux sites en héritage** : le Centre aquatique, le Village des médias et le Village olympique et paralympique, situés dans une zone plus récente et dynamique, en périphérie de Paris, là où se focalisent les principaux investissements futurs. Les deux Villages laisseront en héritage de nouveaux logements, dont les besoins sont identifiés dans les plans de développement existants.

#### Une célébration le long de la Seine

Notre concept très compact est relié par la Seine. Omniprésente dans la vie parisienne, la Seine connecte le centre historique de la ville et le Grand Paris émergent.

Les sites d'hébergement et de compétition des athlètes seront situés au bord du fleuve : le Basketball et le Judo à Bercy Arena I, le Hockey à Colombes, le Village olympique et paralympique, etc.

La Seine sera également le cœur de la célébration populaire autour des Jeux. Un *fan trail* le long de ses berges (route des fans), composé de *live sites*, de zones de démonstrations sportives et d'animations et d'autres activations en lien avec les athlètes, apportera l'esprit des Jeux au cœur des communautés parisiennes, traditionnelles ou nouvelles.

Plus encore, la Seine deviendra un emblème fort de notre vision pour l'intégration du sport dans la société : en devenant un site de compétition pour la Natation en eau libre et le Triathlon, la Seine prendra après les Jeux un rôle actif dans la vie sportive de la ville.

La Seine est un élément clé du concept créé pour unir et inspirer, un concept qui placera les athlètes au cœur des Jeux et le sport au cœur d'une nouvelle histoire passionnante de développement économique et social. La Tour Eiffel surplombera l'ensemble, tel un phare qui continuera à s'adresser à tous et à rappeler la capacité éternelle qu'a Paris d'unir et d'inspirer le monde.

#### 4. Un festival pour tous pendant tout l'été

Paris 2024 suscitera célébration et joie de vivre pour les millions d'habitants et de visiteurs, générant un élan d'enthousiasme tout au long de l'été et dont les Jeux Olympiques et Paralympiques seront l'apogée.

Ce festival mondial du sport, organisé le long de la Seine, sera une source d'émerveillement et d'inspiration pour tous. Tout ce qui caractérise la Ville Lumière - l'art, l'architecture, la cuisine, la culture, la mode, la musique et, bien sûr, ses habitants - contribuera à cette fête.

Pendant les Jeux, des *live sites* installés dans quatre lieux emblématiques de Paris proposeront, en sus des retransmissions des compétitions, des démonstrations sportives, des expériences culinaires, des concerts et des divertissements :

- **au Champ-de-Mars**, au pied de la Tour Eiffel et à côté du site de compétition de Volleyball de plage ;
- **dans le Parc de la Villette**, un parc culturel exceptionnel avec trois salles de concert, un théâtre et le plus grand musée des sciences d'Europe ;
- **au cœur de La Défense**, le quartier d'affaires de Paris, modèle d'architecture moderne ;
- **au Château de Versailles**, le plus prestigieux des sites, inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité, et le site de compétition des Sports équestres.

Pendant les Jeux, les sites culturels emblématiques de Paris situés le long de la Seine s'associeront à la célébration : Notre-Dame, l'Hôtel de Ville, le musée du Louvre, le musée d'Orsay, les Grand et Petit Palais, le Trocadéro, la Tour Eiffel et la Bibliothèque Nationale.

La Philharmonie de Paris et la Cité des Sciences et de l'Industrie compléteront cette liste. Des spectacles mettront en scène l'art classique, la musique contemporaine et les nouvelles technologies afin de s'adresser à toutes les générations.

Les festivités seront lancées le 21 juin 2024, jour de la Fête de la Musique, événement annuel créé en France en 1982 et désormais célébré le même jour dans plus de 120 pays. Des concerts, des récitals et des rassemblements populaires mettront à l'honneur les musiques du monde, grâce à des artistes de tous les pays invités à se produire dans les salles de concert, les théâtres et les lieux publics emblématiques de la capitale.

Cette célébration exceptionnelle du sport s'achèvera lors de la Nuit Blanche en octobre 2024, autre événement culturel annuel qui rassemble dans la rue, durant une nuit, des centaines de milliers de personnes pour partager l'art et la culture.

Les Jeux seront le cœur de ces trois mois de fêtes. Ils seront sources de rencontre, d'inspiration et de mobilisation. La rencontre entre les peuples et les nations, entre la tradition et la modernité, entre le sport et la société sera le fil conducteur des représentations, des expositions et des fêtes.

#### 5. Tous mobilisés pour le sport et la célébration

Paris 2024 lancera un vaste programme de mobilisation pendant les sept années précédant les Jeux, qui gagnera en intensité jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce programme cherchera à atteindre tous les Français et au-delà en s'appuyant sur :

- **des initiatives sportives, culturelles et éducatives** dans les écoles et les clubs sportifs pour diffuser la vision de l'«Olympisme en action» de Paris 2024 et susciter l'enthousiasme de la jeunesse française ;
- **un vaste plan Sport 2024+** pour inciter à une pratique sportive régulière, essentielle à une vie saine, et qui cible prioritairement les jeunes et les publics les plus éloignés de la pratique ;
- **l'appui des institutions françaises du sport, de la culture, de l'éducation et de la recherche** et de leurs réseaux pour réunir les athlètes, les artistes, les créateurs et les intellectuels, et diffuser ainsi l'Olympisme ;
- **la mise en valeur de l'art de vivre à la française, du savoir-faire et de l'innovation** lors de festivals et d'événements, de la gastronomie et du tourisme par des programmes de promotion des villes et des régions de France ;

- un Relais de la flamme olympique et paralympique qui soit source d'inspiration et qui lie la Ville Lumière à chaque citoyen français;
- un programme des volontaires ambitieux, qui commence dès aujourd'hui pour encourager l'engagement bénévole des Français et dont le temps fort sera le lancement de la campagne d'inscription pour les Jeux;
- une utilisation innovante des médias numériques et des nouvelles technologies afin de mobiliser toutes les générations et de créer des expériences uniques pour les spectateurs;
- des célébrations, festivals et live sites dans tout le pays, permettant à chacun de profiter de la magie des Jeux Olympiques et Paralympiques.

## 6. Une expérience exceptionnelle source d'inspiration

Les Jeux de Paris 2024 seront les premiers Jeux entièrement pensés et livrés sous l'ère de l'Agenda olympique 2020. De fait, Paris 2024 a l'ambition d'associer chaque groupe de clients des Jeux dans la définition d'une vision partagée de l'«Olympisme en action». Pendant la phase de préparation, Paris 2024 mobilisera le CIO, l'IPC, les Fédérations internationales (FI) et des représentants de chaque groupe de clients pour s'assurer que les Jeux répondent à leurs besoins et placent le sport au service de la société.

### Des Jeux conçus par les athlètes, pour les athlètes

Dès sa conception, le projet Paris 2024 a été pensé pour optimiser l'expérience des athlètes. De la sélection du Village et des sites de compétition au programme des célébrations, Paris 2024 a impliqué les athlètes olympiques et paralympiques pour s'assurer que leur vision soit au cœur du projet. On retrouve ainsi :

- un concept unique de Village olympique et paralympique, au cœur d'un environnement paisible en bord de Seine, idéal pour la concentration, les divertissements et les rencontres;
- des Jeux compacts centrés sur les athlètes – 85% des athlètes sont logés à moins de 30 minutes de leur site de compétition, laissant du temps pour s'entraîner, concourir ou se détendre;
- des sites de compétition de classe mondiale: existants et éprouvés, nouveaux et assurant un héritage sportif de long terme, ou encore dans des lieux emblématiques;

- la priorité donnée à l'expérience des athlètes en dehors des compétitions notamment par leur implication dans les festivités publiques et les démonstrations sportives, ou par un accès facilité à la billetterie pour eux et leur famille, et bien d'autres divertissements.

### Des conditions de travail idéales pour les médias

Outre la qualité reconnue du site choisi pour le Centre Principal des Médias (CPM), Paris 2024 a décidé d'aménager un Village des médias proposant des solutions d'hébergement pratiques et économiques, à proximité immédiate du CPM. Cette stratégie répond à l'objectif d'offrir un haut niveau de services pour les différents besoins des médias. Pour offrir des conditions optimales aux médias, des dispositions, particulières seront mises en œuvre afin de s'adapter aux nouvelles pratiques de travail, comme l'utilisation intensive des technologies et l'extension des horaires d'ouverture des centres de médias sur chacun des sites.

### Une fête partagée par tous

En plus des sites spectaculaires, de son programme de célébration et de son esprit de joie de vivre, Paris 2024 s'assurera de la satisfaction des spectateurs grâce à :

- des plans de mobilisation à long terme avant, pendant et après les Jeux;
- l'intégration du sport et des athlètes au cœur de l'espace public pour les rapprocher des spectateurs, visiteurs et habitants;
- des transports en commun gratuits et illimités en Île-de-France le jour de la compétition pour les détenteurs de billets;
- l'omniprésence de services digitaux et interactifs innovants;
- un accueil chaleureux des volontaires du COJO et de la ville, formés pour aider le public.

85%

**des athlètes**  
seront à moins de 30 minutes  
de leur site de compétition

## 7. Caractéristiques supplémentaires enrichissant le concept des Jeux

### Un vaste choix de sites d'entraînement

Paris 2024 prévoit des sites d'entraînement d'excellence assurant aux athlètes des conditions de préparation optimales pour la compétition. Les éléments clés du plan des sites d'entraînement de Paris 2024 intègrent :

- dans le Village, une piste d'athlétisme extérieure ainsi que 12 000 m<sup>2</sup> d'espaces intérieurs dans les studios de la Cité du Cinéma dédiés à l'entraînement et aux loisirs;
- de nombreux sites d'entraînement aux alentours du Village – dont plus de 480 salles de sport couvertes situées à moins de 30 minutes – offrant aux athlètes une large palette de choix;
- un héritage majeur grâce aux investissements dédiés à la modernisation et à la rénovation des sites d'entraînement, répondant aux besoins des populations locales;
- des solutions ingénieuses pour que les coûts liés aux sites temporaires génèrent des bénéfices à long terme; par exemple, les sites d'entraînement et d'échauffement pour le Volleyball et le Badminton au Bourget seront construits en structures pérennes et utilisés ensuite pour la pratique sportive locale, selon les besoins réels de la population.

### Des écrans magnifiques pour les programmes d'hospitalité

La Ville Lumière offre aux partenaires marketing, aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) et aux autres clients un contexte unique pour leurs programmes d'hospitalité, de marketing et de rencontres avec les visiteurs des Jeux et les habitants. Le concept de Paris 2024 prévoit des espaces dédiés à ces actions au cœur de lieux publics emblématiques, à proximité de certains live sites et sites de compétition, comme le Champ-de-Mars, les Champs-Élysées, le Grand Palais et l'Esplanade des Invalides. Les salons privés et d'hospitalité pourront être aménagés au sein de superbes salles de réception, villas, galeries et musées répartis dans toute la ville.

## 1.1.3. Concept des sites

### Un potentiel et une efficacité avérés

Le concept compact de Paris 2024 garantit à toutes les parties prenantes, en particulier les athlètes, des performances exceptionnelles ainsi que des infrastructures et des services de grande qualité, reliés à un réseau de transport efficace et connecté aux sites d'hébergement.

En outre, le concept des sites de Paris 2024 conjugue de nombreux atouts: une incomparable organisation du sport au niveau national; des années d'investissements dédiés à des sites sportifs, culturels et de divertissement qui ont fait leurs preuves sur la scène internationale; un alignement parfait des investissements prévus avec les plans de développement à long terme; et de magnifiques monuments et espaces publics illustrant la beauté et l'histoire de Paris.

### Une sélection responsable des sites

Les sites sélectionnés pour Paris 2024 incarnent l'esprit de l'Agenda olympique 2020 et l'importance qu'il accorde à l'héritage et à la durabilité: le concept utilise au maximum les infrastructures existantes et s'appuie sur des structures temporaires lorsqu'il n'existe pas de besoin à long terme. Sur les 36 sites olympiques de compétition proposés, seul un site permanent doit être construit spécifiquement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024: le Centre aquatique, situé à proximité du Stade de France, le Stade olympique.

Tous les sites de Paris 2024 sont parfaitement alignés avec les plans de développement et intégrés aux stratégies à long terme de la ville et de la région. Le concept des sites de Paris 2024 assure ainsi un héritage durable. Il atteste d'un engagement fort pour minimiser l'impact environnemental et pour développer des modèles viables sur le long terme en matière d'investissement et d'exploitation, pour les sites nouveaux comme existants.

### Simplicité géographique et opérationnelle

Le concept des sites de Paris 2024 est très compact. **Plus de 80% des sites de compétition sont situés dans un rayon de 10 km autour du Village olympique et paralympique.** La sélection des sites, et en particulier du Village olympique et paralympique, assure aux athlètes un confort optimal: 85% d'entre eux seront à moins de 30 minutes de leur site de compétition.

Offrir la meilleure expérience possible aux athlètes est un principe clé pour les Jeux Olympiques comme Paralympiques, et répond pleinement aux exigences du CIO, de l'IPC et des FI.

Dans un rayon de 10 km autour du Village, **deux zones thématiques et opérationnelles – la Zone Paris Centre et la Zone Grand Paris** – regroupent de nombreux sites de compétition et d'autres sites clés.

La Zone Paris Centre, au cœur d'une belle et dynamique métropole, met en valeur la culture, le patrimoine et la joie de vivre à la française. Cette zone réunit 10 sites de compétition situés en bords de Seine.

La Zone Grand Paris comprend le Stade Olympique, six autres sites de compétition, les Villages des athlètes et des médias et le Centre Principal des Médias. C'est dans cette zone que se concentreront les principales retombées pérennes des investissements en matière d'infrastructures sportives, de transport et d'hébergement au sein du projet urbain global du Grand Paris.

### Les sites de compétition existants

L'utilisation de sites déjà existants est une priorité : **sur les 36 sites de compétition proposés, 26 (70%) existent déjà**. Dans les années à venir, huit d'entre eux bénéficieront de travaux de rénovation et d'amélioration déjà prévus dans le cadre des plans de développement à long terme. Ces huit sites sont le Centre de Water-Polo, la Base nautique, la piste de BMX, la Colline d'Élancourt, le Grand Palais, le Stade Yves-du-Manoir, Roland-Garros et la Marina.

Ce nombre élevé de sites existants garantit que les organisateurs et les équipes opérationnelles se concentreront sur la livraison d'une expérience exceptionnelle pour les athlètes.

### Les sites de compétition temporaires

Paris 2024 adhère pleinement aux directives du CIO et aux recommandations de l'Agenda olympique 2020 en utilisant des sites temporaires là où un site pérenne n'est pas justifié par les besoins locaux.

Chaque site temporaire sera situé dans un lieu emblématique ou historique afin de mettre en valeur le fabuleux patrimoine architectural de Paris, comme la Tour Eiffel, l'Esplanade des Invalides, les Champs-Élysées, le Château de Versailles ou le Champ-de-Mars.

### Les sites de compétition permanents à construire

Parmi les **36 sites olympiques de compétition proposés, seuls deux (5%) sites permanents doivent être construits d'ici 2024**. L'un le sera spécifiquement pour les Jeux, l'autre étant déjà prévu indépendamment de l'issue de la candidature.

Le Centre aquatique sera construit à proximité du Stade de France, offrant ainsi à la région Île-de-France un héritage sportif incontestable. Avec une jauge de 15 000 spectateurs pendant les Jeux, le Centre aquatique accueillera les épreuves de Natation, de Plongeon et de Natation synchronisée. Après les Jeux, le site deviendra un centre aquatique dédié à la compétition et aux loisirs avec une capacité d'accueil réduite à 2 500 places, répondant ainsi aux besoins de la Fédération Française de Natation et de la population locale.

Jouxtant la Bercy Arena déjà existante, une seconde enceinte polyvalente complémentaire sera construite d'ici 2021 avec une capacité d'accueil permanente de 8 000 places. Bercy Arena II accueillera les phases préliminaires de Basketball et la Lutte.

### Les autres sites

Le Village olympique et paralympique illustre parfaitement le concept de Paris 2024. Construit en bord de Seine, le Village s'aligne et s'intègre parfaitement aux stratégies et plans de développement urbain locaux à long terme, tout en mettant en valeur la somptueuse Cité du Cinéma qui fera office de restaurant principal.

Le Centre Principal des Médias, composé du Centre International de Radio et Télévision et du Centre Principal de Presse, sera accueilli à Paris Le Bourget, parc des expositions existant offrant 80 000 m<sup>2</sup> d'espaces d'exposition intérieurs et 250 000 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs. Dans le cadre d'un plan de développement du site déjà prévu, la capacité intérieure sera augmentée grâce à l'extension et la rénovation d'un hall d'exposition existant.

## 8. Plan A – Concept des Jeux Olympiques

Veillez vous référer au plan A.

## 9. Plan B – Concept des Jeux Paralympiques

Veillez vous référer au plan B.

## 10. Sites de compétition et autres sites

Veillez vous référer au tableau 10, pages 24-25.

## 11. Dossier photographique

Veillez vous référer au dossier photographique.

## 12. Des nouveaux sites pérennes et répondant aux besoins de long terme

### Centre aquatique

Le Centre aquatique est le seul site permanent qui devra être construit spécifiquement pour les Jeux de Paris 2024. Ce site constituera un héritage sportif majeur qui permettra de développer et promouvoir la natation en France. La pérennité à long terme du Centre aquatique est assurée par :

- sa taille adaptée à son utilisation post-olympique ;
- sa fonction de centre national d'entraînement ;
- l'accès à la pratique de la natation pour les publics scolaires mais également pour la population locale, dans le plus jeune département de France ;
- l'accueil régulier d'événements nationaux et internationaux ;
- sa fonction de siège de la Fédération Française de Natation ;
- des solutions innovantes pour réduire significativement les coûts énergétiques ;
- une gestion sous la forme d'une délégation de service public.

### Bercy Arena II

La construction d'un second site, Bercy Arena II, est déjà prévue et sera achevée d'ici 2021, quelle que soit l'issue de la candidature. Avec une capacité de 8 000 places, ce nouveau site répond à un besoin identifié de long terme en matière d'enceintes de taille intermédiaire à Paris. Cette enceinte sportive polyvalente renforcera la capacité d'accueil d'événements de Paris en comblant le manque d'enceintes de taille adaptée pour de nombreux événements nationaux et internationaux ainsi que pour les besoins des clubs professionnels locaux. Bercy Arena II sera gérée via une délégation de service public.

## 1.1.4. Village olympique

### 13. Un Village olympique sur les bords de Seine : une expérience captivante pour tous les athlètes

Le Village olympique et paralympique de Paris 2024, situé à 7 km au nord du centre de Paris, sur les bords de Seine, sera au cœur des Jeux. Les athlètes vivront une expérience unique et inoubliable dans un environnement accueillant. La Seine, qui traversera le Village, contribuera à fournir aux athlètes un aperçu de la beauté de la France ainsi qu'une atmosphère paisible, idéale pour la concentration et la relaxation.

### Un site particulièrement bien connecté

Le concept de Paris 2024 positionne le Village à proximité immédiate du Stade olympique et du Centre aquatique. Ces deux sites, qui accueilleront environ 30% du nombre total d'athlètes, seront accessibles en moins de cinq minutes depuis le Village par le réseau routier des Jeux.

Le Village est également bien desservi par le réseau de transport en commun. La ligne 13 du métro, déjà existante, et la ligne 14 prochainement prolongée (cette dernière étant totalement accessible), permettront un accès direct au centre de Paris en moins de 15 minutes. La station de métro Saint-Denis-Pleyel du nouveau Grand Paris Express sera accessible à pied du Village. Cette station emblématique sera un pôle très important de correspondances (lignes de métro 13, 14, 15, 16 et 17) et contribuera au développement économique du quartier et au désenclavement des habitants du Grand Paris.

Les temps de trajet entre l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle et le Village seront optimisés grâce à la mise en place de voies prioritaires sur l'autoroute A1.

À Marseille, un Village olympique secondaire sera localisé à côté du Stade Vélodrome et à moins de 3 km du site de compétition de Voile. Les athlètes participant aux compétitions de Voile et de Football seront hébergés dans de nouveaux hôtels construits dans le cadre du développement du parc des expositions de Marseille Chanot, qui sera mis à disposition du Village pour l'occasion.

Dans les villes hôtes des compétitions de Football, les athlètes et les officiels seront accueillis dans des hôtels existants près des sites de compétition et d'entraînement.

### Un concept unique pour les Jeux et pour l'avenir

Le Village est conçu comme un projet de renouvellement urbain exemplaire pour cette zone du Grand Paris en attente d'un réaménagement. Formidable laboratoire d'innovations durables, ce nouveau quartier olympique constituera un héritage emblématique des Jeux de Paris 2024.

Le Village s'étend sur 50 hectares à une altitude de 37 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce nouveau quartier comprend 3 500 appartements, d'une densité modérée, dans des immeubles de sept étages en moyenne. Le Village pourra accueillir jusqu'à 17 000 athlètes et officiels.



Les concepteurs du Village olympique et paralympique ont étudié précisément les besoins des athlètes résidents, pour définir un concept opérationnel compact et efficace. Le Village est rassemblé dans un rayon de 500 mètres et se traverse en 14 minutes à pied seulement.

La Cité du Cinéma, un exceptionnel bâtiment patrimonial, sera préservée et valorisera ce nouveau quartier. Elle deviendra le point central du Village autour duquel les différentes infrastructures et les différents services seront installés. Le Village sera composé de trois quartiers résidentiels, de la gare routière, de la zone opérationnelle et de l'Esplanade du Village.

La zone résidentielle couvre la majorité du site et s'étend sur 35 hectares. Les résidents du Village profiteront d'un environnement paisible en bord de Seine, avec des conditions agréables pour la récupération et le bien-être grâce à l'aménagement d'aires de repos et de divertissement sur les berges.

Le restaurant principal sera situé sous la nef de la Cité du Cinéma, longue de 220 mètres et large de 24 mètres. Avec une hauteur sous plafond de 18 mètres, cette vaste nef a été magnifiquement restaurée, célébrant le passé industriel du bâtiment. Situé à 150 mètres de la

gare routière, à l'est du village, ce restaurant principal sera complété par deux restaurants-cafétérias dotés d'une vue panoramique sur le fleuve.

Le Village dispose également d'une salle de sport, d'un gymnase et de nombreuses infrastructures d'entraînement comme une piste d'athlétisme de 400 mètres et des terrains de sport.

La place du Village est située au nord de la zone résidentielle et s'étend sur deux hectares en bord de fleuve. La scène aménagée pour la cérémonie d'accueil des équipes constituera le cœur de cette place, qui comprendra également un café, des points de vente de restauration et de produits, ainsi que le point d'entrée pour la Famille olympique, les invités et les médias.

La zone opérationnelle a été localisée de manière à garantir un accès pratique des véhicules aux voies olympiques du réseau routier des Jeux. Cette zone qui s'étend sur 7 hectares est située à l'est du Village et comprend également la gare routière des athlètes, les parkings des CNO/CNP et le Centre d'accueil.

Le Centre des services est situé à l'extrémité sud du site. Il a été positionné loin des résidences (afin de minimiser les perturbations) et à proximité des principales artères urbaines pour un approvisionnement et un accès efficace.

Paris 2024 appliquera les normes les plus élevées en matière de durabilité et d'accessibilité, en phase de construction comme en phase d'exploitation après les Jeux.

### Une garantie de sécurisation des terrains

La majorité des terrains utilisés dans le concept du Village sont d'ores et déjà la propriété et sous le contrôle d'entités publiques ou de sociétés d'économie mixte (SEM, entité à capital mixte public et privé), qui ont confirmé leur intérêt et leur soutien au projet du Village olympique et paralympique. La SEM Plaine Commune Développement a déjà acquis tous les terrains nécessaires sur l'île. La Caisse des Dépôts, première institution financière publique de France, possède les terrains autour de la Cité du Cinéma et dans le quartier nord du Village. Les pouvoirs publics continueront d'acheter des parcelles de terrain dans cette zone. Les entreprises privées seront relocalisées sur d'autres sites à proximité, avec le soutien des promoteurs et de l'Établissement Public Foncier.

Le Gouvernement français garantit la construction et la livraison du Village. Des procédures judiciaires existantes dans la législation française pourront être activées si nécessaire afin de garantir l'acquisition et le contrôle des terrains.

### Des logements résidentiels à densité modérée

Le Village aura une capacité d'accueil de 17 000 résidents dans des bâtiments neufs. Ces derniers seront reconvertis en résidences privées après les Jeux. Aucun logement temporaire ne sera nécessaire. Les bâtiments comprendront entre 3 et 11 étages desservis par des ascenseurs rapides. Les espaces dédiés aux CNO/CNP seront répartis entre des bureaux aménagés au rez-de-chaussée de ces bâtiments, et des espaces de stockage et des ateliers installés au sous-sol.

### Une utilisation idéale pour les Jeux Paralympiques

Le Village paralympique occupera une partie du Village olympique, réduite de manière à être traversée en à peine 10 minutes à pied. 8 000 lits seront prévus pour les athlètes paralympiques et les officiels, et 1 000 lits supplémentaires pourront être mis à disposition pour d'autres officiels des Jeux.

Tous les bâtiments et services seront accessibles pour les personnes en situation de handicap. La pente des voies n'excédera pas 4%. Un service interne de navettes entièrement accessible sera mis en œuvre.

### Un héritage exceptionnel

Le Village olympique et paralympique des Jeux de Paris 2024 combine urbanisme contemporain, architecture innovante et aménagement paysager impressionnant, le tout selon des standards élevés de durabilité.

Après les Jeux, le site sera entièrement intégré dans son environnement immédiat. Les nouveaux espaces publics, les berges de la Seine et les nouvelles infrastructures seront ouverts aux habitants du quartier et assureront des conditions de vie agréables.

Ce projet urbain durable et exemplaire sera un succès commercial et environnemental. Au sein du Grand Paris, il deviendra un territoire revitalisé à travers son nouveau quartier résidentiel d'envergure et les nombreuses nouvelles infrastructures de loisirs, commerciales et d'éducation. Situés à proximité d'une nouvelle station de métro et de moyens de transport, les futurs résidents bénéficieront d'un accès direct au centre de Paris et à d'autres destinations. Ce nouveau quartier résidentiel hérité du Village sera en parfait accord avec le développement à long terme de la région Île-de-France.

## 14. Le financement du Village : des investissements publics et privés

Le financement du Village sera assuré par des fonds publics et des fonds privés, en fonction de l'utilisation finale des infrastructures. Cette répartition entre des financements publics et privés est particulièrement pertinente compte tenu de la forte demande en logements supplémentaires dans la région.

La construction de logements privés destinés à la propriété ou à la location sera financée par des promoteurs privés, tandis que la construction des logements sociaux sera financée par des entités publiques, les bailleurs sociaux. Il s'agit là d'un montage usuel et éprouvé pour les projets d'aménagement urbain en France. Les infrastructures de transport et les autres infrastructures publiques comme les routes, les berges de la Seine, les espaces et les installations publics seront financées par l'État, la région et les collectivités, suivant le partage habituel des responsabilités en France.

Le développement d'un projet immobilier d'environ 3 500 logements dans cette zone est en parfait accord avec les plans actuels d'aménagement urbain de la ville et de la région. La demande de logements dans le périmètre du Grand Paris demeure importante : l'objectif de l'établissement public territorial Plaine Commune, le territoire où sera bâti le Village, est de construire 4 200 logements chaque année entre 2016 et 2021 (dont 35 à 40% de logements sociaux). Le taux actuel de construction de logements est déjà important et l'absorption du marché est bonne. Au cours des 10 dernières années, environ 1 500 nouveaux logements privés ont été vendus chaque année sur le territoire de Plaine Commune.

Héritage de la candidature de Paris 2012, le projet d'urbanisation de Paris-Batignolles, site proposé à l'époque pour le Village, a été réalisé avec succès grâce à des financements publics et privés, donnant naissance à un écoquartier de 3 500 nouveaux logements et à un grand parc bénéficiant à toute la région Île-de-France.

## 1.1.5. CIRTV / CPP

### 15. Un site d'exception pour le Centre Principal des Médias (CPM)

Le Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) et le Centre Principal de Presse (CPP) seront aménagés dans un site unique: le Parc des Expositions de Paris Le Bourget.

#### Des compétences et un savoir-faire éprouvés lors d'événements internationaux

Ce site existant est un haut lieu de l'activité événementielle de la métropole parisienne, qui accueille notamment tous les deux ans le Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE), la première manifestation aéronautique professionnelle mondiale, avec plus de 350 000 visiteurs en 2015. En décembre 2015, il a accueilli la COP 21, Conférence des Nations unies sur le changement climatique, avec un succès retentissant dans le monde entier (90 000 visiteurs en 10 jours, dont 150 chefs d'État).

Alliant modernité et tradition architecturale, il offre une surface très modulable, avec 80 000 m<sup>2</sup> d'espaces intérieurs entourés de 25 hectares d'espaces extérieurs. L'intégralité des espaces sera mise à disposition exclusive des Jeux. Les projets de développement prévus intègrent une extension du site, opérationnelle au printemps 2023. L'attractivité de ce site sera également renforcée en 2023 par la mise en service de la gare Le Bourget-Aéroport du métro du Grand Paris Express (ligne 17).

#### Un site extrêmement performant pour les médias

Pour les Jeux, le site accueillera le CPM de manière confortable: 72 000 m<sup>2</sup> pour le CIRTV (dont environ 40 000 m<sup>2</sup> avec une hauteur sous plafond de neuf mètres), 30 000 m<sup>2</sup> pour le CPP et 18 000 m<sup>2</sup> d'espaces communs, sur un seul niveau. La configuration du site et les espaces mis à disposition répondent parfaitement aux besoins des Jeux. La proximité des deux installations créera des synergies de performance, de confort et de fonctionnalité.

Les espaces disponibles aux alentours sont amplement suffisants pour accueillir les installations temporaires, la gare routière de 20 000 m<sup>2</sup> et les autres infrastructures supports nécessaires pour les Jeux. Le périmètre de sécurité garantira une sécurité maximale avec différents points d'entrée et un dispositif de vérification de tous les flux (piétons, véhicules, logistique).

Différents services opérationnels 24 heures sur 24 seront proposés dans les espaces communs: restauration, salles de sport, agences de voyages, location de véhicules électriques, boutiques, services médicaux, etc.

Le CPM est situé au cœur du concept de Paris 2024, à moins de 10 minutes du Stade olympique, du Centre aquatique et du Village olympique et paralympique, et à 15 minutes de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle par l'autoroute A1.

À moins de 300 mètres, un Village des médias d'une capacité de 4 000 chambres offrira une solution d'hébergement pratique, confortable à des tarifs adaptés pour les différentes populations de médias.

#### Un soutien important des parties prenantes

Aéroports de Paris (ADP) est propriétaire du site (y compris des terrains prévus pour l'éventuelle extension) qu'elle a mis à disposition du Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS). Viparis est le gestionnaire des plus grands parcs d'expositions et centres de congrès en région parisienne, dont Paris-le Bourget, garantissant une forte expérience dans l'accueil de projets événementiels d'envergure internationale. Ces trois entités sont actuellement liées par des contrats de longue durée pour l'exploitation du site et seront parties prenantes du projet d'extension/restructuration, garantissant ainsi des opérations fluides pendant la période des Jeux. prendra possession des espaces dédiés au CIRTV en août 2023 et les espaces du CPP seront mis à disposition au COJO six mois avant les Jeux, en février 2024.

#### Un héritage après 2024

Après les Jeux, le site de Paris Le Bourget reprendra ses fonctions habituelles, redevenant un centre d'exposition leader de la région. Les aménagements envisagés permettront de moderniser le site et d'optimiser l'accueil d'événements récurrents, et offrira de nouvelles opportunités pour l'accueil d'événements internationaux majeurs. Cette rénovation sera également l'occasion de définir de nouveaux standards en matière d'accessibilité et de durabilité.

## 1.1.6. Dates des Jeux

### 16. Les dates des Jeux

Paris 2024 propose d'accueillir les Jeux de la XXXIII<sup>e</sup> Olympiade du vendredi 2 août 2024 au dimanche 18 août 2024. Les Jeux Paralympiques se tiendront du mercredi 4 septembre 2024 au dimanche 15 septembre 2024. Les dates proposées assureront :

- des conditions météorologiques idéales, au bénéfice des performances des athlètes et pour le plaisir des visiteurs des Jeux, avec de nombreux jours ensoleillés et des températures diurnes moyennes plaisantes ;
- aucune interférence avec d'autres événements internationaux majeurs, ces dates s'accordant avec les calendriers des fédérations sportives ;
- un calendrier compatible avec la période de vacances française afin de maximiser la participation et de diminuer la pression sur les transports en commun et le trafic routier. Ces dates assurent une disponibilité optimale des volontaires et des spectateurs des Jeux, les écoles et les universités. Durant la période des Jeux proposée, le trafic routier et l'utilisation du transports en commun sont à leur plus bas niveau de l'année, simplifiant ainsi les opérations liées aux Jeux.

## 1.1.7. Météorologie

### 17. Des conditions météorologiques idéales contribuant à l'excellence des athlètes

En été, Paris offre un cadre enchanteur sans égal pour vivre des événements sportifs majeurs, pour faire la fête, et pour visiter des sites culturels, historiques et récréatifs. Les conditions météorologiques durant la période des Jeux permettront aux athlètes de donner le meilleur d'eux-mêmes, avec peu de pluie, des températures diurnes moyennes de 23,5°C et un taux d'humidité moyen de 53%.

À Marseille, les participants des compétitions de Voile bénéficieront de journées chaudes et ensoleillées avec un mistral régulier et des eaux calmes.

Veillez vous référer aux tableaux 17a et 17b.

Tableau 17a (Températures, humidité et vent)

Ville	Heure	Températures (°C)			Humidité (%)			Vent (tendances générales)	
		Minimum	Maximum	Moyenne	Minimum	Maximum	Moyenne	Direction	Force (km/h)
Paris <sup>(1)</sup>	09h00	13,7	25,4	17,6	50	98	75	SSO + O	8
	12h00	14,5	29,8	21,1	23	95	61	SSO à O	10
	15h00	14,8	35,0	23,2	21	94	53	SSO à O	11
	18h00	14,8	37,9	23,5	23	87	51	SSO à O	11
	21h00	13,8	32,4	21,1	29	93	59	ONO à NO	10
Marseille <sup>(2)</sup>	09h00	17,9	27,9	22,6	40	91	63	NO à NNO	13
	12h00	18,4	32,4	27,0	31	87	48	O à NO	19
	15h00	20,2	34,7	29,2	24	82	42	O à NO + S à SSO	24
	18h00	19,7	35,8	28,4	19	77	43	S à SSO + OSO + NO	25
	21h00	19,4	30,1	24,9	27	88	53	SSE à S + ONO à NNO	19

Source: Météo-France (moyenne sur les dix dernières années du 2 au 18 août)

<sup>(1)</sup> Station de Montsouris, <sup>(2)</sup> Station de Marseillan

Tableau 17b (Précipitations et Altitude)

Ville	Annuellement (nombre de jours)	Précipitations		Altitude (m)
		Période des Jeux (nombre de jours)	Brouillard (nombre de jours pendant la période des Jeux)	
Paris <sup>(1)</sup>	108	5	0	75
Marseille <sup>(2)</sup>	52	1	0	9

Source: Météo-France (moyenne sur les dix dernières années du 2 au 18 août)

<sup>(1)</sup> Station de Montsouris, <sup>(2)</sup> Station de Marseillan

Tableau 10 (Sites de compétition et autres sites)

Sport/Discipline olympique	Sport/Discipline paralympique	Nom des sites de compétition et autres sites (numéro sur le plan A et le plan B)	État d'avancement des travaux	Capacité d'accueil brute (capacité debout)	Propriétaire (public/privé/mixte)	Constructions permanentes (si nécessaires)				Utilisation post-olympique		
						Date initiale de construction	Date des rénovations	Date de début	Date de fin			
Sports aquatiques	Natation	Centre aquatique	2	Supplémentaire	15 000	Public	-	-	03/2021	03/2023	Centre aquatique (compétition et loisirs)	
	Natation synchronisée											
	Plongeon											
	Water-Polo											
		Centre de Water-Polo	3	Existant, constructions permanentes nécessaires	5 000	Public	1974	-	03/2021	03/2023	Centre aquatique (loisirs)	
		Tour Eiffel	8	Temporaire	3 000 (10 000)	Public	-	-	-	-	-	
Tir à l'arc	Tir à l'arc	Eplanade des Invalides	11	Temporaire	6 000	Public	-	-	-	-	-	
Athlétisme	Athlétisme	Stade de France	1	Existant	80 000	Public	1998	-	-	-	Stade polyvalent	
Badminton	Badminton	Le Bourget - Pavillon I	4	Temporaire	7 000	-	-	-	-	-	-	
Basketball	Finales (F)	Basketball en fauteuil (F)	Bercy Arena I	17	Existant	15 000	Public	1984	10/2015	-	-	Salle polyvalente
	Phases préliminaires (PP)	Goalball	Bercy Arena II	18	Prévu	8 000	Public	-	-	03/2019	03/2021	Salle polyvalente
Boxe	Judo	Zénith Paris	21	Existant	6 000	Public	1984	-	-	-	-	Salle polyvalente
	Taekwondo											
Canoë	Kayak Slalom	Canoë	22	Existant, constructions permanentes nécessaires	12 000	Public	1990	-	02/2016	04/2018	Base nautique	
	Course en ligne											
Cyclisme	BMX		Piste de BMX	25	Existant, constructions permanentes nécessaires	6 000	Public	2014	-	03/2021	03/2023	Piste de BMX
	Sur piste	Sur piste	Vélodrome National	24	Existant	5 000	Public	2014	-	-	-	Vélodrome National
	Sur route	Sur route	Champs-Élysées	9	Temporaire	4 000 (25 000)	-	-	-	-	-	-
	VTT		Colline d'Élancourt	26	Existant, constructions permanentes nécessaires	2 000 (20 000)	Public	1970	-	03/2020	03/2022	Parcours de VTT
Sports équestres	Concours complet	Sports équestres (Dressage)	Château de Versailles	23	Temporaire	80 000	-	-	-	-	-	-
	Dressage & Saut d'obstacles											
Escrime	Escrime en fauteuil	Grand Palais	10	Existant, constructions permanentes nécessaires	7 000	Public	1900	09/2004	03/2018	03/2023	Monument / Musée / Expositions	
Football			Parc des Princes	14	Existant	45 000	Public	1972	-	-	-	Stade polyvalent
			Stade de Nice	36	Existant	35 000	Public	2013	-	-	-	Stade polyvalent
			Stade de Bordeaux	31	Existant	42 000	Public	2015	-	-	-	Stade polyvalent
			Stade de Lyon	34	Existant	58 000	Privé	2016	-	-	-	Stade polyvalent
			Stade Geoffroy-Guichard (Saint-Étienne)	35	Existant	42 000	Public	1931	01/2015	-	-	Stade polyvalent
			Stade Vélodrome (Marseille)	29	Existant	67 000	Public	1937	08/2014	-	-	Stade polyvalent
			Stadium de Toulouse	30	Existant	33 000	Public	1937	12/2015	-	-	Stade polyvalent
			Stade Pierre-Mauroy (Lille)	33	Existant	50 000	Public	2012	-	-	-	Stade polyvalent
			Stade de La Beaujoire (Nantes)	32	Existant	38 000	Public	1984	03/1998	-	-	Stade polyvalent
Golf		Golf National	27	Existant	5 000 (30 000)	Public	1990	04/2016	-	-	Golf National	
Gymnastique		Arena 92	19	Existant	17 500	Privé	2016	-	-	-	Stade de Rugby / Salle de spectacles	
Handball		Paris Expo - Hall I	12	Existant	12 000	Public	1923	10/2017	-	-	Parc des expositions	
Hockey		Stade Yves-du-Manoir	20	Existant, constructions permanentes nécessaires	10 000	Public	1924	08/2009	03/2020	03/2022	Stade polyvalent / Centre national de Hockey	
Judo		Bercy Arena I	17	Existant	15 000	Public	1984	10/2015	-	-	Salle polyvalente	
Pentathlon moderne	Escrime		Vélodrome National	24	Existant	5 000	Public	2014	-	-	-	Vélodrome National
	Natation											
	Équitation		Château de Versailles	23	Temporaire	20 000	-	2014	-	-	-	-
	Course & Tir											
Aviron	Aviron	Base nautique	22	Existant, constructions permanentes nécessaires	10 000 (10 000)	Public	1990	-	02/2016	04/2018	Base nautique	
Rugby		Stade Jean-Bouin	15	Existant	20 000	Public	1925	08/2013	-	-	Stade de Rugby	
Voile		Marina (Marseille)	28	Existant, constructions permanentes nécessaires	5 000 (10 000)	Public	1852	-	01/2019	11/2021	Marina	
Tir	Tir	Stand de Tir du Bourget	6	Temporaire	3 000	-	-	-	-	-	-	
Tennis de table		Paris Expo - Hall IV	13	Existant	6 000	Public	1923	10/2017	-	-	Parc des expositions	
Taekwondo		Grand Palais	10	Existant, constructions permanentes nécessaires	7 000	Public	1900	09/2004	03/2018	03/2023	Monument historique / Musée / Expositions	
Tennis	Basketball en fauteuil (PP)	Roland-Garros	Court Philippe-Chatrier	16	Existant, constructions permanentes nécessaires	15 000	Public	1905	-	01/2015	12/2018	Stade de tennis / Centre national de Tennis
	Rugby en fauteuil											
	Tennis en fauteuil											
	Football à 5											
Triathlon	Triathlon	Tour Eiffel	8	Temporaire	3 000 (10 000)	-	-	-	-	-	-	
Volleyball	En salle	Volleyball (assis)	Le Bourget - Pavillon II	5	Temporaire	12 000	-	-	-	-	-	-
	De plage	Boccia	Champ-de-Mars	7	Temporaire	12 000	-	-	-	-	-	-
Haltérophilie		Arena 92	19	Existant	6 000	Privé	2016	-	-	-	Stade de Rugby / Salle de spectacles	
Lutte		Bercy Arena II	18	Prévu	8 000	Public	-	-	03/2019	03/2021	Salle polyvalente	
	Tennis de table		Stade Pierre-de-Coubertin	37	Existant	4 000	Public	1937	06/1990	-	-	Salle polyvalente
	Haltérophilie		Grande Halle de la Villette	38	Existant	5 000	Public	1867	09/2007	-	-	Salle polyvalente
		Village olympique et paralympique		Supplémentaire		Miste			03/2020	12/2023	Zone résidentielle	
		CIRTV		Existant, constructions permanentes nécessaires		Public	1952		07/2021	04/2023	Parc des expositions	
		CPP		Existant, constructions permanentes nécessaires		Public	1952		07/2021	04/2023	Parc des expositions	



# 1.2

## Héritage et plan d'intégration et d'alignement à long terme

Les Jeux de Paris 2024 laisseront un héritage concret pour tous : pour le Mouvement sportif, les Parisiens et les Français, et pour l'avenir. Les Jeux sont parfaitement alignés avec les stratégies de développement à long terme et l'engagement de la France en matière de développement durable et d'égalité.

## 1.2.1 Alignement avec les plans à long terme existants de la ville/ région

### 18. Une stratégie de développement à long-terme coordonnée

La stratégie de développement à long terme de la région Île-de-France fait l'objet de documents de planification concertés entre tous les acteurs. Cette stratégie définit les grands principes et se décline au niveau local par des outils de planification adaptés.

Le Schéma directeur de la région Île-de-France approuvé en 2013 constitue la stratégie pour la mise en œuvre d'un projet partagé à l'horizon 2030 par la région, l'État et l'ensemble des collectivités franciliennes. Les trois territoires principalement concernés par des projets d'aménagement liés aux Jeux ont chacun défini des orientations d'urbanisme à long terme : Schéma de cohérence territoriale et Contrat de développement territorial « Culture et Création » pour Plaine Commune ; Contrat de développement territorial pour le pôle métropolitain du Bourget ; Plan Local d'Urbanisme et Projet d'aménagement et de développement durable pour la ville de Paris.

Ces stratégies définissent les orientations suivantes :

- **Relancer massivement la construction de logements** avec un objectif de 70 000 logements par an dans la région Île-de-France, en intégrant des projets de mobilité et d'équipements de services et de loisirs, en particulier autour des principales gares de transport.
- **Développer la mobilité multimodale en matière de transport**, par une modernisation profonde des réseaux de transport en commun et urbains répondant aux nouveaux besoins de déplacement. Les stratégies intègrent également l'amélioration de la desserte nationale et internationale de la région capitale ainsi que l'optimisation du fonctionnement de son système logistique. Le Plan de déplacements urbains (PDU) d'Île-de-France, approuvé en juin 2014, fixe les objectifs d'ici 2020. Il encourage les circulations douces et les mobilités électriques, et permet de coordonner les politiques des acteurs de mobilité. Le Nouveau Grand Paris des transports fixe le calendrier de

réalisation du plan de modernisation du réseau existant, d'extension de lignes ainsi que de création des lignes 15, 16, 17 et 18 du métro.

- En matière de durabilité, **accompagner la transition écologique** dans laquelle la France est engagée en mettant en œuvre des plans ambitieux notamment autour de l'énergie, du changement climatique, de l'économie circulaire, de la biodiversité, et de la prévention des risques.
- **Améliorer le cadre de vie des habitants**, avec notamment la mise en valeur de la Seine et des canaux à Paris et dans la région Île-de-France.
- **Mettre le sport au service de la société** par un accueil régulier de grands événements sportifs internationaux qui s'accompagne d'un plan de rénovation et de construction de grands équipements sportifs. L'objectif est également de renforcer l'activité sportive de proximité dans l'ensemble de la région dans un but de santé et de bien-être.
- **Stimuler l'économie par la créativité et l'innovation** en inscrivant le numérique comme une composante majeure de la mobilisation, de l'apprentissage et de la diffusion des connaissances. Paris met en œuvre un plan ambitieux, avec le développement d'incubateurs d'entreprises et la création de milliers d'entreprises innovantes et d'emplois. Plaine Commune s'est positionnée comme territoire de la culture et de la création et Le Bourget autour de l'aéronautique et de l'événementiel.
- **Rester la première destination mondiale du tourisme durable**, notamment par l'extension des sites de tourisme d'affaires et par une capacité hôtelière accrue de 20 000 chambres d'ici 2020.
- **Faire des citoyens des acteurs du développement du territoire**, avec la mise en œuvre de concertations définies dans le cadre de la Loi de démocratie participative de 2002 permettant aux habitants de contribuer à l'orientation et à la priorisation des projets sur leurs territoires.

Ces orientations stratégiques traduisent la mobilisation de tous pour un développement équilibré, attractif, durable et solidaire de l'Île-de-France. Ce développement prendra forme dans des projets urbains exemplaires et innovants portés par les territoires.

Veillez vous référer au document distinct développant la question 18.

### 19. Un concept des Jeux s'alignant parfaitement avec les plans de développement stratégiques de Paris et de la région Île-de-France

La vision de Paris 2024 pour les Jeux a été conçue en parfaite concertation entre l'État, la région Île-de-France, la ville de Paris et les territoires concernés directement par les infrastructures.

Les projets olympiques et paralympiques s'inscrivent parfaitement dans les différents plans directeurs stratégiques existants. Les Jeux leur donneront une impulsion supplémentaire, notamment autour des enjeux prioritaires que sont le logement, l'adaptation de la ville face au changement climatique, l'amélioration du cadre de vie, la valorisation de la trame verte et bleue, l'attractivité économique, la solidarité et le lien social.

#### Un concept des Jeux cohérent avec les stratégies de développement urbain, économique et résidentiel

Les Jeux sont organisés autour de la valorisation des grandes composantes paysagères de la métropole, notamment la Seine. Ils s'intègrent dans la stratégie de développement coordonné entre la ville de Paris et le département de Seine-Saint-Denis. Cette connexion est un enjeu fondamental de la planification régionale à long terme et est au cœur du projet du Grand Paris développant une métropole inclusive.

#### • Zone Grand Paris

Le projet de Village olympique et paralympique, localisé au nord de Paris, est une opération de régénération urbaine exemplaire. Il donnera naissance à un nouveau quartier situé en bord de Seine, à proximité du futur pôle de transport Saint-Denis-Pleyel. Il deviendra une référence en matière de durabilité et de renouvellement urbain. Une fois les Jeux terminés, il laissera en héritage 3 500 nouveaux logements, des équipements publics, une requalification des quais de Seine et de nouvelles capacités d'accueil pour des entreprises du cluster de la culture et de la création.

De son côté, le développement du Centre Principal des Médias à Paris Le Bourget conforte le pôle métropolitain économique du Bourget pour l'accueil d'entreprises et de salons nationaux et

internationaux, en cohérence avec l'orientation économique et aéronautique, définie dans le Contrat de développement territorial.

Les projets du Village olympique et paralympique et du Village des médias ont été localisés pour répondre aux besoins identifiés dans les stratégies de long terme. Situés à proximité des nouvelles lignes de transport et des équipements publics, ces 5 000 nouveaux logements couvriront la diversité des demandes et proposeront des installations à haute qualité environnementale.

#### • Zone Paris Centre

Le projet s'inscrit dans la volonté de la ville de Paris d'accueillir de grands événements sportifs internationaux, d'amplifier les pratiques sportives, de mettre en valeur son patrimoine, et de renouveler l'offre touristique. Le concept des Jeux s'appuie sur les monuments historiques ainsi que sur les équipements culturels et sportifs situés pour la plupart le long de la Seine. Les Jeux permettront d'accélérer des projets de la ville, comme la possibilité de nager dans la Seine et les canaux, ou le développement de la pratique sportive dans l'espace public parisien.

#### Des infrastructures au service du sport

Les grands équipements sportifs sont partie intégrante de la politique de développement de la région et de la ville de Paris depuis de nombreuses années.

Les projets de modernisation des installations de Roland-Garros, du parc interdépartemental des sports de Marville et de la base de loisirs de Vaires-sur-Marne aboutiront à des équipements de très haut niveau, favorisant l'accueil régulier de grands événements et soutenant les objectifs des fédérations nationales et des autres acteurs du sport.

Deux nouveaux sites seront construits. Ils répondent à des besoins clairement identifiés par le Mouvement sportif et les collectivités locales.

La création du Centre aquatique répond à un déficit d'équipements aquatiques dans le territoire. Il permettra d'accueillir de grandes compétitions internationales et de favoriser l'accès à l'apprentissage de la natation pour la population très jeune de Seine-Saint-Denis.

Bercy Arena II à Paris sera parfaitement complémentaire à l'offre actuelle en matière de salles. Ce site offrira des conditions optimales pour l'accueil des clubs professionnels locaux et de nombreuses compétitions nationales et internationales.

## Des Jeux s'appuyant sur les plans stratégiques en matière de transport

Le Plan stratégique de transport de Paris 2024 s'articule autour de l'offre de transport existante et de celle prévue dans le cadre du Nouveau Grand Paris des transports.

Ce plan d'actions vise à encourager l'utilisation des transports en commun, à moderniser et étendre le réseau de transports collectifs conformément aux besoins identifiés, et à améliorer son accessibilité.

La prolongation de la ligne 14 et les nouvelles lignes 16 et 17 sont stratégiques pour la desserte des sites olympiques. Ces projets sont déjà prévus dans les plans actuels.

Les équipements sportifs permanents, les logements issus du Village olympique et paralympique et du Village des médias, et les nouvelles infrastructures événementielles du Bourget ont été localisés pour être parfaitement accessibles en transports en commun.

D'ici à 2024, la quasi-totalité des transports collectifs de surface du Grand Paris sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

En complément des transports collectifs, les Jeux amplifieront les plans ambitieux de développement des mobilités actives comme la marche à pied ou le vélo.

## Les Jeux, accélérateurs des mesures pour une métropole durable et solidaire

Les projets olympiques et paralympiques concrétiseront la volonté de développer une métropole durable :

- en densifiant les quartiers autour des gares du futur métro du Grand Paris : Pleyel autour du Village olympique et paralympique et Le Bourget autour du Centre Principal des Médias et du Village des médias ;
- en ciblant les besoins identifiés par le Mouvement sportif et les autorités locales pour la construction et la rénovation des infrastructures sportives ;
- en innovant avec des engagements forts notamment dans les domaines de l'énergie, des déchets, du recyclage, des modes de construction, des mobilités durables, de la trame verte et bleue et de la participation citoyenne.

## Des Jeux élaborés avec la participation des citoyens

Les Jeux Olympiques et Paralympiques renforceront la volonté forte des collectivités locales de faire des citoyens des acteurs du développement du territoire. Pour cela, les Jeux s'appuieront sur les expériences réussies de budget participatif ou d'appels à idées sur les projets d'aménagement.

## Un financement structuré par le Contrat de plan État-région

Le Contrat de plan État-région (CPER), signé en 2015, constitue l'outil principal de la mise en œuvre des stratégies régionales de développement pour la période 2015-2020. Destiné à renforcer la compétitivité et le rayonnement de l'Île-de-France, le CPER est parfaitement aligné avec le concept des Jeux.

Pour le développement des transports, il permettra de mobiliser un total de plus de sept milliards d'euros financés par l'État et la Région. Par ailleurs, la Société du Grand Paris, qui assure la maîtrise d'ouvrage du réseau de métro automatique du Grand Paris Express (création des lignes 15 à 18 et extension de la ligne 14), bénéficie de recettes fiscales qui lui sont directement affectées, permettant de sécuriser le financement de l'ensemble des projets.

## 1.2.2. Avantages pour le Mouvement olympique/paralympique

### 20. « L'Olympisme en action »

#### Un nouvel héritage olympique

Les Jeux de Paris 2024 offriront au sport et au Mouvement olympique une illustration dynamique et puissante de « l'Olympisme en action ».

Les Jeux de Paris 2024 rendront hommage à la riche histoire olympique en France tout en réaffirmant les valeurs originelles de l'Olympisme : créer un monde meilleur grâce au sport.

Cent ans ont passé depuis que la France a dernièrement accueilli les Jeux Olympiques. C'est dans une nouvelle ère que Paris 2024 démontrera combien le sport continue d'être indispensable aux sociétés et constituera le lien permettant de répondre aux grands défis sociétaux actuels et futurs.

Les Jeux de Paris 2024 montreront que la pratique du sport favorise les changements positifs dans des domaines aussi divers que l'éducation, la santé, la cohésion sociale et le bien-être.

À une époque où l'utilité d'investir dans le sport - en particulier dans les grands événements sportifs - est remise en question, l'héritage de Paris 2024 bénéficiera à toutes les personnes engagées dans le Mouvement sportif au niveau mondial ainsi qu'à tous ceux qui croient au pouvoir du sport.

#### Au-delà de l'inspiration

Paris 2024 mettra l'accent sur un mode de vie sain et actif. Le concept capitalisera sur les accomplissements des Jeux précédents, notamment en matière d'héritage social. Il mettra à profit un atout unique de Paris et de la France : l'étendue de la pratique sportive amateur.

Les Jeux de Paris 2024 libéreront le potentiel de l'organisation unique du sport en France. Ses nombreux atouts se mettront au service du Mouvement olympique et de la vision de l'Agenda olympique 2020.

Le Ministère en charge des Sports et le Mouvement sportif animent un réseau de plus de 180 000 clubs sportifs, couvrant toutes les disciplines olympiques ainsi que des disciplines émergentes.

Cette organisation est ancrée au cœur de la vie quotidienne des Français. Il y a en moyenne 40 équipements sportifs pour 10 000 personnes et 86% des infrastructures sportives présentes sur le territoire français sont publiques.

Ces infrastructures sont animées par des ressources humaines tout aussi importantes. Le sport est le premier secteur de bénévolat en France. Plus de 17 millions de licences sportives sont délivrées chaque année.

Avec le soutien et la mobilisation de l'État et du Mouvement sportif, les Jeux de Paris 2024 serviront de catalyseur pour tirer tout le potentiel de cette organisation unique au monde.

À chaque étape du cycle de vie des Jeux et au-delà, Paris 2024 s'appuiera sur les nombreux atouts de cette organisation pour mobiliser les personnes de tout âge et de tout horizon et leur permettre de découvrir les bénéfices réels d'une activité physique et sportive.

La pratique de chaque sport olympique en France sera encouragée par une augmentation du nombre d'infrastructures sportives. Paris 2024 privilégiera également les partenariats avec des organisations publiques et privées pour mener de nouveaux programmes sociaux autour du sport et de domaines aussi divers que la sécurité au travail, l'obésité ou la santé mentale.

Paris 2024 mobilise déjà des millions de personnes du système sportif français pour faire émerger des projets innovants et pertinents autour du sport comme levier social. Ces initiatives viendront appuyer le Plan Citoyens du Sport du Ministère en charge des Sports, qui valorise le rôle du sport dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre-ensemble.

Paris 2024 mobilisera également le premier incubateur de start-up au monde dédié au sport et à l'innovation. Créé et soutenu par la ville de Paris, il vise à stimuler l'économie du sport sur le plan national, qui représente déjà plus de 300 000 emplois.

L'objectif est que 80% de la population française pratique régulièrement le sport. Il s'agit aussi de mettre en lumière les nombreuses façons dont le sport peut se mettre au service de la société.

## De nouveaux espaces publics dédiés au sport

Conformément à cette vision, le plan Sport 2024+, inspiré par les Jeux Olympiques et Paralympiques, sera focalisé sur la création de nouvelles zones et infrastructures sportives au sein de l'espace public.

Attendue depuis près d'un siècle par les Parisiens, la réouverture de la Seine à la natation en est un bel exemple. La ville de Paris s'est engagée à utiliser les Jeux comme catalyseur pour réaliser ce rêve si symbolique dans l'imaginaire collectif des Français.

Les sports de natation bénéficieront d'un nouveau complexe de classe mondiale situé en Seine-Saint-Denis, l'un des deux nouveaux sites de compétition permanents pour les Jeux. Le Centre aquatique répond à un réel besoin de la région Île-de-France, qui a actuellement la plus faible proportion de piscines par habitant en France métropolitaine.

Après les Jeux, le Centre aquatique constituera un site de compétition et d'entraînement de pointe pour les athlètes professionnels ainsi qu'un complexe destiné à la pratique récréative de la natation, au cœur d'un quartier de la capitale en pleine croissance.

## Connecter l'Olympisme au monde

L'illustration dynamique et grandiose de «l'Olympisme en action» de Paris 2024 sera diffusée dans le monde entier grâce aux réseaux et aux connexions uniques de la France.

Dès aujourd'hui, et durant les sept années précédant l'accueil des Jeux, Paris 2024 partagera sa vision avec les 80 millions de touristes internationaux qui visitent la France chaque année.

Paris 2024 mettra à profit les liens privilégiés de la France avec les pays francophones pour diffuser le message de l'Olympisme et toucher directement, dans leur propre langue, des habitants de régions en plein essor parfois difficiles à atteindre, comme en Afrique subsaharienne. Le réseau d'ambassades étrangères et de consulats français, le plus vaste au monde, mobilisera les populations du monde entier autour du potentiel social du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

La France, pays le plus visité au monde, et Paris, capitale mondiale du partage, feront résonner le Mouvement olympique et sa vision d'un monde meilleur grâce au sport, à travers toutes les communautés du monde comme jamais auparavant.

## 21. Les Jeux d'une nouvelle ère

Les Jeux de Paris 2024 renouvelleront et renforceront la marque olympique pour une nouvelle ère.

Paris 2024 associera le pouvoir unique des anneaux olympiques à l'identité de Paris, ville dynamique et inspirante, pour créer une histoire des Jeux fondée sur l'humanité, la créativité et la coopération.

Paris 2024 soutiendra l'élan de l'Agenda olympique 2020 en mettant l'accent sur les partenariats avec les pouvoirs publics pour promouvoir la marque olympique et en cherchant à inscrire l'Olympisme dans le quotidien des Français.

### Une marque associant beauté et valeurs

Les Jeux bénéficieront du statut de Paris, l'une des villes les plus attirantes au monde et la première «destination de rêve» pour des millions de personnes à travers le monde, en particulier dans les pays au développement le plus soutenu.

Paris 2024 renforcera la reconnaissance mondiale des anneaux olympiques et l'associera à l'image unique de Paris. Le sport olympique se déroulera dans des lieux emblématiques ancrés dans l'imaginaire collectif.

Les athlètes olympiques concourront dans un décor symbolisant la liberté, l'égalité et la fraternité mais aussi le rêve, le romantisme et la joie.

Ces images seront partagées dans le monde entier dans un fuseau horaire optimal pour les diffuseurs. Paris garantira un accès aux heures de grande audience télévisuelle à près de deux milliards de téléspectateurs et des créneaux adéquats pour les téléspectateurs situés à l'est de l'Amérique.

La vision de Paris 2024, centrée sur le sport dans la société, sera élaborée dans la continuité des autres Jeux modernes. Cette vision consolidera l'idée d'un développement de la société grâce au sport et aux valeurs olympiques. L'histoire racontée par Paris 2024 soutiendra et mettra en valeur le fondement du Mouvement olympique. Elle démontrera au monde la véritable énergie d'un rêve olympique.

### Favoriser l'entrée dans une nouvelle ère

Paris 2024 travaillera en collaboration avec le CIO, ses partenaires et des initiatives comme la Chaîne Olympique pour développer la plateforme de la marque olympique durant la période de sept ans.

La très forte expérience de la France en matière d'organisation de grands événements, le choix de sites et d'infrastructures majoritairement existants, et le fort soutien de la population, de l'État et du Mouvement sportif français, nous permettront de nous concentrer sur l'activation et l'amplification de la marque dès le lancement de la préparation des Jeux.

Paris 2024 s'efforcera d'inscrire l'Olympisme dans la réalité des Français, en diffusant le sport olympique et ses valeurs dans leur quotidien.

Les piliers de cette démarche sont :

- un modèle de collaboration progressif avec des partenaires nationaux et de la société civile afin de diffuser le sport et la marque olympique dans d'autres domaines de la politique publique ;
- un engagement à offrir une magnifique Olympiade culturelle, en mettant à profit les fantastiques atouts culturels de la Ville Lumière afin de mobiliser le plus largement possible, y compris les 80 millions de touristes internationaux qui visitent la France chaque année ;
- la diffusion du message olympique en profitant de l'aura des athlètes, en ligne avec notre objectif d'accroître leur rôle dans la société.

La vision globale de Paris 2024 est centrée sur l'avènement d'une société active au mode de vie sain. Elle soutiendra le développement de la marque olympique : cette société comprend les futures générations de supporters olympiques.

## 22. Des Jeux qui appuient le Mouvement paralympique

Paris 2024 travaillera en collaboration avec le Comité International Paralympique pour soutenir et promouvoir les objectifs stratégiques des Jeux et du Mouvement paralympique. La vision et les plans de Paris 2024 sont parfaitement adaptés à la poursuite de ces objectifs de développement grâce aux orientations suivantes.

### Consolider le statut d'événement sportif majeur pour les Jeux Paralympiques

Paris 2024 établira des records d'affluence pour les Jeux Paralympiques grâce à des politiques de billetterie et des stratégies de promotion innovantes, des sites de compétition à forte capacité, et des compétitions dans des lieux emblématiques tels que les Champs-Élysées, le Champ-de-Mars et Roland-Garros.

Les Jeux bénéficieront du statut de la France de pays le plus visité au monde, des liaisons directes en avion ou en train avec des centaines de destinations, ainsi que d'innombrables possibilités d'hébergement.

Une couverture médiatique sans précédent des athlètes paralympiques et de leurs exploits sera encouragée par des solutions d'hébergement abordables dans le Village des médias.

Paris 2024 consolidera et partagera son savoir-faire avec les futurs organisateurs d'événements paralympiques à travers un programme de forums et de formations.

Paris 2024 laissera également un héritage fort après les Jeux Paralympiques, à travers son ambition de transformation de la société, qui vise en particulier à l'amélioration de l'accessibilité des infrastructures et à la sensibilisation au handicap.

En outre, les Jeux de Paris 2024 offriront une passerelle à toute la population francophone dans le monde : ils seront les premiers Jeux Paralympiques d'été à se tenir dans un pays francophone. Paris 2024 s'adressera directement à près d'un milliard de personnes à travers le monde, notamment dans certaines régions en plein essor d'Afrique ou d'Asie du Sud-Est.

### Renforcer l'influence des athlètes et développer les sports paralympiques

La vision pour les Jeux Paralympiques s'appuie sur une stratégie nationale du Gouvernement concernant l'inclusion sociale visant à améliorer sensiblement l'accessibilité et l'éducation.

Les Jeux se mettront au service des athlètes paralympiques au-delà des frontières françaises. Paris 2024 offrira aux athlètes paralympiques un programme d'entraînement avant les Jeux jamais mis en place auparavant qui s'appuiera sur des infrastructures existantes déjà opérationnelles.

Paris 2024 travaillera avec la Fondation Agitos sur des initiatives communes pour renforcer la capacité organisationnelle des Comités Paralympiques Nationaux.

La France mobilisera ses établissements scientifiques du sport sur des recherches spécifiques concernant les sports paralympiques. Cette initiative laissera un héritage de long terme pour le Mouvement paralympique ainsi que pour les chercheurs français spécialisés dans les sports paralympiques.

### Améliorer la reconnaissance et la valeur de la marque paralympique

Paris offrira des conditions optimales pour les diffuseurs du monde entier. Les sports paralympiques seront diffusés en direct aux heures de grande audience télévisuelle dans autant de marchés clés que possible.

Cette large couverture médiatique sera associée à des lieux emblématiques comme toile de fond pour la compétition, assurant ainsi à l'Agitos des photos mémorables.

L'ensemble des plateformes digitales du COJO, qui sera développé en collaboration avec l'IPC et le CPSF, fera office de portail majeur pour le sport paralympique, en particulier dans le monde francophone. La langue est une autre barrière que Paris 2024 contribuera à dépasser afin d'étendre l'influence du Mouvement paralympique.

## 1.2.3. Héritage

### I Créer de la valeur

## 23. L'ambition d'excellence environnementale visée par la France

La COP 21 et le succès des négociations vers un accord historique ont démontré l'engagement fort de la France en faveur du climat et son rôle de premier ordre à l'international. La France poursuit une dynamique de durabilité de long terme, alliant lois et programmes d'actions ambitieux, encadrée par la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020. Les Jeux de Paris 2024 s'inscriront dans ce cadre et serviront d'accélérateur pour le développement de programmes à impacts positifs sur l'environnement, la société et la biodiversité.

### L'ambition de devenir la première éco-région d'Europe

La région mène une stratégie de durabilité au travers de ses schémas de planification (urbanisme, énergie, climat, déchets, biodiversité et continuités écologiques, déplacements, etc.), des plans d'action concrets de son Agenda 21 et de sa démarche de responsabilité sociétale.

L'Agenda 21 porte des objectifs ambitieux: -20% de réduction de consommations d'énergie dans les lycées, -30% sur la consommation de papiers, «zéro phyto» sur l'ensemble des propriétés régionales, intégration de produits bio à la cantine, généralisation de l'application de référentiels et guides «aménagement construction durable» des bâtiments régionaux (lycées, recherche, apprentissage, îles-de-loisirs) avec une correspondance BREEAM possible.

Il a été reconnu au niveau national «Agenda 21 local France» et évalué au niveau «confirmé» de la norme ISO 26000 depuis 2013.

Enfin, sur le territoire francilien, les sites retenus sont également tous couverts par un Agenda 21 local, gage de durabilité.

### Paris, ville intelligente et durable

La ville de Paris s'est engagée depuis plus de 10 ans dans une démarche globale ambitieuse associant acteurs privés et publics, selon les objectifs suivants :

- **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 25% en 2020** par rapport à 2004 ;
- **renforcer la nature dans la ville d'ici 2020**, notamment en végétalisant 100 hectares de toitures et de murs, en créant 30 hectares supplémentaires d'espaces verts et en plantant 20 000 nouveaux arbres ;
- **continuer à soutenir l'économie circulaire**, qui a déjà permis de réduire de 7% les déchets et d'augmenter de 11% le tri en six ans ;
- **œuvrer à l'évolution des mobilités**, en alliant restriction de la circulation, promotion des mobilités actives, et déploiement de services innovants, partagés et en libre-service comme les vélos (286 000 abonnés Vélib'), les voitures (3 000 véhicules électriques et 1 000 stations Autolib') ou les bornes électriques (un millier de recharges BÉlib' d'ici fin 2016).

### Le sport français, acteur clé de la durabilité

À la suite de l'Agenda 21 du sport français publié en 2003 et de la Charte du sport pour le développement durable en 2008, le CNOSF a développé son propre label en 2010 afin de valoriser les actions des structures sportives. Le Ministère chargé des Sports a décliné les politiques nationales aux activités sportives et a développé des outils pragmatiques. Dernier en date, le logiciel OptiMouv' vise à réduire de 15% les déplacements autour des 2,5 millions de rencontres sportives organisées tous les ans en France. Les grands événements sportifs internationaux sont également très moteurs dans les actions de durabilité, par exemple avec la certification ISO 20121 des Internationaux de France de Tennis et de l'UEFA EURO 2016. Cette ambition se décline d'ores et déjà au niveau de la ville de Paris, qui a adopté en Janvier 2016 une charte pour des événements écoresponsables dans la ville.

## 24. Un héritage exceptionnel pour le sport, l'économie, la cohésion sociale et l'environnement

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 tireront le maximum du potentiel du sport comme levier de mobilisation et d'héritage. La candidature de Paris pour l'accueil des Jeux 2024 constitue la première étape pour ériger un monde meilleur grâce au sport. La dimension globale des Jeux et son retentissement unique laisseront un héritage durable pour construire la France de demain :

- une France en mouvement, dynamique et innovante ;
- une France solidaire ;
- une France exemplaire en matière de durabilité.

### Des héritages tangibles grâce à la candidature

Quelle qu'en soit son issue, la candidature de Paris 2024 procure déjà des bénéfices incroyables pour le sport comme pour la société. Elle contribue notamment à :

- accélérer les plans d'aménagement et d'urbanisme existants, notamment ceux des territoires de Plaine Commune, de Dugny et du Bourget ainsi que la requalification des berges de Seine ;
- valoriser le Mouvement sportif et son impact sur la société, en le mettant en avant au sein du Comité de candidature et en lui octroyant le pouvoir décisionnel ;
- démontrer la capacité d'innover pour intégrer davantage le sport à l'espace public à travers un appel à projets public ;
- accélérer la construction d'une nouvelle aréna multifonctionnelle dans Paris, renforçant ainsi sa capacité à accueillir des événements ;
- raviver la fierté et l'unité nationale autour du sport et de l'Olympisme.

### Des bénéfices concrétisés par l'accueil des Jeux

En matière de développement territorial, l'accueil des Jeux transformera des territoires, particulièrement dans la Zone du Grand Paris, par la création de nouveaux quartiers très attractifs pour la population et les entreprises, offrant de nouveaux hébergements et infrastructures de transport.

Les Jeux amélioreront la vie des habitants comme des visiteurs en offrant une meilleure accessibilité pour tous (par exemple, avec des transports surfaces 100% accessibles et un service d'informations multilingue).

Ils permettront de développer le sentiment d'appartenance à l'une des plus grandes métropoles au monde. Ils donneront l'opportunité à des structures et des personnes qui ont peu l'habitude de travailler ensemble de développer des projets en commun.

L'accueil des Jeux sera une opportunité exceptionnelle de favoriser l'activité économique, de promouvoir la France, ses territoires et l'ensemble de ses savoir-faire, et de faire valoir son rôle au niveau international. Les entreprises pourront exporter leurs expertises démontrées et mises en pratique à l'occasion des Jeux. L'excellence de l'organisation renforcera l'attractivité de la France pour les investissements directs étrangers.

Paris 2024 contribuera à avancer vers une société durable qui préserve son capital en mobilisant tous les savoir-faire français pour faire des Jeux un formidable laboratoire d'innovation durable, notamment au travers de :

- la réhabilitation et la valorisation du patrimoine naturel de la Seine et des canaux qui laisseront un héritage pour la population en les rendant notamment à nouveau accessibles à la natation et à la baignade ;
- la protection et la valorisation d'espaces naturels nouveaux et d'espèces menacées au sein de la zone Natura 2000 du parc Georges-Valbon ;
- la construction d'un Village olympique et paralympique et d'un Village des médias qui seront des modèles exemplaires de la ville intelligente de demain.

**Paris 2024 aura un héritage social important en permettant d'avancer vers une société plus inclusive grâce au sport, caractérisée par les valeurs de solidarité, d'engagement citoyen et de responsabilité.** Le projet olympique et paralympique est une opportunité pour la France de libérer les énergies et les talents de sa jeunesse, de son tissu associatif et de ses entreprises. La préparation et l'organisation des Jeux permettront par ailleurs de développer davantage l'intérêt pour les sports paralympiques et d'améliorer l'intégration des personnes en situation de handicap, avec un effet durable sur leur participation à la société de demain.

Le Plan Sport 2024+ a pour objectif d'accroître significativement la pratique régulière de l'activité physique et sportive, pour améliorer la santé et le bien-être des Français, et notamment de ceux les plus éloignés de la pratique. Par exemple, les personnes en situation de handicap bénéficieront d'une meilleure accessibilité à la pratique du sport grâce à de nouvelles infrastructures et à des programmes spécifiques.

Paris 2024 capitalisera également sur le pouvoir unique des Jeux et sur l'impact des athlètes auprès des plus jeunes pour sensibiliser au développement durable, et ainsi contribuer à changer les comportements. Enfin, les Jeux seront une occasion unique d'apporter aux athlètes des opportunités de carrière et de leur fournir le soutien nécessaire à l'accomplissement de leurs rêves.

## 25. Forte mobilisation des parties prenantes en matière de durabilité

La durabilité est au cœur du projet de Paris 2024. L'ensemble des acteurs publics, de la société civile et du monde économique collaborent depuis plus d'un an pour construire un projet exemplaire, source d'innovations durables. Suivant la norme ISO 20121, le plan d'engagement du Comité de candidature vise à comprendre les besoins et attentes des parties prenantes, à construire un dialogue permanent et à ancrer le projet dans une démarche d'amélioration continue.

Dès 2014, 12 ateliers réunissant plus de 250 personnalités issues du Mouvement olympique et paralympique, du monde économique, d'organisations non gouvernementales (ONG), des médias et des partenaires institutionnels ont été constitués afin d'étudier l'opportunité d'une candidature de Paris. Le fruit de leur travail a permis d'évaluer les bénéfices de l'organisation des Jeux. L'un de ces ateliers était spécifiquement consacré à la durabilité et a permis de définir une première approche sur cette problématique.

Le dialogue s'est ensuite accéléré dès l'annonce officielle de la candidature, avec la mise en place d'un groupe de travail «durabilité» destiné à accompagner le Comité de candidature pour construire un projet technique parfaitement durable qui laissera un héritage pérenne aux territoires hôtes des Jeux. Ce groupe de travail, est constitué de représentants des institutions et d'organismes publics directement concernés par l'organisation des Jeux (CNOSF, ville de Paris, région Île-de-France, État).

Pour assurer une large concertation, un comité consultatif «excellence environnementale», regroupant des experts issus de la société civile (ONG, secteur privé, etc.) a également été lancé. Plusieurs partenaires de Paris 2024, ayant une expertise très forte sur le sujet, collaborent également à l'élaboration du projet en mettant directement leur savoir-faire au service de la candidature.

Ce comité consultatif est un élément du Plan d'engagement des parties prenantes de Paris 2024, présenté ci-dessous :

Thématiques	Comités consultatifs	Objectifs
Gouvernance	Sites et territoires	Mobiliser les autorités et communautés locales, définir des programmes partagés d'héritage
Publics prioritaires	Athlètes	Informier et mobiliser les populations prioritaires autour des Jeux et de la promotion des valeurs du sport
	Comité stratégique international Génération 2024 (jeunesse)	
Impact des Jeux	Excellence environnementale	Maximiser les impacts et l'héritage économiques, sociaux, environnementaux et sportifs de Paris 2024
	Développement économique	
	Sport & société	

## I Respecter les environnements naturels et culturels et construire de manière durable

### 26. Une prise en compte de la biodiversité

Le concept des Jeux et l'implantation des différents sites préservent les réserves de biosphère et les zones de protection de l'environnement. L'accueil des Jeux valorisera la zone Natura 2000 du parc Georges-Valbon situé à proximité des sites de compétition du Bourget, du Centre de Water-Polo, ainsi que du Village des médias.

Veillez-vous référer au plan de biodiversité, pages 38-39.

### Des risques naturels potentiels très limités et contrôlés

La région est exposée à des risques limités et contrôlés qu'ils soient d'origine naturelle ou liés à des activités industrielles.

Depuis la grande crue de la Seine de 1910, des travaux de protection, de construction de retenues et d'aménagement du fleuve ont été mis en œuvre. En parallèle, des plans de prévention des risques ont été élaborés afin de maîtriser l'urbanisation dans certains secteurs.

Le risque d'inondation de secteurs urbanisés subsiste à certaines périodes de l'année dans quelques parties de la région parfaitement identifiées et suivies en temps réel. Toutefois, il est essentiel de préciser que la période juillet-septembre est une période de basses-eaux pour la Seine et non une période de crue.

Il n'existe pas de risques d'éboulement de falaise ou de glissement de terrain dans Paris et dans les secteurs accueillant les équipements proposés pour les Jeux.

## 27. Exemplarité énergétique et environnementale dans toutes les constructions

La France dispose de réglementations en matière de construction durable parmi les plus ambitieuses en Europe. Pour y répondre, tous les sites de compétition et les autres sites à construire ou à rénover pour Paris 2024 respecteront les normes les plus strictes en matière de performances énergétiques, sanitaires et environnementales et de contribution à la biodiversité. Les sites de compétition les plus récents sont déjà certifiés ou en cours de certification : méthodologie HQE (Haute Qualité Environnementale) pour l'Arena 92, le Vélodrome National, Bercy Arena I ou le Stade de Nice ; le label *Golf Environment Organisation* (GEO) pour le Golf National ; certification BREEAM et ISO 20121 pour Roland-Garros ; certification ISO 20121 pour Le Bourget, etc.

Les nouveaux sites du Centre aquatique et de Bercy Arena II seront conçus à énergie positive et à haute performance environnementale. Ils seront «bas carbone» sur l'ensemble de leur cycle de vie.

De nouveaux standards seront définis, notamment en capitalisant sur les projets innovants existants (par exemple, les derniers équipements sportifs inaugurés à Paris sont labellisés HQE et recourent à des énergies renouvelables - EnR) et sur les référentiels existants (la rénovation de la Base nautique de Vaires-sur-Marne s'inscrit dans le guide «aménagement construction durable» des îles de loisirs). Des matériaux de construction recyclés seront utilisés pour les sites temporaires.

Le Village olympique et paralympique deviendra une vitrine des innovations françaises en matière de ville durable. Intégré au projet d'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis, il générera des impacts positifs sur l'environnement, la biodiversité et la mixité sociale dans sa conception et son exploitation. Les bâtiments viseront des performances énergétiques exemplaires, notamment par des systèmes de production de chaleur par EnR et de rafraîchissement par des toitures végétalisées. 30% du site seront consacrés à l'aménagement d'espaces naturels.

## 28. Des déplacements de communautés et d'entreprises existantes limités et organisés

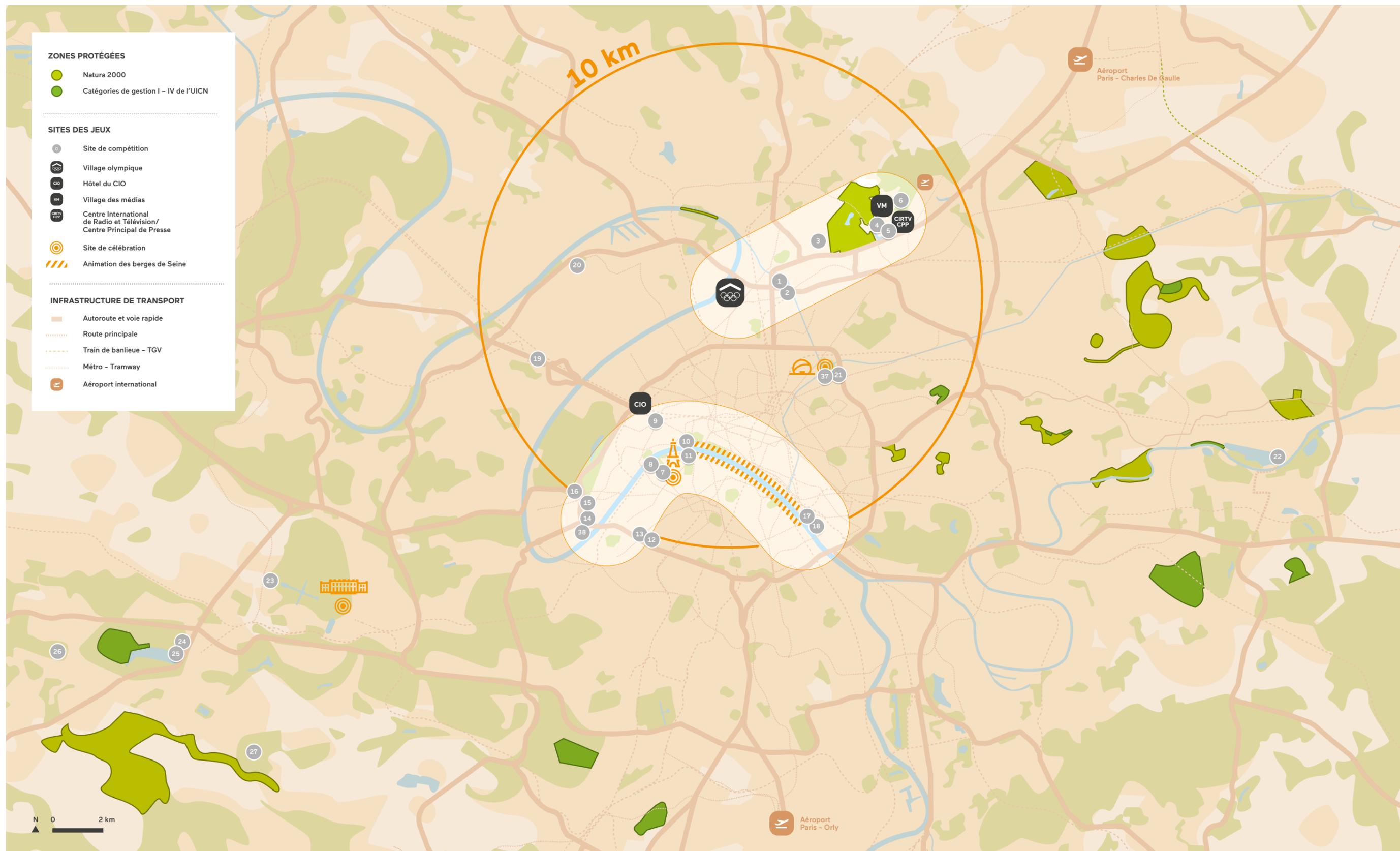
Les projets requis pour les Jeux sont réalisés principalement sur des terrains publics appartenant à l'État ou aux collectivités territoriales. Quelques parcelles concernent des occupations privées pour la réalisation du Village olympique et paralympique et les équipements sportifs du Bourget. Pour celles-ci, une gradation de possibilités existe en droit français :

- la mise à disposition du terrain et des bâtiments sous forme contractuelle, avec des clauses financières incluant la location, la perte de jouissance ou d'exploitation, la remise en état initial ;
- l'acquisition à l'amiable des terrains dans la mesure où ceux-ci étaient déjà prédestinés à une opération d'urbanisme ;
- l'expropriation pour utilité publique, selon les règles de droit en France.

Le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique organise les procédures légales et réglementaires permettant aux personnes publiques de faire des acquisitions foncières et des aménagements pour cause d'utilité publique, généralement par voie amiable.

Pour les quelques habitants impactés par la construction de nouveaux équipements sportifs, il existe en France un dispositif qui, à partir de l'identification de chacun des besoins individuels, propose des relogements adaptés à toutes les situations, en priorité dans les communes d'origine. Les entreprises impactées par la réalisation du Village bénéficieront d'un dispositif spécifique mis en place en 2014 afin de les accompagner dans une relocalisation proche.

26. Une prise en compte de la biodiversité (plan biodiversité)



## 29. Une analyse de l'impact continue pour garantir des retombées positives

Tous les sites de Paris 2024 ont été choisis stratégiquement après un diagnostic initial sur les aspects de durabilité. Le concept d'héritage positif pour l'homme et l'environnement a été privilégié pour ce choix. Le concept des Jeux maximise l'utilisation des sites existants. Il privilégie les constructions durables contribuant à la biodiversité ainsi que les modes de transport alternatifs. Il propose un modèle d'organisation sobre en conformité avec la norme ISO 20121. Ainsi, l'impact des Jeux de Paris 2024 sera significativement réduit et générera au final des retombées positives et un héritage bénéfique sur le long terme.

Début 2016, Paris 2024 entreprendra une analyse préliminaire des impacts de son concept pour :

- identifier les enjeux relatifs à l'état initial de chaque site ;
- intégrer les principes d'évitement, de réduction et de compensation des impacts de durabilité ;
- amorcer une démarche d'amélioration continue.

Une Étude d'impact intégrant les impacts environnementaux, sociaux et économiques, sera lancée dès la phase de planification pour tous les nouveaux sites, conformément à la législation française et aux bonnes pratiques. Elle sera renforcée par des procédures de concertation avec la population locale.

## I Gérer la qualité de l'air et de l'eau et les ressources

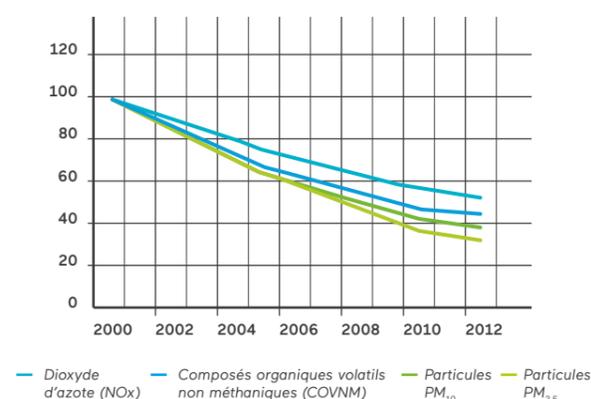
### 30. Améliorer la qualité de l'air ambiant

Depuis 2001, la lutte contre la pollution de l'air est une priorité de la ville de Paris. Les mesures volontaristes mises en œuvre ont déjà permis une baisse significative de la pollution, notamment grâce à la diminution de la circulation automobile de 25% en 10 ans. Ces actions se poursuivent par l'interdiction d'ici 2020 de la circulation dans la ville aux véhicules les plus polluants.

Le Plan de protection de l'atmosphère (PPA) élaboré par la région et renforcé en 2013 et 2016 prévoit des mesures concrètes à horizon 2020, en plus de sa démarche volontariste pour le développement de modes de transport alternatifs.

La surveillance de la qualité de l'air dans la région est assurée par un organisme indépendant agréé par l'État (AIRPARIF) qui dispose d'un réseau composé d'environ 70 stations de mesures réparties dans un rayon de 100 km autour de Paris.

À l'échelle française, 15 polluants sont réglementés dans l'air ambiant. Pour plusieurs d'entre eux (dioxyde de soufre, plomb, monoxyde de carbone), les concentrations respectent très largement les exigences réglementaires depuis plusieurs années dans la région Île-de-France, du fait de politiques volontaristes dans la lutte contre la pollution atmosphérique. La situation générale s'améliore depuis 10 ans et les concentrations sont en diminution sur l'ensemble des polluants.



Évolution entre 2000 et 2012 des émissions des espèces atmosphériques (gaz et particules primaires), en base 100 en 2000.

Source : AIRPARIF

Marseille et les autres villes du concept de Paris 2024 remplissent les critères de qualité imposés par les législations en vigueur en France, de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

D'ici 2024, les nombreuses mesures prévues en matière de transport durable (détaillées précédemment) permettront d'améliorer encore le niveau de qualité de l'air.

## 31. Une eau d'excellente qualité dans toute la France et des plans en action à Paris

Le contrôle sanitaire des eaux de baignade est mis en œuvre par les Agences régionales de santé (ARS) et demeure une préoccupation constante du Ministère chargé de la Santé, qui élabore la réglementation dans ce domaine sur la base des directives européennes et en cohérence avec les directives de l'OMS.

La Base nautique (Vaires-sur-Marne), la Marina et le plan d'eau de Marseille ont récemment été évalués « eau de qualité excellente » selon ces réglementations.

La Seine, site de compétition pour le Triathlon et la Natation en eau libre, fait l'objet d'un suivi qualité mensuel. Le net recul de la pollution observé ces dernières années a permis la réimplantation de végétaux aquatiques et le retour d'espèces de poissons (18 nouvelles espèces entre 1990 et 2013). La ville et ses partenaires mettent en place un plan d'action continu pour améliorer la qualité de l'eau de la Seine à trois niveaux : un Plan Pluie pour une re-perméabilisation des sols, une amélioration du filtrage des réseaux d'assainissement en amont de la ville et une réduction des rejets polluants des bateaux. L'accueil des Jeux permettra d'accélérer ces mesures et de laisser un héritage tangible, avec l'aménagement de zones de baignade ouvertes à tous.

## 32. Une eau de qualité, disponible en quantité suffisante

L'eau de Paris et sa région respecte les paramètres de potabilité définis par le Code de la santé publique européen qui forment le standard de qualité sanitaire le plus élevé au monde, supérieur aux directives de l'OMS. Elle ne présente aucun risque pour la santé publique.

La demande moyenne sur le territoire concerné par les Jeux est d'environ 1,3 million de m<sup>3</sup> par jour et la capacité de production est de 2,6 millions de m<sup>3</sup> par jour. Cette grande marge de sécurité est disponible sur l'ensemble du territoire, grâce à la capacité des réseaux, aux maillages omniprésents localement et aux interconnexions entre les usines de production. Ces usines sont dotées d'installations de traitement à la pointe de la technologie. Elles produisent de l'eau à partir des trois fleuves de l'Île-de-France (la Seine, la Marne et l'Oise) et du captage d'eaux souterraines.

Plus de 700 000 analyses par an assurent un contrôle en continu de la qualité de l'eau.

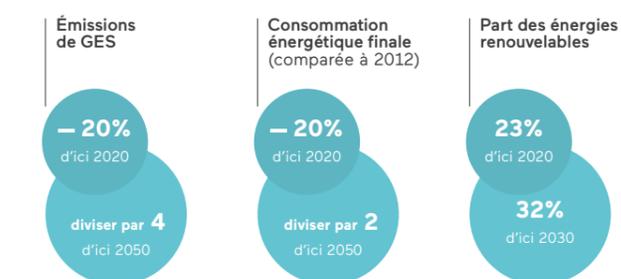
Les capacités de production permettront sans difficulté de répondre aux besoins suscités pour l'organisation des Jeux.

Dans les villes à plus de 50 km de Paris accueillant des compétitions, la qualité de l'eau potable satisfait également aux normes de l'OMS et les capacités de production sont suffisantes pour répondre aux besoins des Jeux.

## I Gérer le changement climatique

### 33. Lutte contre le changement climatique : la France s'engage

La France s'est fortement engagée au plan européen à travers le paquet Énergie-Climat dit « 3 fois 20 » et les directives pour un air pur en Europe. Des objectifs ambitieux ont été définis par la Loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte de 2015, et notamment les suivants :



À travers ses différents plans d'action, la région définit ses priorités pour 2020 autour des réductions des consommations énergétiques, du renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments, du développement du chauffage urbain alimenté par des EnR, et de la réduction de 20% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées au trafic routier.

Paris réaffirme son engagement dans la lutte contre le changement climatique à travers différents plans, en particulier le Plan Climat Énergie et le Plan antipollution. Ces plans prévoient notamment d'investir 500 millions d'euros à l'horizon 2020 dans des projets innovants choisis par les Parisiens, de généraliser la démarche d'écoquartier à tous les projets urbains, de développer les projets d'énergies de récupération, et de mettre en œuvre une trajectoire zéro déchet à l'échelle de la ville.

Les rapports de développement durable de la ville et de la région présentant les réalisations annuelles des différents engagements avec des indicateurs *ad hoc* sont consultables en libre accès pour le public.

## I Renforcer les capacités humaines

### 34. La Génération 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques offrent à Paris, à l'Île-de-France et à la France entière la possibilité d'inspirer et de développer une nouvelle génération de talents à travers des initiatives en matière d'éducation, et de formation, de développement du sport, et dans le monde du travail.

La population française compte un nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans parmi les plus importants de l'Union européenne. Cette jeune génération - la Génération 2024 - se verra proposer des programmes innovants intégrés aux programmes scolaires au niveau national et s'appuyant sur les Jeux comme leviers pour stimuler l'entrepreneuriat, le sport et les opportunités citoyennes et humanitaires.

Les Jeux créent des milliers d'offres d'emplois, dont la plupart requièrent des expertises spécifiques. Paris 2024 mettra en œuvre de vastes campagnes de formation, de stages et de formation professionnelle pour maximiser le développement des compétences et de l'expérience professionnelle de la Génération 2024. En outre, plus de 50 000 volontaires, dont la plupart seront de la Génération 2024 - prendront part aux Jeux. Paris 2024 s'assurera que chaque volontaire développe des compétences utiles sur le long terme grâce à un programme concret de formation et à leur mobilisation pour les Jeux.

## I Promouvoir le sport et les valeurs olympiques dans la société

### 35. La mobilisation au cœur de la stratégie sportive nationale

Depuis plusieurs décennies, la France met en œuvre une stratégie sportive nationale volontariste qui vise à développer le sport dans toute sa diversité: pour tous, partout, et à tous les âges. L'accompagnement de l'ensemble des disciplines sportives (olympiques, paralympiques et non-olympiques) et des différentes formes de pratique (sport loisir, sport de compétition, sport santé, etc.) est au cœur de cette stratégie.

Cette stratégie s'appuie notamment sur un Mouvement sportif très développé: 96 fédérations sportives nationales, 17 millions de licences délivrées chaque année, 180 000 associations sportives, des comités régionaux et départementaux olympiques et sportifs français sur tout le territoire, 3,5 millions de volontaires, elle s'articule autour de nombreux équipements sportifs de proximité et bénéficie du soutien des collectivités territoriales et de l'État. Cette stratégie s'accompagne de résultats tangibles: selon l'Eurobaromètre de 2014, 43% des Français de plus de 15 ans déclarent pratiquer un sport au moins une fois par semaine.

L'objectif principal de cette stratégie sportive, déclinée sur l'ensemble du territoire, cible prioritairement les jeunes et les publics les plus éloignés du sport: les femmes, les habitants des quartiers populaires et des milieux ruraux, les personnes en situation de handicap, etc.

Les cours d'éducation physique et sportive intégrés aux programmes scolaires de l'école primaire au lycée (soit de 6 à 18 ans) sont un outil majeur de développement de la pratique des jeunes. En complément, près de trois millions d'élèves pratiquent un sport dans le cadre de l'association sportive de leur établissement scolaire. Pour favoriser l'exercice de la citoyenneté, plus de 150 000 jeunes officiels formés jugent, arbitrent ou organisent les compétitions scolaires.

Le CNOSF a récemment renforcé sa collaboration avec le Ministère chargé de l'Éducation nationale et celui chargé des Sports pour développer les passerelles entre le sport à l'école et le sport en club, et pour produire des outils pédagogiques à l'intention des enseignants et des élèves.

La France reconnaît l'importance du rôle de modèle des athlètes dans le développement du sport et de modes de vie sains. Pour capitaliser pleinement sur cette dimension inspirante des athlètes, une politique active d'accompagnement vers l'excellence sportive a été mise en place par l'État, avec notamment:

- la reconnaissance par l'État du statut de sportif de haut niveau, qui permet aux athlètes de bénéficier par exemple d'un accompagnement professionnel, d'aides financières et de la couverture sociale;
- l'accueil de grands événements sportifs: depuis 2000, la France a accueilli une quarantaine de Championnats du Monde ou d'Europe dans des disciplines olympiques d'été;
- l'amélioration permanente du parc des équipements sportifs de référence vers les plus hauts standards internationaux, pour garantir des conditions de compétition idéales aux athlètes.

### 36. Promouvoir le sport et les valeurs olympiques

Pour tirer profit de la planification et de l'organisation des Jeux, un plan national Sport 2024+, fruit de la collaboration entre le Mouvement sportif, les collectivités territoriales, l'État et le monde économique, sera mis en place et laissera un héritage bien au-delà de 2024.

Ce plan a pour ambition d'ancrer le sport au cœur de la société française, afin qu'à l'horizon 2024, 80% de la population pratique régulièrement un sport.

Il se décline autour de trois objectifs principaux:

1. **«Pas un Français loin du sport».** Il s'agit d'offrir à chaque Français la possibilité d'avoir accès à un club ou un équipement sportif de proximité, un parcours de prévention santé, mais également de s'engager dans une pratique sportive de haut niveau sans frein économique.
2. **«Tous citoyens du sport»:** le message universel des valeurs de l'Olympisme fait écho à celui de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui a fondé la République française. Le sport et ses valeurs seront ainsi placés au cœur des politiques publiques d'éducation, d'engagement citoyen des jeunes, de cohésion sociale et d'intégration.
3. **«La croissance durable par le sport»:** en ligne avec le formidable élan de la COP 21, le sport et les grands événements constitueront l'avant-garde d'une croissance durable, avec notamment la constitution d'une filière de l'économie du sport.

En matière de promotion du sport et de ses valeurs auprès des jeunes, un dispositif spécifique à destination

des publics scolaires sera lancé et pérennisé au-delà de 2024. Il s'articulera autour de trois actions prioritaires:

- **un programme national d'éducation à la citoyenneté** et aux enjeux de santé, de vivre-ensemble, d'égalité et de mixité sociale au travers des valeurs olympiques avec notamment l'implication des Olympiens et des Paralympiens pour promouvoir ces valeurs dans les établissements scolaires;
- **un concours national autour de l'Olympisme**, des Jeux Olympiques et Paralympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se déclinera dans l'ensemble des établissements scolaires français;
- **un plan national de promotion des valeurs olympiques** à l'occasion de la Journée olympique, de la journée du sport scolaire, des compétitions scolaires et des grands événements sportifs organisés en France.

Au-delà des publics scolaires, un dispositif national d'appels à projets sur le thème de la promotion de l'Olympisme et de ses valeurs sera ouvert à l'ensemble des acteurs du Mouvement sportif et de la société civile. Il permettra d'accompagner les meilleures initiatives et de les promouvoir dans la société, avec l'appui des partenaires du Mouvement sportif et olympique.

Grâce à la mise en place d'un programme spécifique destiné à promouvoir le sport et ses bénéfices auprès de la population, le projet Paris 2024 contribuera à améliorer le bien-être et la santé des Français, et à diminuer les dépenses de santé. Ce programme s'appuiera notamment sur la reconnaissance législative du sport comme un outil de santé publique. Il pourra capitaliser sur l'initiative «Sentez-vous sport» lancée par le CNOSF, préfiguration de la Semaine européenne du sport (*European Week of Sport*).

Concernant les infrastructures sportives, le plan Sport 2024+ sera l'occasion de rénover de nombreux équipements de proximité, de soutenir la création d'équipements dans les zones carencées et de repenser les espaces de pratique pour les futures décennies. Dans ce cadre, Paris veut proposer un nouveau modèle de ville sportive: un modèle où le sport y est pleinement intégré et se réapproprie l'espace urbain.

Enfin, le développement de l'engagement bénévole et citoyen, notamment chez les plus jeunes, constituera un héritage fort du projet olympique et paralympique. Un programme pratique d'engagement au sein des associations, notamment sportives, pourra également être mis en place dans le cadre des cursus scolaires (lycéens) et universitaires, tandis que la généralisation du service civique permettra de développer des programmes spécifiques autour de la promotion des valeurs de l'Olympisme et de la pratique sportive auprès des publics les plus éloignés.



# 1.3

## Infrastructure générale et analyse des capacités

Tout est prêt pour organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : des hébergements en abondance, des transports performants, une capacité suffisante en énergie et en télécommunications, et des services médicaux parmi les meilleurs au monde. Véritable ville mondiale, Paris dépassera ces standards pour livrer des moments magiques de sport et de célébration pour tous.

## 1.3.1. Données démographiques

### 37. Une croissance de la population stable

Paris est la plus grande métropole de France et l'une des cinq plus grandes villes d'Europe. Elle se caractérise par sa densité, son dynamisme et sa diversité puisque l'on dénombre plus de 200 nationalités parmi ses résidents.

L'Île-de-France compte l'une des populations les plus jeunes de l'Union européenne, avec 33% de ses 12 millions de résidents âgés de moins de 25 ans.

La France est le deuxième pays le plus peuplé d'Europe avec actuellement 66,5 millions d'habitants. Sa population est estimée à 69,2 millions en 2024 grâce à un taux de natalité parmi les plus hauts d'Europe.

	Population actuelle (2015)	Population estimée (2024)
Paris	2 179 000	2 181 000
Île-de-France	11 982 000	12 305 000
France	66 483 000	69 180 000

Source : INSEE

## 1.3.2. Hébergement

### 38. Une offre abondante de chambres d'hôtel existantes et prévues

Paris dispose de 133 909 chambres d'hôtel existantes, dont 70% situées dans un rayon de 10 km autour du centre de Paris. D'autre part, la construction de 7 864 chambres d'hôtel supplémentaires est déjà prévue. Pour chacun des sites concernés, le concept de Paris 2024 offre à proximité une large gamme d'hébergements abordables et de qualité, qui satisferont les besoins spécifiques de chaque groupe de clients.

Veillez vous référer au tableau 38.

### 39. De nombreuses alternatives pour satisfaire tous les besoins

Paris dispose de 98 256 chambres dans d'autres types d'hébergement, dont 26 259 chambres dans des résidences étudiantes et 14 769 chambres dans des résidences touristiques comme les appart-hôtels ou les maisons d'hôtes. Paris, en tant que capitale mondiale de la nouvelle économie de partage, compte notamment 50 000 appartements meublés actuellement proposés sur Airbnb, offrant une opportunité unique aux visiteurs d'aller à la rencontre des Parisiens et de vivre les Jeux de manière authentique.

Veillez vous référer au tableau 39.

### 40. Le Village des médias

En complément de l'offre abondante d'hébergements hôteliers existants, un Village des médias sera proposé à proximité immédiate du Centre Principal des Médias, situé à Paris Le Bourget. Ce Village permettra d'enrichir l'offre d'hébergement et d'améliorer les conditions de confort et les temps de trajet pour les médias accrédités, offrant également des solutions d'hébergement abordable dès la période de préparation des Jeux.

Le Village des médias sera aménagé sur un terrain public de neuf hectares appartenant au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, dans un environnement agréable à proximité du parc Georges-Valbon, grand parc de 400 hectares classé Natura 2000. Ce nouveau quartier présentera des atouts stratégiques, établissant une continuité urbaine entre les villes de Dugny et du Bourget ainsi qu'un meilleur lien avec le parc Georges-Valbon, grâce à une passerelle piétonne.

Ce Village logera aisément 4 000 représentants des médias dans 1 500 appartements de taille moyenne, qui deviendront après les Jeux des logements pour les familles, les étudiants et les personnes âgées. Les chambres seront majoritairement individuelles (80%) et, dans la mesure du possible, le ratio d'une salle de bains par chambre sera recherché (une salle de bains ne sera pas partagée par plus de deux personnes).

Pour garantir un niveau de services optimal aux médias, Paris 2024 déploiera des connexions Internet haut débit, des services de conciergerie, des restaurants, des magasins ainsi que d'autres services de proximité.

Conformément aux opérations d'aménagement en France, ces hébergements seront financés grâce à des fonds publics et des fonds privés, en fonction de l'utilisation finale des infrastructures.

### 41. Plan de développement

Étant donné l'extraordinaire capacité existante et prévue d'hébergements à Paris et dans les villes hôtes, aucun nouvel hébergement n'est nécessaire pour les Jeux. Le Plan hôtelier métropolitain 2008-2020 déjà prévu et planifié intègre une augmentation de cette

capacité, en particulier dans les hôtels 4 et 5 étoiles. Il prévoit la construction d'hôtels à proximité des zones du concept des Jeux et en particulier près du Village olympique et paralympique et du Centre Principal des Médias. Ces objectifs seront réalisés indépendamment des Jeux de Paris 2024.

Tableau 38 (Chambres d'hôtel existantes – Paris)

Catégorie hôtelière	Dans un rayon de 0-10 km du centre-ville		Dans un rayon de 10-50 km du centre-ville		Total	
	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres
5 étoiles	68	6 679	2	517	70	7 196
4 étoiles	370	32 641	87	12 614	457	45 255
3 étoiles	784	38 131	188	14 153	972	52 284
2 étoiles	305	14 314	126	8 303	431	22 617
1 étoile	42	2 211	56	4 346	98	6 557
<b>Total</b>	<b>1 569</b>	<b>93 976</b>	<b>459</b>	<b>39 933</b>	<b>2 028</b>	<b>133 909</b>

Tableau 38 (Chambres d'hôtel prévues – Paris)

Catégorie hôtelière	Dans un rayon de 0-10 km du centre-ville		Dans un rayon de 10-50 km du centre-ville		Total	
	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres
5 étoiles	10	701	1	920	11	1 621
4 étoiles	10	1 384	3	1 010	13	2 394
3 étoiles	3	1 050	6	1 848	9	2 898
2 étoiles	2	291	4	660	6	951
1 étoile	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>3 426</b>	<b>14</b>	<b>4 438</b>	<b>39</b>	<b>7 864</b>

Tableau 38 (Chambres d'hôtel prévues et existantes – Marseille)

Nom du site	Catégorie hôtelière	Dans un rayon de 0-10 km du centre-ville			
		Existantes		Prévues	
		Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres
Marina (Marseille)	5 étoiles	4	364	0	0
	4 étoiles	14	1 443	4	517
	3 étoiles	32	1 860	1	200
	2 étoiles	23	1 357	1	200
	1 étoile	5	230	0	0
<b>Total</b>		<b>78</b>	<b>5 254</b>	<b>6</b>	<b>917</b>

Tableau 39 (Autre hébergement)

Ville	Type d'hébergement	Nombre d'étoiles ou équivalent	Capacité actuelle (chambres)	Agrandissement prévu (chambres)	Distance du centre-ville (0-10 km ou 10-50 km)	Utilisation prévue par les partenaires main-d'œuvre des Jeux
Paris	Résidence touristique	1 à 5	14 769	100	0-10 km et 10-50 km	Médias COJO, etc.
	Camping	1 à 4	6 339	0	0-10 km et 10-50 km	
	Appartement meublé	1 à 5	50 889	0	0-10 km et 10-50 km	Médias COJO, etc.
	Résidence universitaire	-	26 259	11 800	0-10 km et 10-50 km	Médias COJO, etc.
Marseille	Résidence touristique	2 à 4	3 669	0	0-10 km et 10-50 km	Médias COJO, etc.
	Camping	1 à 4	9 142	0	0-10 km et 10-50 km	
	Appartement meublé	1 à 5	8 207	0	0-10 km et 10-50 km	Médias COJO, etc.
	Résidence universitaire	-	9 409	0	0-10 km et 10-50 km	Médias COJO, etc.

### 1.3.3. Aéroport

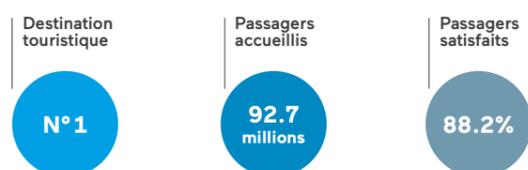
#### 42. Un accueil chaleureux dans l'un des plus grands aéroports au monde

L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle (Paris-CDG) sera le principal aéroport international utilisé pour Paris 2024. Deuxième plus grand aéroport d'Europe et huitième au monde, il a accueilli 63,8 millions de passagers en 2014 sur des vols le reliant à 319 villes dans le monde. Il est situé à seulement 13 km du Centre Principal des Médias et du Village des médias, à 19 km du Village olympique et paralympique et à 28 km de la zone hôtelière principale.

#### 43. Des aéroports secondaires d'envergure

En complément de Paris-CDG, l'aéroport de Paris-Orly sera utilisé comme point d'entrée secondaire pour les vols internationaux à destination de Paris et sa région.

##### Aéroports de Paris (2014)



Un troisième aéroport, Paris-Le Bourget, situé dans la Zone Grand Paris pourra accueillir les vols d'aviation générale et d'affaires ou répondre à d'autres besoins spécifiques des Jeux. Les spectateurs pourront également être accueillis à Beauvais-Tillé, un quatrième aéroport situé en périphérie de la région Île-de-France et spécialisé dans le transport aérien à bas prix.

Les sites de compétition pour les phases préliminaires de Football et la Voile sont accessibles en avion grâce aux aéroports internationaux situés à proximité.

#### 44. Des aéroports à forte capacité et idéalement situés

##### Paris-CDG

La capacité d'accueil de Paris-CDG dépasse les besoins des Jeux. Fonctionnant 24 heures sur 24, il peut actuellement accueillir jusqu'à 72 millions de passagers chaque année, capacité qui sera portée à 80 millions d'ici 2020. Paris-CDG est équipé de 226 portes d'embarquement. Il présente deux doublets parallèles avec chacun deux pistes d'atterrissage adaptées aux appareils de grande capacité. Cela lui confère une capacité de pointe de 2 000 mouvements sur 24 heures.

L'aéroport est situé à 30 km du centre de Paris. Il est facilement et rapidement accessible étant très bien desservi par :

- les autoroutes A1 et A3;
- des transports en commun efficaces avec la ligne B du réseau express régional (RER);
- les trains à grande vitesse TGV desservant une gare dans l'aéroport;
- des services de taxis, de covoiturage et de navettes fréquentes.

En 2024, la ligne 17 du métro renforcera le service de la ligne B du RER en reliant Paris-CDG à Saint-Denis-Pleyel, une nouvelle station idéalement située à proximité du Village olympique et paralympique. De plus, la nouvelle liaison ferroviaire CDG Express reliera directement l'aéroport Paris-CDG à la Gare de l'Est d'ici 2023.

##### Paris-Orly

Situé à 17 km au sud du centre de Paris, Paris-Orly possède trois pistes d'atterrissage desservant 150 villes dans le monde, avec une capacité de pointe de 1 100 mouvements sur 24 heures. Les deux terminaux et les 70 portes d'embarquement accueillent jusqu'à 27 millions de passagers par an.

Les réseaux autoroutiers et ferroviaires existants, dont l'autoroute A6 et les lignes B et C du RER, ainsi que le tramway T7, relie efficacement Paris-Orly à Paris. Dans le cadre du Grand Paris Express, la ligne de métro 14 sera prolongée d'ici 2024 jusqu'à Paris-Orly, améliorant encore significativement l'accessibilité de l'aéroport.

##### Paris-Le Bourget

Situé à 5 km du Stade de France, à proximité du Centre Principal des Médias et de plusieurs sites de compétition, Paris-Le Bourget est spécialisé dans l'aviation privée et d'affaires. Premier aéroport d'affaires d'Europe, il garantit un service de haute qualité fourni par des opérateurs parmi les plus performants de l'industrie et sera opérationnel pendant les Jeux.

#### 45. Des projets de développement centrés sur le service

Aéroports de Paris est le propriétaire et le gestionnaire de tous les aéroports civils en Île-de-France. Dans le cadre d'un plan stratégique de long terme, le groupe a entamé un vaste et ambitieux programme de rénovation de Paris-CDG et de Paris-Orly, qui vise à répondre à la croissance prévue du nombre de passagers et à améliorer la qualité, la productivité et la compétitivité des services proposés. D'ici à 2020, de nouvelles mesures d'amélioration seront mises en œuvre, poursuivant les avancées remarquables de ces quatre dernières années en matière de qualité de service et d'expérience client.

Trois milliards d'euros d'investissements sont prévus entre 2016 et 2020 pour les trois aéroports parisiens. Ils seront investis dans la rénovation des terminaux, l'amélioration de l'accessibilité et le déploiement de technologies avancées au niveau des pistes et des équipements. 136 millions d'euros sont notamment prévus pour des technologies innovantes visant à améliorer les services clients, avec, par exemple, des déposes de bagages automatiques ou des portes d'embarquement connectées.

#### 46. Des liaisons aériennes vers le monde entier

Les aéroports de Paris-CDG et de Paris-Orly relient 113 pays et 469 villes en opérant 10 005 vols internationaux chaque semaine. D'ici 2024, l'efficacité opérationnelle et les rénovations prévues conduiront à une augmentation de la capacité globale de 19% pour Paris-CDG et de 12% pour Paris-Orly. Des liaisons supplémentaires vers de nouveaux pays et nouvelles villes seront ainsi mises en place ainsi qu'un meilleur service pour tous les visiteurs des Jeux.

Veillez vous référer au tableau 46.

Tableau 46 (Réseau de dessertes)

Continent	Pays desservis	Nombre de vols hebdomadaires par aéroport (2015)	
		Aéroport principal (Paris-Charles de Gaulle)	Aéroport secondaire (Paris-Orly)
Afrique	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, France Réunion, France Mayotte, Gabon, Guinée, Guinée-Equatoriale, Égypte, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Île Maurice, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie	731	715
Amérique	Brésil, Canada, Chili, Colombie, Cuba, République Dominicaine, États-Unis, France Guadeloupe, France Guyane, France Martinique, Haïti, Mexique, Panama, Pérou, Saint-Martin (Pays-Bas), Uruguay, Venezuela	881	174
Asie	Arabie Saoudite, Bahreïn, Chine, Corée du Sud, Émirats Arabes Unis, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Malaisie, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Qatar, Singapour, Sri Lanka, Taiwan, Thaïlande, Turkménistan, Vietnam, Yémen	857	14
Europe	Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Georgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, République Tchèque, Turquie, Ukraine	5 085	1 533
Océanie	Polynésie Française	15	0

## 1.3.4. Transport

### 47. Confort, sécurité et adaptabilité des transports pour tous les clients des Jeux

La stratégie de transport des Jeux de Paris 2024 est fondée sur les principes de confort, de sécurité et d'adaptabilité pour tous les clients des Jeux. Elle veille également à répondre à la demande continue en transport d'une grande métropole telle que Paris. Elle s'appuie sur la compacité du concept de Paris 2024, sur les nombreuses connexions à un réseau de transport performant et développé, et sur des investissements prudents en matière d'infrastructures qui serviront aux Jeux comme à la population locale.

Le plan de transport de Paris 2024 repose sur les objectifs suivants :

- assurer un transport rapide, fiable et sécurisé, avec un niveau de service adéquat à chaque groupe de clients, et avec une priorité absolue au transport des athlètes ;
- assurer la continuité des activités courantes de la région, grâce à des systèmes de gestion et de régulation dynamiques du trafic, et à des efforts pour minimiser l'impact des Jeux ;
- s'assurer que les investissements, les solutions de transport mises en place et la gestion de la mobilité soient les plus durables possible et constituent le meilleur héritage pour le territoire.

#### Des services de transport répondant à tous les besoins

Ce plan de transport prévoit la mise en œuvre de solutions innovantes et pragmatiques, avec des mesures dédiées par groupe de clients :

- les athlètes et les officiels bénéficieront d'un service de navettes dédiées vers les sites de compétition et d'entraînement, afin de garantir un transport rapide, fiable et sûr ;
- les médias auront accès à un service de navettes dédiées fonctionnant 24 heures sur 24 reliant efficacement tous les sites de compétition et les autres sites au Centre Principal des Médias et au Village des médias adjacent ;
- les membres de la Famille olympique et paralympique bénéficieront d'un service de transport de grande qualité au travers d'une flotte de véhicules dédiés ;

- les partenaires et leurs invités pourront compter sur la mise en place d'un programme spécifique permettant une flexibilité et des services optimaux ;
- les spectateurs et le personnel des Jeux bénéficieront de transports en commun renforcés, avec des plages horaires adaptées au fonctionnement de chaque site.

La qualité du réseau de transports publics, modernisé et étendu, permettra à tous les clients des Jeux et aux autres visiteurs de se déplacer aisément dans et autour de Paris. Les horaires de fonctionnement et la capacité des lignes seront en adéquation avec le calendrier de compétition et le programme des célébrations, reliant efficacement l'ensemble des sites, y compris les deux aéroports principaux et les gares TGV de Paris. Afin d'optimiser les flux, les spectateurs détenteurs de billet ainsi que les accrédités bénéficieront de la gratuité des transports en commun.

Outre une baisse de la fréquentation d'environ 30% au mois d'août en raison des vacances scolaires, des mesures de gestion de la mobilité seront mises en œuvre afin de réduire la demande de base et garantir des temps de parcours stables :

- un réseau de voies olympiques, avec des itinéraires clairement identifiés et optimisés ;
- une gestion dynamique en temps réel de la mobilité urbaine et olympique, qui maximisera l'efficacité du dispositif de transport des Jeux et minimisera l'impact sur les déplacements de la population locale ;
- un dispositif d'information de pointe des voyageurs, précis et multilingue, laissant un héritage pour l'une des villes les plus touristiques au monde ;
- un dispositif de sensibilisation des habitants, des entreprises et du grand public en amont des Jeux pour limiter la demande.

### 48. Alignement sur les stratégies en matière de transport

La région Île-de-France met en œuvre depuis plusieurs années une politique en faveur des mobilités durables, au travers de son plan de déplacements urbains (PDU). Pour la période 2010-2020, ce plan a pour objectifs :

- une croissance de 20% des déplacements en transports collectifs ;
- une croissance de 10% des déplacements par les modes actifs, en particulier le vélo ;
- une diminution de 300 000 déplacements quotidiens en voiture individuelle et deux-roues motorisés.

Cette évolution permettra une réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique. Cet effort se prolongera au-delà de 2020 par une politique de développement urbain bâtie autour de la densité, de la mixité urbaine et d'un développement ambitieux des transports en commun.

#### Autolib'

Lancé en 2011, Autolib' est le premier service public d'automobiles électriques partagées, développé à l'échelle d'une grande métropole européenne. Avec plus de 3 000 Bluecar 100% électriques, Autolib' constitue une vraie démarche de développement durable et contribue à l'engagement de réduction de 20% des émissions carbone pris par la France à l'horizon 2020.

Le Schéma Directeur d'Aménagement de la région Île-de-France qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants, à corriger les inégalités territoriales et à construire une ville durable, inclut une modernisation et une extension considérable du réseau de transport en commun, notamment à travers le projet du Grand Paris Express, qui prévoit 68 stations et quatre nouvelles lignes de métro automatisées.

En s'appuyant sur les réseaux existants et les projets prévus en matière de transport, l'ensemble des sites de compétition et des autres sites (le Village olympique et paralympique et le CIRTV / CPP notamment) seront directement desservis par le réseau de transports collectifs.

### 49. Le choix des transports en commun et des mobilités actives

En 2015, le taux de motorisation à Paris était de 252 véhicules pour 1 000 personnes. Ce taux extrêmement faible reflète la qualité et l'efficacité du système de transport en commun de Paris, ainsi que la mise en place d'importantes politiques de développement des mobilités actives et innovantes, comme le Vélib'. Seulement 7% des trajets effectués dans Paris

intra-muros sont effectués en voiture et la part des transports collectifs continue de progresser alors que la population augmente.

#### Velib'

En 2015, près de 22 millions de déplacements ont été effectués en Vélib', le système de vélos partagés de Paris disponible depuis 2007. Avec environ 1 800 stations, l'utilisation du Vélib' est en plein développement et contribue à la promotion d'une mobilité durable.

Veillez vous référer au tableau 49.

### 50. Une infrastructure de transport déjà opérationnelle

#### Infrastructure de transport existante

La ville de Paris et la région Île-de-France possèdent des infrastructures de transport routier et ferroviaire de pointe. Cette infrastructure est constamment modernisée et améliorée en vue de proposer une qualité de services optimale.

Paris et sa région disposent d'un large réseau routier avec plus de 1 150 km d'autoroutes et voies rapides. Ce réseau relie l'ensemble des sites des Jeux grâce notamment à l'autoroute A1 et au boulevard périphérique.

Les franciliens privilégient les transports collectifs pour se déplacer. À l'échelle de la région, près de 8,5 millions de déplacements sont effectués chaque jour en transports collectifs. Ce réseau dense et efficace comprend :

- 13 lignes de train de banlieue, dont cinq lignes du RER desservant 448 gares ;
- 17 lignes de métro desservant 305 stations ;
- 9 lignes de tramway totalisant 184 arrêts ;
- un réseau de bus totalement accessibles de 1 500 lignes et plus de 32 000 arrêts.

Tableau 49 (Taux de motorisation et part des transports collectifs)

Taux de motorisation	Paris			Région Île-de-France			France		
	2000	2015	2024	2000	2015	2024	2000	2015	2024
Taux de motorisation automobile (automobiles par millier de personnes)	285	252	250	416	412	407	459	478	478
Part (%) des trajets en transports collectifs sur l'ensemble des trajets motorisés	67%	76%	78%	30%	36%	40%	16%	17%	20%

Tableau 50a (Infrastructure de transport existante)

Type d'infrastructure de transport (autoroutes, réseau des principales artères de la ville, trains de banlieue, métro, véhicules légers sur rail, voies navigables)	Longueur (km) + capacité (nombre de voies de circulation ou de voies ferrées)		Construction/Modernisation	
	À l'intérieur de la ville	Entre la ville et les sites extérieurs	Date de construction	Date de modernisation (fin des travaux)
<b>Autoroutes et principales artères urbaines</b>				
Autoroutes et voies rapides	1	1 150 km (2x2 à 2x5 voies)	avant 1950	modernisation continue
Routes nationales	2	500 km (2x2 à 2x4 voies)	avant 1900	modernisation continue
Boulevard Périphérique	3	35 km (2x3 à 2x4)	1960 - 1973	
Autres voies				
<b>Trains de banlieue, métro, véhicules légers sur rail et voies navigables</b>				
Trains de banlieue (13 lignes)		1 503 km (448 stations)		
dont RER A	4	109 km / 2 voies de circulation	avant 1900	modernisation continue
dont RER B	5	80 km / 2 voies de circulation	avant 1900	modernisation continue
dont RER C	6	187 km / 2 voies de circulation	avant 1900	modernisation continue
dont RER D	7	195 km / 2 voies de circulations	avant 1900	modernisation continue
dont RER E	8	52 km / 2 voies de circulation	avant 1900	modernisation continue
Métro (17 lignes)		226 km (305 stations)		
Tramway (9 lignes)		105 km (184 arrêts)		
Voies navigables				
<b>Réseau ferroviaire "Grandes Lignes"</b>				
TGV Paris - Bordeaux		537 km (dont 518 km LGV)	1990	modernisation continue
TGV Paris - Lyon		429 km (dont 411 km LGV)	1981	modernisation continue
TGV Paris - Lille		225 km (dont 209 km LGV)	1993	modernisation continue
TGV Paris - Marseille		750 km (dont 733 km LGV)	1982	modernisation continue
TGV Paris - Nantes		391 km (dont 246 km LGV)	1989	modernisation continue
TGV Paris - Saint-Étienne		492 km (dont 411 km LGV)	1981	modernisation continue

Tableau 50b (Infrastructure de transport existante – constructions permanentes requises)

Type d'infrastructure de transport (autoroutes, réseau des principales artères de la ville, trains de banlieue, métro, véhicules légers sur rail, voies navigables)	Longueur (km) + capacité (nbre de voies de circulation ou de voies ferrées)		Construction/Modernisation					
	À l'intérieur de la ville	Entre la ville et les sites extérieurs	Type de construction (longueur en km + capacité)	Organisme responsable	Date de construction	Date de modernisation	Source de financement	
			À l'intérieur de la ville	Entre la ville et les sites extérieurs				
<b>Autoroutes et principales artères urbaines</b>								
A86 : aménagement de l'échangeur Pleyel	2 km de bretelles à 1 voie		4 km de bretelles à 1 voie		État	1989	2023	Publique
A1 : réaménagement de l'échangeur du carrefour Lindbergh					État		2023	Publique
A1 : passerelle piétonne au dessus de l'A1					État		2024	Publique
D1 (93) : requalification des berges (Quai de Seine)		1 km			CD 93		2023	Publique

Tableau 50c (Infrastructure de transport prévue)

Type d'infrastructure de transport (autoroutes, réseau des principales artères de la ville, trains de banlieue, métro, véhicules légers sur rail, voies navigables)	Longueur (km) + capacité (nbre de voies de circulation ou de voies ferrées)		Construction/Modernisation				
	À l'intérieur de la ville	Entre la ville et les sites extérieurs	Organisme responsable	Début	Fin	Source de financement	
<b>Trains de banlieue, métro, véhicules légers sur rail et voies navigables</b>							
RER E : prolongement Ouest (Haussmann St-Lazare / Mantes-la-Jolie)	9	extension : 8 km	extension : 49 km	SNCF Réseau	2015	2022	Publique
Ligne 12 : prolongement (Front Populaire / Mairie d'Aubervilliers)	10		extension : 1,8 km	RATP	2008	2019	Publique
Ligne 14 : prolongement Nord (Saint-Lazare / Saint-Denis Pleyel)	11	extension : 2,7 km	extension : 4 km	RATP / STIF / SGP	2014	2023	Publique
Ligne 14 : prolongement Sud (Maison Blanche / Paris-Orly)	11	extension : 1 km	extension : 11,6 km	RATP / SGP / ADP	2016	2024	Publique
Ligne 15 (Noisy - Champs / Pont de Sèvres)	12		32,3 km	Société du Grand Paris	2015	2022	Publique
Ligne 16 (Saint-Denis Pleyel / Noisy-Champs)	13		27,5 km	Société du Grand Paris	2016	2023	Publique
Ligne 17 ( Saint-Denis Pleyel / Paris-CDG)	14		23,3 km	Société du Grand Paris	2019	2024	Publique
Tram Express Nord (Epinay-sur-Seine/le Bourget)	15		10,6 km	SNCF Réseau	2010	2017	Publique
Tram Express Ouest (St-Cyr / St-Germain-en-Laye)	16		18,6 km	SNCF Réseau & Mobilités / STIF	2016	2020	Publique
Tramway T1 : prolongement Ouest (Asnières - Gennevilliers / Colombes)	17		extension : 6,4 km	CD92 / RATP	2016	2018	Publique
CDG Express	18	3,8 km	28,2 km	MEDDE / Société de projet	2018	2023	Privé
<b>Réseau ferroviaire "Grandes Lignes"</b>							
TGV Paris - Nice	25		974 km (dont 733 km LGV)	SNCF	1987	2024	Publique
TGV Paris - Toulouse	26		794 km (dont 518 km LGV)	SNCF	1990	2024	Mixte

Le réseau de transport en commun est équipé de systèmes d'information en temps réel indiquant aux voyageurs les temps d'attente et les perturbations éventuelles. Un système d'information sonore, visuel et multilingue complètera ce dispositif pour les Jeux.

### Infrastructure de transport prévue qui serait utile pour les Jeux

Le Nouveau Grand Paris des transports est un ambitieux projet de modernisation et de développement des transports collectifs en région Île-de-France. Avec 200 km de voies ferrées et 68 nouvelles gares, le Grand Paris Express s'inscrit dans ce projet global, permettant le prolongement de la ligne 14, et la réalisation de quatre nouvelles lignes automatiques (lignes 15 à 18).

Le réseau routier bénéficie de rénovations régulières. Plusieurs projets de développement de l'infrastructure de transport sont prévus, comme le réaménagement de deux échangeurs - Carrefour Lindbergh sur l'autoroute A1 et Pleyel sur l'A86 - qui sera particulièrement utile pour les Jeux. Ces investissements permettront de compléter les fonctionnalités existantes et de faciliter la desserte des Villages et du CIRTV / CPP.

Veillez vous référer aux tableaux 50a, 50b et 50c.

## 51. Une infrastructure de transport renforcée au bénéfice du plus grand nombre

L'accueil des Jeux de Paris 2024 ne nécessite aucune infrastructure de transport supplémentaire. Le concept des Jeux s'intègre parfaitement dans les stratégies déjà prévues et les plans de développement tels que le Grand Paris Express, qui servira aux Jeux comme aux résidents sur le long terme. Les échéances des projets sont également alignées.

Les plans de développement en matière de transport sont déjà programmés et financés, et apporteront :

- un nouvel essor économique, un accès aux pôles d'emplois et une meilleure intégration sociale des territoires en périphérie de Paris ;
- un renforcement de la mobilité durable ;
- une accessibilité complète au sein d'une infrastructure moderne et rénovée ;
- une connexion significativement améliorée aux aéroports principaux de la ville, notamment grâce au CDG Express ;
- de nouveaux et meilleurs services pour d'importants secteurs de la région, notamment ceux de la Zone du Grand Paris.

## 52. Le concept de Jeux entièrement connectés

Le plan de transport des Jeux s'appuiera sur un réseau de transport routier fortement maillé et dense, composé notamment des voies suivantes, qui joueront un rôle clé durant les Jeux :

- l'autoroute A1 en direction de l'aéroport Paris - CDG et desservant la Zone Grand Paris ;
- le boulevard périphérique pour relier les sites parisiens de la Zone Paris Centre ;
- les autoroutes A4, A12, A13 et A14 ainsi que les rocadés régionales A104 et A86 pour desservir les autres sites du concept.

Répondant à tous les besoins des Jeux, le vaste réseau de transport en commun reliera l'ensemble des sites de Paris 2024 de la manière suivante :

#### Pour la Zone Grand Paris :

- les lignes existantes des RER B et D ainsi que la ligne 13 du métro ;
- les prolongements prévus de la ligne 12 et de la ligne 14 ;
- la construction des nouvelles lignes de métro automatique 15, 16 et 17 du Grand Paris Express d'ici 2023.

#### Pour la Zone Paris Centre :

- le vaste réseau de transport en commun existant (métro, bus, tramway) dans Paris.

#### Pour les autres sites :

- le réseau ferroviaire et des navettes dédiées qui seront prévues depuis les gares à proximité des sites pour une desserte optimale ;
- pour le site du Château de Versailles, la mise en service du Tram Express Ouest entre Saint-Cyr et Saint-Germain-en-Laye.

## 53. Distances et temps de trajet réduits

Le concept de Paris 2024 offre à tous les clients des Jeux, en particulier les athlètes, une expérience unique avec de faibles distances entre les sites et des déplacements effectués sur des axes à forte capacité. Dans les conditions actuelles (2015), **près de 80% des temps de parcours entre le Village et les sites de compétition sont déjà inférieurs à 30 minutes.**

Veillez vous référer au Tableau 53. Il est important de noter que les temps de trajet seront significativement réduits par le Grand Paris Express et les mesures de gestion du trafic durant les Jeux.

**Tableau 53**  
**Distances et temps de trajet**

Distances en km et temps de trajet moyens en minutes et en bus en 2015	Aéroport Paris-Charles de Gaulle		Zone hôtelière principale		Hébergement des athlètes		Stade olympique		Hébergement des médias		CIRTV / CPP	
	km	minutes	km	minutes	Village olympique		km	minutes	Village des médias		km	minutes
					km	minutes			km	minutes		
Aéroport Paris-Charles de Gaulle			27	30 (65)	20	25 (55)	18	20 (40)	15	20 (45)	13	15 (50)
Zone hôtelière principale	27	30 (65)			6	15 (40)	10	15 (40)	16	20 (60)	15	20 (65)
Village olympique	20	25 (55)	8	15 (45)			2	5 (25)	9	15 (55)	8	10 (55)
Stade olympique	18	20 (40)	10	20 (45)	2	5 (25)			7	10 (35)	6	10 (40)
Village des médias	15	20 (45)	16	20 (65)	9	15 (55)	7	10 (35)			2	5 (15)
CIRTV / CPP	13	15 (50)	15	20 (65)	8	10 (50)	6	10 (40)	2	5 (15)		
Sports aquatiques (Natation, Natation synchronisée, Plongeon)	19	20 (35)	10	15 (40)	3	5 (25)	1	5 (5)	7	10 (30)	6	10 (35)
Sports aquatiques (Water-Polo)	16	20 (40)	12	15 (50)	5	10 (30)	3	5 (25)	3	10 (40)	3	10 (40)
Sports aquatiques (Natation - Eau libre)	31	45 (65)	3	10 (20)	12	25 (45)	12	25 (45)	20	30 (60)	19	30 (65)
Athlétisme	18	20 (40)	10	15 (45)	3	5 (25)	0	0 (0)	7	10 (35)	6	10 (40)
Aviron	33	35 (85)	45	50 (80)	39	45 (75)	36	40 (60)	34	40 (80)	33	35 (80)
Badminton	14	15 (40)	15	20 (55)	7	10 (55)	6	10 (30)	1	5 (10)	1	5 (15)
Basketball (Finales)	29	40 (60)	19	30 (35)	19	30 (40)	18	30 (35)	23	30 (55)	22	30 (60)
Basketball (Phases préliminaires)	29	40 (60)	19	30 (35)	19	30 (40)	18	30 (35)	23	30 (55)	22	30 (60)
Boxe	24	30 (60)	9	20 (50)	8	15 (55)	7	15 (35)	9	15 (50)	8	15 (60)
Canoe	33	40 (85)	45	50 (80)	39	45 (75)	36	40 (60)	34	40 (80)	33	35 (80)
Cyclisme (BMX)	56	60 (105)	25	30 (65)	37	40 (75)	36	45 (80)	45	50 (105)	44	45 (100)
Cyclisme (Sur piste)	56	60 (105)	25	30 (65)	37	40 (75)	36	45 (80)	45	50 (105)	44	45 (100)
Cyclisme (Sur route)	30	40 (65)	2	5 (15)	11	25 (35)	11	25 (40)	18	30 (60)	17	30 (60)
Cyclisme (VTT)	59	60 (125)	29	35 (85)	41	45 (90)	39	50 (100)	48	50 (120)	47	50 (115)
Sports équestres	52	55 (110)	21	30 (75)	33	40 (90)	31	45 (85)	41	45 (105)	40	45 (105)
Escrime	30	40 (60)	3	10 (20)	12	25 (30)	11	25 (40)	19	30 (60)	18	30 (60)
Football	32	40 (80)	5	10 (25)	12	20 (60)	15	25 (60)	21	30 (35)	20	30 (80)
Golf	59	65 (115)	29	35 (75)	41	45 (90)	39	50 (90)	48	55 (110)	47	55 (110)
Gymnastique	34	35 (65)	5	10 (25)	15	20 (50)	16	20 (40)	23	25 (60)	22	25 (65)
Haltérophilie	34	35 (65)	5	10 (25)	15	20 (50)	16	20 (40)	23	25 (60)	22	25 (65)
Handball	35	40 (65)	8	15 (40)	14	25 (50)	18	30 (45)	24	30 (65)	23	30 (70)
Hockey	28	30 (90)	12	20 (50)	9	15 (60)	10	15 (70)	17	20 (60)	16	20 (95)
Judo	29	40 (60)	19	35 (35)	19	35 (40)	18	35 (35)	23	30 (55)	22	30 (60)
Lutte	29	40 (60)	19	35 (35)	19	35 (40)	18	35 (35)	23	30 (55)	22	30 (60)
Pentathlon moderne (Escrime)	56	60 (105)	25	30 (65)	37	40 (75)	36	45 (80)	45	50 (105)	44	45 (100)
Pentathlon moderne (Natation, Équitation, Course et Tir)	52	55 (110)	21	30 (75)	33	40 (90)	31	45 (85)	41	45 (105)	40	45 (105)
Rugby	32	40 (75)	5	10 (25)	12	20 (55)	15	25 (55)	21	30 (75)	20	30 (80)
Taekwondo	30	40 (60)	3	10 (20)	12	25 (30)	11	25 (40)	19	30 (60)	18	30 (60)
Tennis	32	40 (80)	5	10 (30)	12	20 (60)	15	25 (60)	21	30 (80)	20	30 (85)
Tennis de table	35	40 (65)	8	15 (40)	14	25 (50)	18	30 (45)	24	30 (65)	23	30 (70)
Tir	14	15 (45)	15	20 (65)	7	10 (55)	6	10 (35)	1	5 (0)	1	5 (15)
Tir à l'arc	31	40 (55)	4	10 (20)	12	20 (25)	12	20 (30)	20	30 (55)	19	30 (55)
Triathlon	31	45 (65)	3	10 (20)	12	25 (45)	12	25 (45)	20	30 (60)	19	30 (65)
Volleyball (en salle)	14	15 (45)	15	20 (65)	7	10 (55)	6	10 (35)	1	5 (0)	1	5 (15)
Volleyball (de plage)	31	45 (70)	4	10 (25)	12	25 (45)	12	25 (45)	20	30 (65)	19	30 (70)

**Distances et temps de trajet en dehors de la ville hôte**

Distances en km et temps de trajet moyens en minutes et en bus en 2015	Aéroport Paris-Charles de Gaulle			Zone hôtelière principale			Hébergement des athlètes			Stade olympique			Hébergement des médias			CIRTV / CPP		
	km	heures	heures	km	heures	heures	Village olympique		km	heures	heures	Village des médias		km	heures	heures	km	heures
							km	heures				km	heures					
Football (Nice)	930	1h20	5h40	930	1h20	5h40	930	1h20	5h40	930	1h20	5h40	930	1h20	5h40	930	1h20	5h40
Football (Bordeaux)	580	1h05	3h15	580	1h05	3h15	580	1h05	3h15	580	1h05	3h15	580	1h05	3h15	580	1h05	3h15
Football (Lyon)	465	1h10	2h	465	1h10	2h	465	1h10	2h	465	1h10	2h	465	1h10	2h	465	1h10	2h
Football (Saint-Étienne)	780	-	2h50	780	-	2h50	780	-	2h50	780	-	2h50	780	-	2h50	780	-	2h50
Football (Marseille)	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10
Football (Toulouse)	680	1h10	5h30	680	1h10	5h30	680	1h10	5h30	680	1h10	5h30	680	1h10	5h30	680	1h10	5h30
Football (Lille)	220	-	1h	220	-	1h	220	-	1h	220	-	1h	220	-	1h	220	-	1h
Football (Nantes)	422	1h05	2h05	422	1h05	2h05	422	1h05	2h05	422	1h05	2h05	422	1h05	2h05	422	1h05	2h05
Voile (Marseille)	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10	780	1h15	3h10

Note #1 : ce tableau présente les temps de trajet moyens en 2015 en minutes et en bus dans les conditions actuelles de circulation

Note #2 : le temps de trajet en transports en commun - indiqués entre parenthèses - comprend le temps de marche pour se rendre à la gare, le temps d'attente moyen et le temps de marche nécessaire pour se rendre sur le site

Note #3 : pour les sites en dehors de la ville hôte, les temps de trajets sont indiqués en heure et correspondent à des trajets en avion et/ou en train entre la ville de Paris et la ville site

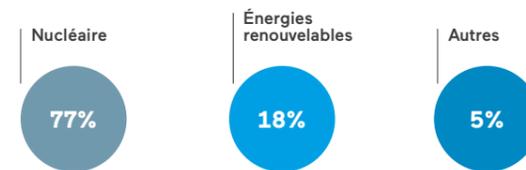
## 1.3.5. Énergie

### 54. Un réseau électrique national fiable et robuste

#### Un approvisionnement en énergie sécurisé

Le secteur de la production électrique en France - totalement ouvert à la concurrence - regroupe aujourd'hui trois principaux acteurs : Électricité de France (EDF), la Compagnie nationale du Rhône (CNR) et Endesa France, qui assurent 95% de la production française, dont 90% par le seul parc de production EDF.

#### Production nette d'électricité en 2014 : 539 TWh



Le parc électrique français est l'un des moins émetteurs de gaz à effet de serre en Europe et au monde. Dans le cadre de la transition énergétique engagée par la France, la part du nucléaire doit diminuer à 50% de la production d'électricité d'ici 2025 tandis que la part des énergies renouvelables doit continuer de croître.

#### Le plus grand réseau de transport d'Europe

Réseau de transport d'électricité (RTE), filiale d'EDF, est le gestionnaire national du réseau public de transport d'électricité haute tension. RTE exploite, entretient et développe les lignes électriques à haute et très haute tension et les stations associées, qui acheminent l'électricité depuis les unités de production vers les clients industriels et vers le réseau de distribution.

Ce réseau comprend plus de 105 000 km de lignes électriques à haute et très haute tension avec 1 223 transformateurs, 2 697 postes électriques, 3 508 points de livraison et 47 interconnexions.

RTE est garant du bon fonctionnement et de la sécurisation du système électrique. Il investit chaque année près de 1,5 milliard d'euros dans les réseaux et 25 à 30 millions d'euros en recherche et développement. Afin de garantir l'efficacité et la stabilité du système électrique, le réseau s'est équipé de moyens de pilotage, de surveillance et de maintenance à distance, à travers un réseau de télécommunications de 20 000 km de fibre optique.

Le projet d'aménagement du Grand Paris prévoit également un plan de modernisation des lignes électriques stratégiques ou de remplacement par un ensemble de liaisons souterraines avec le même niveau de qualité et de sécurité.

#### Des réseaux de distribution axés sur la qualité de service

L'organisation de la distribution d'électricité est de la compétence des collectivités locales. Sur 95% du territoire métropolitain, Électricité réseau distribution France (ERDF) est le concessionnaire unique pour la gestion des réseaux de distribution d'électricité de ces collectivités; les 5% restants étant confiés à des distributeurs locaux agréés.

ERDF exploite 1,3 million de km de lignes, 750 400 postes de distribution et 2 240 postes sources et dessert 35 millions de clients. ERDF dispose d'un plan d'investissement annuel conséquent (3,1 milliards en 2013) afin d'améliorer constamment la qualité des réseaux, en favorisant notamment l'intégration des énergies renouvelables.

### 55. Un soutien fort et des objectifs ambitieux en matière d'énergie renouvelable

La France s'est fortement engagée au plan européen à travers le paquet Énergie-Climat dit « 3 fois 20 ». Dans ce cadre, elle s'est fixée l'objectif ambitieux de satisfaire 23% de sa consommation finale par les énergies renouvelables (EnR) à l'horizon 2020.

Déjà l'un des premiers producteurs européens d'EnR, avec une production de 20,55 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) en 2009, dont 46% par la biomasse et 25% par l'hydraulique, la France vise, en parallèle d'une réduction de sa consommation d'énergie, à augmenter de 20 Mtep la production annuelle d'EnR d'ici 2020.

Pour atteindre cet objectif, l'État incite à la production (soutien à l'investissement, tarifs d'achat incitatifs, etc.) et à la consommation responsables (aides financières pour les particuliers). Il finance la recherche dans ce domaine avec la généralisation des EnR dans les bâtiments, et notamment les constructions neuves selon les réglementations, ainsi que le développement des réseaux de chaleur utilisant les EnR.

Les équipements prévus pour les Jeux seront exemplaires et raccordés aux réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables et de récupération disponibles localement.







# 1.4

## Analyse nationale

Paris 2024 bénéficie d'un soutien total dans son ambition d'accueillir les Jeux : le grand public enthousiaste, la sphère politique unie et le Mouvement sportif mobilisé. Tous désirent des Jeux sûrs, inoubliables, qui créeront de nouveaux lieux pour le sport et une vision partagée du renouvellement urbain du Grand Paris.

## 1.4.1. Cadre politique et gouvernance

### 67. La République Française

La Constitution française organise les institutions nationales autour de trois pouvoirs indépendants : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Son article 1<sup>er</sup> pose les principes suivants : «La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.»

Le pouvoir exécutif est exercé par le Président de la République, élu au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans. Le Président nomme le Premier ministre et les membres du Gouvernement, promulgue les lois votées par le Parlement, négocie et ratifie les traités internationaux. Le Premier ministre définit et conduit la politique de la Nation.

Le pouvoir législatif est exercé par un Parlement composé de deux chambres : l'Assemblée Nationale (députés élus au suffrage universel direct tous les cinq ans) et le Sénat (sénateurs élus au suffrage universel indirect par un collège électoral pour une durée de six ans).

Le pouvoir judiciaire est exercé par plusieurs organes indépendants : le Conseil constitutionnel s'assure de la conformité à la Constitution des lois adoptées par le Parlement et juge de la régularité des opérations électorales ; le Conseil supérieur de la magistrature garantit l'indépendance des magistrats.

La France est un pays décentralisé reconnaissant des compétences à plusieurs niveaux de collectivités territoriales : régions, départements, métropoles, communautés de communes et communes. Chaque

niveau de collectivités est librement gouverné par un conseil, élu pour un mandat de six ans.

Selon le principe de décentralisation, la Constitution française et les Lois en vigueur définissent les compétences exercées par chaque niveau de collectivité. L'administration du pays peut être assurée de manière unilatérale d'une part dans le cadre des dispositions prévues par la Constitution ou de manière contractuelle, et d'autre part en associant les collectivités territoriales et l'État.

### 68. Un environnement politique stable

Le Gouvernement français est dirigé, depuis l'élection de François Hollande en 2012 par une coalition de partis de gauche et de centre-gauche, unis autour du Parti socialiste. Entre 2002 et 2012, c'est une coalition de partis de droite et de centre-droit, unis autour de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) – aujourd'hui Les Républicains –, qui gouvernait le pays.

Depuis 2001, la ville de Paris est dirigée par une coalition rassemblant des élus de gauche, des écologistes et de centre-gauche.

La région Île-de-France a été gouvernée entre 1998 et 2015 par une coalition de partis de gauche, de centre-gauche et d'écologistes. Depuis les élections régionales de décembre 2015, une coalition de partis de droite et de centre droit dirige désormais la région.

### 69. Partis politiques

La candidature de Paris 2024 fait l'objet d'un consensus large et sans équivoque. Elle est soutenue par la totalité des principales formations politiques nationales.

Veuillez vous référer au tableau 69.

Tableau 69 (Partis politiques)

Parti politique	Pourcentage de sièges (Assemblée Nationale)	Pourcentage de sièges (Conseil régional)	Pourcentage de sièges (Conseil de Paris)	Position sur l'organisation des Jeux en 2024 (soutien/opposition/neutre)	Principales raisons du soutien/opposition
Socialiste	50%	17%	34%	Soutien	-
Les Républicains	34%	38%	34%	Soutien	-
Divers gauche	6%	7%	11%	Mixte	Soutien majoritaire
Groupe UDI - MoDem (y compris Divers centre)	5%	20%	9%	Soutien	-
Groupe Écologiste	3%	7%	10%	Mixte	Appréciation individuelle (élus)
Front National	0%	11%	0%	Soutien	-
Non inscrits	2%	0%	2%	Soutien	-

### 70. Échéances électorales

Les principaux partis s'étant déclarés avec enthousiasme en faveur de la candidature de Paris 2024, les élections n'auront pas d'impact sur la préparation et la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Année	Mois	Élections
2017	Mai	Présidentielles
	Juin	Législatives
2019	Juin	Européennes
2020	Mars	Municipales
2021	Mars	Départementales
	Décembre	Régionales
2022	Mai	Présidentielles
2022	Juin	Législatives

### 71. Une planification et une livraison coordonnées

Le projet Paris 2024 est soutenu par le Gouvernement national et les collectivités territoriales. L'État, par le biais de ses Ministères directement impliqués (Sports, Ville, Environnement, Transport, etc.), la région Île-de-France, la ville de Paris, ainsi que toutes les villes, tous les départements et toutes les régions concernés par les Jeux, le CNOSF et le CPSF auront un rôle de premier plan dans la planification et la livraison des Jeux.

Ces autorités nationales, régionales et locales, en collaboration étroite avec le futur COJO, seront réunies au sein d'une structure unique de livraison des Jeux spécialement créée pour assurer la planification, la coordination et la livraison des sites olympiques et paralympiques.

### 72. Des responsabilités claires pour garantir l'héritage

Paris 2024 et l'ensemble des partenaires institutionnels ont placé la livraison d'un héritage concret et durable au cœur du projet de la candidature française. La planification et la livraison des programmes d'héritage s'appuieront sur les différentes expertises et responsabilités des institutions françaises, notamment :

- le Ministère en charge des Sports, le CNOSF, le CPSF, les fédérations nationales, les associations locales et, plus globalement l'ensemble du réseau sportif français travailleront de concert pour garantir un héritage sportif ;
- l'ensemble des autorités publiques mènera des programmes coordonnés pour garantir des retombées économiques positives ;
- des initiatives en matière de développement

urbain, de cohésion sociale, d'hébergement et d'environnement relatives au projet de développement du Grand Paris seront intégrées à la structure de livraison des Jeux, en collaboration avec les organismes publics et privés concernés ;

- le COJO mettra directement en œuvre certaines actions, par exemple autour de l'inclusion sociale en s'appuyant sur le programme volontaire en lien avec des établissements scolaires ou sur les modes de transport durable en lien avec les organismes de transport ;
- l'ensemble de la société, les ONG et le secteur privé apporteront leurs soutiens en fonction de leurs domaines d'expertise.

### 73. Une structure de gouvernance des événements éprouvée

Depuis 2000, la France a accueilli une quarantaine de Championnats du Monde ou d'Europe dans des disciplines olympiques d'été. L'accueil de grands événements sportifs va se poursuivre dans les prochaines années, avec par exemple l'UEFA EURO 2016 ; le Championnat du Monde de Handball masculin IHF 2017 ; le Championnat du Monde de Hockey sur glace IIHF 2017 ; le Championnat du Monde de Lutte UWW 2017 ; le Championnat du Monde de Canoë-Kayak ICF 2017 ; la Ryder Cup 2018 ; la Coupe du Monde féminine de la FIFA 2019.

Tous les ans, des manifestations sportives récurrentes particulièrement prestigieuses comme Roland-Garros ou le Tour de France sont également organisées en France.

En fonction de la complexité de l'événement et des objectifs des parties prenantes, il existe plusieurs modes de gouvernance pour l'organisation d'un événement en France :

- Une organisation portée directement par une fédération :** par exemple, pour les Championnats du Monde de Cyclisme sur piste UCI 2015, la Fédération Française a porté directement l'événement et a mis en place un mode de travail collaboratif avec les institutions locales partenaires, et l'exploitant du vélodrome. Le succès de cet événement a démontré l'intérêt d'une telle organisation pour des événements de taille modérée par l'implication des différentes parties prenantes tout au long de la préparation de l'événement.
- Une association à but non lucratif :** l'organisation d'événements tels que les Championnats du Monde d'Aviron de la FISA 2015 ou les Championnats du Monde FIS de Ski alpin 2009 par une association a

rencontré un réel succès, en tirant parti de ce mode de gouvernance simple, flexible, et couramment utilisé par les clubs sportifs et les associations d'envergure locale comme nationale. Cette forme de gouvernance permet de coopérer avec les entités publiques, de lever des fonds ou encore de bénéficier de taux d'imposition favorables.

- **Le Groupement d'intérêt public (GIP):** choisi pour les Jeux Équestres Mondiaux FEI 2014 et la Coupe du Monde de Rugby IRB 2007, ce mode de gouvernance publique-privée associe la fédération titulaire des droits d'organisation et les pouvoirs publics. Il a été salué comme un facteur clé de réussite organisationnelle. Pour ces deux événements, la fédération hôte a pu mobiliser ses partenaires et ses membres pour assurer la réussite sportive tandis que les pouvoirs publics ont optimisé les conditions d'organisation et l'impact économique de la manifestation. Le modèle du GIP a évolué au cours des derniers grands événements accueillis pour mieux répondre à certaines problématiques, notamment fiscales.

Le prochain grand événement accueilli en France, l'UEFA EURO 2016, est organisé sous un mode de gouvernance encore différent: **une société par actions simplifiée**. Paris 2024 sera attentif à l'organisation de cet événement afin d'évaluer la pertinence de ce modèle pour l'accueil des Jeux.

Au-delà du mode de gouvernance choisi, le soutien apporté par la Délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES) est un facteur clé de réussite démontré à de nombreuses reprises. La DIGES assure une double fonction: elle facilite les relations entre les différents services de l'État et les organisateurs des événements sportifs et veille à inscrire les grands événements sportifs organisés en France dans une perspective de développement économique et social.

## 1.4.2. Analyse économique

### 74. Des retombées économiques prometteuses

La France se situe au 6<sup>ème</sup> rang mondial en matière de PIB selon le classement de la Banque mondiale en 2014. Son dynamisme démographique, sa capacité avérée à attirer les investissements internationaux, son excellence universitaire et ses infrastructures de qualité concourent à faire de la France l'une des économies les plus importantes des pays développés. Comptant parmi les plus grandes puissances économiques du monde, la France a des moyens économiques plus que suffisants pour accueillir les Jeux.

Selon l'étude d'impact initial réalisée par le CDES (Centre de droit et d'économie du sport) et détaillée dans le document annexe, accueillir les Jeux en France produirait des retombées économiques à hauteur de 10,7 milliards d'euros. Ces retombées additionnelles comprennent notamment 3,5 milliards d'euros de bénéfices supplémentaires dans le secteur du tourisme et 1,8 milliards d'euros liées aux investissements en infrastructure pour les Jeux. Au final, plus de 250 000 emplois seraient créés pour l'organisation de la compétition.

Veuillez vous référer au tableau 74.

## 1.4.3. Sûreté et sécurité

Le Gouvernement français, la Préfecture de Police de Paris et la ville de Paris s'engagent à garantir la sûreté et la sécurité de toutes les populations des Jeux, des résidents et des visiteurs. Le COJO travaillera en collaboration avec l'ensemble des autorités publiques pour offrir un environnement sûr à l'occasion des Jeux de la XXXIII<sup>e</sup> Olympiade.

Le Gouvernement français assumera la responsabilité ultime en matière de sécurité et sera en mesure de fournir au CIO toutes les garanties attendues. Pendant les Jeux, les opérations de sécurité seront sous le commandement unique du Préfet de Police de Paris qui mobilisera l'ensemble des ressources de la zone de défense d'Île-de-France et, si nécessaire, des moyens nationaux (unités de police, gendarmerie, forces armées).

La France a prouvé à plusieurs reprises qu'elle pouvait organiser en toute sécurité des événements internationaux: la Coupe du Monde de Football de la FIFA 1998, la Coupe du Monde de Rugby IRB 2007 ou le Tour de France. Plus de 30 000 policiers ont assuré sans heurts les opérations complexes de sécurité pour la COP 21 qui a rassemblé quelque 150 chefs d'État et 90 000 participants pendant 10 jours. L'organisation d'événements internationaux en France se déroule toujours dans une ambiance conviviale tout en déployant des dispositifs efficaces de sécurité.

## 75. Des risques parfaitement maîtrisés

L'analyse des risques a été réalisée en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, en conformité avec la norme ISO 31000 (gestion des risques).

### Incendie (bâtiments, industrie, forêts)

**Le risque est évalué comme faible.**

Paris et les autres villes accueillant les Jeux sont dotées de services modernes de lutte contre les incendies, bien équipés et formés. Les programmes réguliers d'inspection et de maintenance du parc immobilier et industriel et les normes de sécurité rigoureuses concourent à limiter les risques d'incendie. Les risques de feu de forêt sont nuls pour l'organisation des Jeux.

L'application rigoureuse des normes et la participation

proactive des services de lutte contre les incendies permettront de garantir une bonne gestion de ce risque pendant les Jeux.

### Intrusion dans les installations olympiques

**Le risque est évalué comme faible.**

Les procédures existantes ont été renforcées et la sécurité de l'ensemble des sites de Paris 2024 sera assurée par un dispositif de sécurité fondé sur l'évaluation des risques. Ce dispositif inclut les mesures suivantes pour tous les sites:

- l'inspection des sites en amont de la phase opérationnelle des Jeux;
- le déploiement d'agents de sécurité publics et privés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- un éventail de dispositifs de sécurité actifs (contrôles d'accès, fouilles, patrouilles de police aux abords des sites et sur la Seine le cas échéant) et passifs (alarmes, vidéosurveillance);
- une conception et des aménagements temporaires élaborés conformément aux principes de la Prévention du crime par l'aménagement du milieu (le standard international *Crime Prevention through Environmental Design* ou CPtED);
- des forces d'intervention d'urgence spécialisées pour renforcer la sécurité si nécessaire.

### Désobéissance civile

**Le risque est évalué comme moyen.**

En tant que pays démocratique et progressiste, la France autorise les manifestations pacifiques. Néanmoins, les services de renseignement intérieur anticipent les manifestations pouvant avoir des incidences sur l'ordre public. Tout projet de manifestation doit être préalablement déclaré aux autorités, qui négocient le programme et l'itinéraire des cortèges avec les organisateurs. Les forces de police, composées de professionnels spécialement formés et équipés, sont chargées de faire respecter l'ordre public tout en laissant aux citoyens leurs libertés d'association et de manifestation. Dans l'éventualité d'une manifestation illégale, les dispositifs existants permettront de rétablir l'ordre et d'assurer le bon déroulement des Jeux.

### Criminalité

**Le risque est évalué comme moyen.**

La fréquence des actes criminels à Paris et en région Île-de-France est comparable à celle de la plupart des grandes métropoles modernes. Des plans d'action sont régulièrement développés et actualisés

Tableau 74 (Données économiques)

Année	PIB nominal (en milliards EUR)	PIB nominal par habitant (EUR)	Taux d'inflation annuel	Taux de croissance annuel du PIB	Source des données
2006	1 853	31 000	1,6	4,6	INSEE / Eurostat
2007	1 946	31 500	1,5	5	INSEE / Eurostat
2008	1 996	31 400	2,8	2,6	INSEE / Eurostat
2009	1 939	30 300	0,1	-2,8	INSEE / Eurostat
2010	1 999	30 800	1,5	3,1	INSEE / Eurostat
2011	2 059	31 200	2,1	3	INSEE / Eurostat
2012	2 087	31 200	2	1,3	INSEE / Eurostat
2013	2 117	31 200	0,9	1,4	INSEE / Eurostat
2014	2 132	31 100	0,5	0,8	INSEE / Eurostat
2015	2 184	31 648	0	1,1	INSEE / conjoncture
2016*	2 199	31 660	1	1,5	FMI / OCDE
2017*	2 234	32 230	1,1	1,6	FMI / OCDE
2018*	2 277	32 800	1,3	1,7	FMI / OCDE
2019*	2 318	33 400	1,5	1,9	FMI / OCDE
2020*	2 362	34 000	1,7	1,9	FMI / OCDE

\* Prévisions

pour s’assurer que les mesures préventives de lutte contre la criminalité soient efficaces et dissuasives (ex: plan de sécurisation des touristes). Les forces de l’ordre s’appuient également sur un réseau de vidéosurveillance performant. Ces mesures se traduisent statistiquement par une baisse significative de la criminalité ces dernières années. Le nombre d’homicides a chuté de 25% entre 2005 et 2015. De même, les vols à main armée ont diminué de 12% et les destructions et dégradations de biens de 18% sur les cinq dernières années. À Paris, en 2015, le nombre moyen d’homicides était inférieur à quatre par mois (en dehors des attaques terroristes de 2015); chiffre stable sur les trois dernières années et relativement bas compte tenu du fait que Paris dénombre 2,2 millions de résidents et accueille plus de 30 millions de touristes chaque année. Des stratégies policières adaptées à des zones ciblées permettront de limiter le risque d’activité criminelle à l’encontre des Jeux et des visiteurs.

**Télécommunications/technologies**

**Le risque est évalué comme faible.**

Tous les services fondamentaux et de logistique nécessaires à une organisation réussie des Jeux sont parfaitement identifiés: télécommunications; approvisionnement en denrées alimentaires, en eau potable et en énergie; services de santé et d’interventions d’urgence; et flux financiers. Chaque secteur est organisé pour garantir la continuité de la chaîne d’approvisionnement. Des plans de secours existent pour répondre à toute situation de crise inattendue affectant un ou plusieurs secteurs. Ces plans, dont l’efficacité est régulièrement testée, seront immédiatement mis en œuvre le cas échéant et renforcés pendant les Jeux.

**Terrorisme**

**Le risque est évalué comme élevé.\***

Les menaces terroristes sont devenues une préoccupation importante pour tous les pays accueillant les Jeux depuis les 30 dernières années. La menace que constituent les groupes terroristes est prise très au sérieux dans toute l’Europe et n’épargne pratiquement aucun pays au monde.

Pays au demeurant sûr et calme, la France a dû faire face à plusieurs attaques terroristes et demeure très vigilante pour contrecarrer toute nouvelle tentative d’attentat. Depuis plusieurs années, une série de réformes a sensiblement renforcé les moyens juridiques et techniques de prévention et de répression de cette menace. Le fonctionnement des services a

été rationalisé, avec la création de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) en 2014, qui centralise le renseignement et la lutte opérationnelle contre le terrorisme, en lien avec un parquet antiterroriste à compétence nationale.

En matière de gestion de crise terroriste, la direction stratégique de la réponse est assurée par le Premier ministre, sous l’autorité du Président de la République et sur le terrain, par les préfets. Le Premier ministre dispose de la Cellule interministérielle de crise (CIC) qui réunit l’ensemble des départements ministériels et garantit une réponse coordonnée de l’État et des pouvoirs publics.

Des actions de sensibilisation à l’antiterrorisme seront réalisées avant et pendant les Jeux auprès de toutes les organisations, y compris le COJO et le CIO.

À la suite des attaques de novembre 2015, les capacités d’action contre le terrorisme ont été renforcées. Les procédures mises en œuvre pour les événements organisés à Paris, comme celles qui ont empêché les terroristes de pénétrer dans le Stade de France, atténuent significativement la menace terroriste. Elles seront encore renforcées par les opérations de sécurité déployées sur tous les sites de Paris 2024.

*\*Le risque de terrorisme est actuellement évalué comme élevé, mais les autorités françaises sont mobilisées pour réduire ce risque à moyen d’ici 2024.*

**Trafic**

**Le risque est évalué comme faible.**

Les difficultés liées à la circulation automobile sont relativement limitées en région parisienne, grâce à la qualité des infrastructures routières régulièrement développées et modernisées, et à des outils de gestion du trafic qui permettent de coordonner efficacement les actions des forces de police et des opérateurs des réseaux, d’informer les automobilistes et de déclencher des plans spéciaux lorsque les circonstances l’exigent.

Paris dispose d’un système de transport en commun fiable et efficace qui sera significativement renforcé d’ici 2024. Une campagne de sensibilisation relative à la gestion du trafic pendant les Jeux sera mise en place à destination du grand public.

Le Préfet de Police est responsable de la coordination de la police régionale des transports.

**Accidents graves de la circulation**

**Le risque est évalué comme faible.**

Les mesures de prévention et d’organisation des secours en cas d’accident grave de la circulation sont mises à niveau grâce à une surveillance permanente,

des processus d’amélioration continue et des exercices réguliers. Les plans d’intervention existants identifient précisément les autorités qui exercent le commandement des opérations en fonction du type et du lieu de l’accident.

On dénombre 35 tunnels principaux en région Île-de-France et tous font l’objet d’une vidéosurveillance et de mesures spécifiques en cas d’accident pour l’évacuation des usagers.

Paris 2024 a pris en compte l’impact d’un éventuel accident grave de la circulation lors des Jeux en mettant au point, en collaboration avec les services de sécurité concernés, un plan qui limitera l’accès de certains véhicules (transport de matières dangereuses, grand gabarit) au réseau routier olympique ou à des voies situées à proximité des sites olympiques. Ce plan garantira, durant la période des Jeux, la réorientation des véhicules jugés «à risque» vers des itinéraires moins sensibles et la reprogrammation de leurs livraisons aux heures les plus propices.

Les villes accueillant les compétitions de Football et de Voile pendant les Jeux ne sont pas confrontées à des risques équivalents à ceux de Paris. Néanmoins, les mêmes plans, procédures et considérations y seront appliqués.

**Catastrophes naturelles**

**Le risque est évalué comme faible.**

Grâce à sa situation géographique privilégiée, la région Île-de-France est confrontée à des risques de catastrophes naturelles quasiment nuls. Ils sont toutefois pris en charge par des dispositifs de prévention et de secours dédiés.

Concernant le risque d’inondations, une surveillance permanente et éprouvée du niveau de la Seine et de ses affluents est mise en œuvre, et des mesures de protection des infrastructures et des bâtiments avoisinants ont été définies.

**Autres catastrophes**

Risque	Évaluation
Accident nucléaire	Risque faible
Accident industriel majeur	Risque faible
Catastrophe aérienne	Risque faible
Dispersion chimique ou biologique (non liée au terrorisme)	Risque faible

Les installations industrielles les plus sensibles sont uniformément réparties sur le territoire et tous les principaux sites font l’objet d’inspections régulières. De plus, des programmes de modernisation des équipements et des procédures en vigueur sur ces sites

contribuent significativement à limiter le risque d’une catastrophe d’origine humaine. Chaque installation fait l’objet d’un plan particulier d’intervention d’urgence régulièrement testé et mis à jour.

L’actuelle réglementation de l’espace aérien parisien, associée aux futures mesures spécifiques liées aux Jeux, limitera significativement le risque d’une catastrophe aérienne affectant les Jeux.

Les autorités nationales et régionales françaises disposent des réglementations et des compétences nécessaires pour limiter tout risque lié à un éventuel incident biologique ou chimique.

Le Préfet de Police, outre ses attributions en matière de police, est aussi l’autorité décisionnelle unique en cas d’accident ou de situation d’urgence pouvant affecter la sécurité des populations civiles.

**76. Des ressources humaines suffisantes pour les Jeux**

Dans les situations d’urgence, l’organisation de la sûreté en France permet d’assurer une mobilisation rapide de moyens d’intervention supplémentaires grâce notamment à des dispositifs de soutien mutuel entre territoires.

Les effectifs de police, de gendarmerie et de sapeurs-pompiers sont constitués de professionnels qui assurent leur service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, toute l’année. Ils bénéficient d’une formation continue, d’entraînements réguliers et d’équipements modernes leur permettant d’intervenir dans tous les domaines et de s’adapter aux évolutions de leur environnement.

Effectifs	France	Paris et Région Île-de-France
Police Nationale et Gendarmerie	220 000	49 719
Secours	101 577	20 927
Sapeurs-pompiers professionnels	53 100	12 753
Ambulanciers	14 977	2 415
Secouristes formés	33 500	5 759
Entreprises privées de sécurité	150 000	50 000

## 1.4.4 Soutien aux Jeux Olympiques

### 77. Un soutien total de toutes les parties prenantes

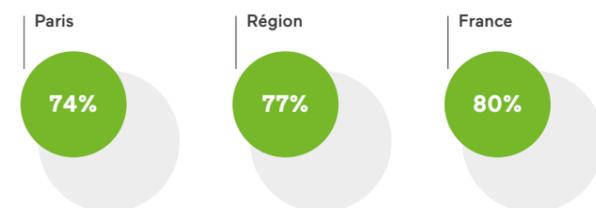
#### Un soutien confirmé du Gouvernement

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), la ville de Paris, la région Île-de-France et l'État sont les membres fondateurs du Comité de candidature de Paris 2024. Ils financent et soutiennent totalement ce projet. La ville de Paris a, par exemple, officiellement délibéré en faveur des Jeux le 13 avril 2015, tandis que la région Île-de-France s'est solennellement prononcée en faveur de la candidature le 7 mai 2015.

Toutes les collectivités territoriales concernées par l'accueil d'un site olympique ou paralympique ont également délibéré pour apporter leur soutien à ce projet. L'ensemble des lettres de garantie et de soutien des collectivités publiques figure en annexe.

#### Plus de 70% de la population en faveur des Jeux

Selon un sondage d'opinion effectué par TNS Sofres en janvier 2016, Paris 2024 bénéficie du soutien enthousiaste de la plupart des Parisiens et plus largement de la population française. L'opinion sur l'accueil des Jeux à Paris en 2024 est détaillée dans ce graphique :



### 78. Aucune opposition

Aucune opposition n'est structurée contre la candidature de Paris à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

La décision de faire acte de candidature a fait l'objet d'une réflexion longue et partagée dans le cadre d'une étude d'opportunité ayant associé pendant plusieurs mois plus de 250 participants réunissant des personnalités qualifiées issues du Mouvement sportif (athlètes et dirigeants du secteur du sport), de la société civile, des partenaires publics et du monde économique. Cette étude a démontré le caractère rassembleur de l'organisation des Jeux et les opportunités qu'offre ce projet pour le pays.

Un processus de concertation a été mis en place afin d'associer les citoyens à la définition du projet olympique et paralympique et d'assurer la bonne compréhension du potentiel réel des Jeux à la création d'un monde meilleur.

### 79. Aucun référendum

Les Français apportent un soutien très fort à la candidature. Ni le Comité de candidature, ni les collectivités publiques qui constituent ses membres fondateurs, n'organiseront de référendum. Il n'existe pas de mécanisme institutionnel susceptible de les y contraindre.

Paris 2024 a mis en œuvre un processus de concertation associant les citoyens et les corps intermédiaires (associations, syndicats, fondations, etc.) permettant de prendre en compte les différentes attentes et les différents intérêts de long terme des populations locales et de garantir un héritage des Jeux sur le long terme pour la région et ses habitants.

## 1.4.5. Cadre légal

### 80. Aucun obstacle juridique

Le cadre légal français favorise l'accueil de grands événements. Il n'existe pas d'obstacles juridiques à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

### 81. Une législation favorable au sport au sein d'un Code unique

Depuis 2006, la France dispose d'un Code du sport regroupant l'ensemble de la législation en la matière. Ce Code est notamment issu de l'ordonnance n°2006-596 du 23 mai 2006, du décret n°2007-1133 du 24 juillet 2007 et de l'arrêté du 28 février 2008.

Dans son article introductif, ce Code affirme la vision de la France en matière de sport : *« les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes en situation de handicap, sont d'intérêt général. »*

Le Code du sport définit le cadre juridique de l'organisation du sport en France : rôle des différents acteurs (État, collectivités, Mouvement sportif, etc.), régulation du sport professionnel, organisation des événements sportifs, cadre juridique de la construction et de l'exploitation des équipements, lutte contre le dopage, etc.

La France répond à l'ensemble des exigences du Code mondial antidopage. Sa transposition sera achevée d'ici le 18 mars 2016 par deux décrets d'application de l'ordonnance n°2015-1207 du 30 septembre 2015 relative aux mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour assurer le respect des principes du Code mondial antidopage.

Le 29 décembre 2014, la France a adopté la Loi n° 2014-1655 de finances rectificative qui exonère d'impôts et de taxes les compétitions sportives d'envergure organisées en France. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris bénéficieront de ce régime dérogatoire au même titre qu'il bénéficie déjà à cinq grands événements sportifs organisés en France.

En vertu des dispositions de l'article L. 141-5 du Code du sport, le CNOSF est reconnu légalement en France comme le propriétaire des emblèmes olympiques nationaux et le dépositaire de la devise, de l'hymne, du symbole olympiques et des termes « Jeux Olympiques » et « Olympiade ».

### 82. Les engagements de l'État pour les besoins des Jeux

Aucune modification majeure de la législation n'est nécessaire pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France. Le Gouvernement français s'engage à prendre toutes les dispositions législatives et réglementaires qui s'avèreraient nécessaires aux fins de garantir le parfait déroulement des Jeux.

### 83. La Loi française en faveur de l'accessibilité

Depuis de nombreuses années, la France a fait de la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap une priorité nationale. Le Gouvernement français a ainsi fixé trois objectifs principaux dans la politique du handicap :

- construire une société plus ouverte aux personnes en situation de handicap ;
- concevoir des réponses et des prises en charge adaptées à la situation de chacun ;
- simplifier leur vie quotidienne.

La Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et les décrets n° 2006-1657 et n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 ont fixé une nouvelle ambition en matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Ce cadre légal a permis d'inscrire dans la Loi le principe d'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacements (bâtiments, voirie, espaces publics, systèmes de transport, etc.), de définir de nouvelles normes pour les nouvelles constructions et de fixer des échéances précises sur la mise en accessibilité des constructions existantes.



# 1.5

## Analyse financière

Les Jeux de Paris 2024 sont responsables, abordables et financièrement viables. Les investissements liés aux Jeux laisseront des bénéfices pour les générations futures, à travers de nouveaux quartiers durables, connectés, et sources d'inspiration.

## 1.5.1. Stratégie de financement

### 84. Une stratégie de financement des Jeux réaliste et garantie

Le concept des Jeux Olympiques et Paralympiques développé par Paris 2024 minimise les travaux d'infrastructure nécessaires pour les Jeux. Il atténue ainsi les risques liés au financement et à la livraison. La stratégie de financement de Paris 2024 s'inscrit parfaitement dans l'Agenda olympique 2020 : utilisation d'équipements sportifs existants de classe mondiale, recours à des sites temporaires dans des lieux emblématiques, construction limitée à de nouvelles infrastructures réellement utiles pour les populations locales.

Les investissements spécifiquement liés aux travaux d'infrastructure (sites de compétition et autres sites) nécessaires à l'organisation des Jeux sont estimés à 3 milliards d'euros, dont plus de la moitié dévolue à la construction du Village olympique et paralympique et du Village des médias.

Le financement des Villages sera assuré par des fonds publics et des fonds privés, en fonction de l'utilisation finale des infrastructures. Ce modèle de financement est largement éprouvé en France et s'avère d'autant plus pertinent compte tenu de l'héritage envisagé : des zones résidentielles situées dans un secteur dynamique à quelques minutes au nord du centre de Paris, entourées de commerces et idéalement reliées aux nouveaux réseaux de transport, et qui annoncent déjà un potentiel fort de commercialisation après les Jeux. Ces deux Villages feront l'objet d'une garantie de bonne fin des pouvoirs publics.

La construction du Centre aquatique fera l'objet d'un financement public.

Le financement de la nouvelle salle à Paris, Bercy Arena II, une salle multifonctionnelle qui accueillera les phases préliminaires de Basketball et les compétitions de Lutte, et prévue indépendamment de la candidature, est d'ores et déjà assuré dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissement 2015-2020 de la ville de Paris.

Les rénovations prévues sur des sites existants comme le Centre Principal des Médias, Roland-Garros ou le Grand Palais sont à la charge des propriétaires ou des exploitants.

Les rénovations des infrastructures de transport en commun, comme celles liées au projet du Nouveau Grand Paris des transports, sont prévues indépendamment du résultat de la candidature. Les aménagements liés à la mise en accessibilité des transports feront l'objet de financements publics spécifiques. Les quelques aménagements mineurs en matière de transport liés aux Jeux - comme la passerelle et le nouvel échangeur A1-A86 - seront également financés par des fonds publics.

### 85. Un financement des Jeux assuré

Le budget du COJO pour les Jeux Olympiques sera entièrement financé par des fonds d'origine privée. Les Jeux Paralympiques pourraient bénéficier d'une contribution de l'État conformément à l'accord entre le CIO et l'IPC.

En complément de la contribution financière provenant du CIO, Paris 2024 estime les revenus du COJO pour l'accueil des Jeux à 2,48 milliards de dollars (2,05 milliards d'euros) de revenus.

Les estimations présentées ci-dessous sont basées sur une projection initiale en euros suivant le cours actuel puis convertie en dollars US au taux de 1 EUR = 1,207 USD. (Compte tenu de la volatilité des taux de changes ces dernières années, les informations budgétaires présentées ci-après ont été estimées à partir d'une moyenne du taux de change sur les deux dernières années au 1<sup>er</sup> février 2016.)

Sources de revenus	Montants estimés	
	USD (millions)	EUR (millions)
Parrainage / Fournisseurs nationaux	1 086	900
Ventes de billets	1 147	950
Licences et merchandising	145	120
Autres sources	97	80
<b>Total</b>	<b>2 475</b>	<b>2 050</b>

Cette estimation des revenus est considérée comme conservatrice et réalisable selon l'expérience récente de l'organisation de grands événements sportifs internationaux en France.

### Parrainage / Fournisseurs nationaux

La France est le pays d'Europe qui accueille le plus grand nombre d'entreprises classées parmi les *Fortune Global 500*. Les revenus provenant de parrainages nationaux ont été estimés sur la base d'un programme à trois niveaux, et qui prend en compte les données 2015 des investissements publicitaires, les prévisions de revenus de parrainage, et le succès actuel du programme de marketing de la candidature de Paris 2024.

### Ventes de billets

Preuve de la passion du public français pour le sport, les compétitions internationales récemment accueillies en France ont toujours eu lieu à guichets fermés, comme l'ont démontré les succès de la Coupe du Monde de Rugby IRB 2007, les Championnats du Monde d'Escrime FIE 2010 et les 575 000 billets vendus pour les Jeux Équestres Mondiaux FEI 2014. La capacité exceptionnelle d'hébergement et la localisation au centre de l'Europe a permis à l'UEFA EURO 2016 d'attirer une très forte demande internationale (la demande de billets était dix fois supérieure à l'offre). En outre, des événements sportifs d'envergure internationale sont accueillis annuellement à Paris tels que Roland-Garros ou le Paris Grand Slam Judo et rencontrent un succès récurrents.

### Licences et merchandising

Région capitale réunissant 12 millions d'habitants et accueillant environ 30% des 80 millions de touristes étrangers visitant la France chaque année, l'Île-de-France peut compter sur une forte demande de produits dérivés.

### Autres sources

Les autres sources de revenus incluront des produits philatéliques, des programmes de monnaies, des dons, des cessions de biens et des loteries.

## 86. Un budget de candidature soutenu par les secteurs publics et privés

Le conseil d'administration de Paris 2024 a acté le budget de candidature. Il prévoit un équilibre des revenus et des dépenses à hauteur de 72,4 millions de dollars (60 millions d'euros). Ce financement est sécurisé et assuré à parts égales entre le secteur public et le privé.

La ville de Paris, la région Île-de-France et l'État ont investi chacun 12,1 millions de dollars (10 millions d'euros), soit un total de 36,2 millions de dollars (30 millions d'euros).

Les entreprises du secteur privé investiront à hauteur de 36,2 millions de dollars (30 millions d'euros). Elles apportent un soutien fort à la candidature. Paris 2024 a déjà signé plusieurs accords de partenariat. Les contributions du secteur privé incluent également le soutien du mouvement sportif français, notamment à travers des programmes de donation et de financement participatif.

Ce budget raisonnable permettra à Paris 2024 de mener ses missions de manière efficace, y compris les études techniques approfondies, la consultation et la mobilisation de la population française et la promotion de la candidature et des valeurs Olympiques.

La répartition des dépenses liées aux différentes phases de la candidature est détaillée ci-dessous :

Étapes	Dépenses prévues	
	USD (millions)	EUR (millions)
Étape 1 (09/2015 - 06/2016)	17,1	14,1
Étape 2 (07/2016 - 12/2016)	20,7	17,2
Étape 3 (01/2017 - 12/2017)	34,5	28,6
<b>Total*</b>	<b>72,3</b>	<b>59,9</b>

\* Ces montants ont été arrondis ; ils n'intègrent pas un excédent nominal anticipé de 0,1 million d'euros

Le budget de la candidature anticipe un budget de transition pour la mise en place d'un COJO sur la période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2017, dans le cas où Paris se verrait accorder le privilège d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.



**PARIS**

Ville candidate  
Jeux Olympiques de 2024

